MÉMOIRE

SUR

LES HAIES.

MÉMOIRE

SUR

LES HAIES

Destinées à la clôture des Prés, des Champs, des Vignes & des jeunes bois; où l'on traite des différentes espèces de Haies, de leur construction & de leurs avantages:

Couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, dans la Séance publique du 31 Août 1784.

Par M. AMOREUX fils, Docteur en médecine en l'Université de Montpellier, Bibliothécaire, Membre de plusieurs Académies.

A PARIS;

Chez CUCHET, Libraire, rue & hôtel Serpente.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Permission.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://www.archive.org/details/memoiresurleshai00amor

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON.

MESSIEURS,

C'EST *connoître tout le prix de l'encouragement que vous accordez à ceux qui s'occupent selon vos vues des Sciences & des Arts, que d'oser vous présenter, pour la seconde fois, un Mémoire auquel vous avez accordé vos suffrages dans un concours académique. Vous l'avez annoncé favorablement au public, je ne pouvois le lui livrer que sous vos auspices. Votre approbation fit dès-lors contracter des engage-*

mens à ma reconnoissance. L'hommage que je vous fais de cet opuscule m'acquitte en partie d'un devoir aussi cher à mon cœur. En l'agréant vous relevez infiniment mon travail, & vous mettez ma gloire à son comble.

Pour me conformer aux usages & à vos loix, je dois prévenir que ce Mémoire, dont d'autres soins & diverses circonstances ont différé la publication, est le même pour le fond, l'ordre & les détails que celui dont vous avez la copie; je m'y suis permis seulement quelques additions auxquelles deux ans de plus d'expériences & de réflexions sur cet objet ont donné lieu. Il seroit à souhaiter, sans doute, que je pusse le retoucher dans la suite pour le rendre encore plus digne de mes illustres Mécènes & de la classe de lecteurs qu'il pourra intéresser.

Puisque j'ai l'occasion de vous donner quelques foibles marques de la juste reconnoissance dont je suis pénétré, je

ne dois pas taire le nouveau motif que j'ai de la rendre publique. Vous m'avez décerné récemment une autre couronne (a): où trouverois-je des expressions capables de vous peindre les sentimens de dévouement & de respect avec lesquels je suis,

MESSIEURS,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,
AMOREUX fils, D. M.

A Montpellier, le 15 Septembre 1786.

(a) Depuis cette époque, l'Auteur a été reçu associé à l'Académie de Lyon.

ERRATA.

PAGE 13, *ligne*	18, il ne lève pas tard	*lisez*	que tard.
20,	1, qu'on palissade,	*lis.*	qu'on palisse,
24,	1, entouper	*lis.*	entourer
25,	8, on le palissade,	*lis.*	on le palisse,
29,	4, *ganista*	lis.	*genista*
45,	21, verdure	*lis.*	verdeur
55,	15, la baie	*lis.*	la base
56,	3, LEFÊVIER. *transportez ce titre à la page 55, après l'alinéa.*		
64,	14, gras chardons,	*lis.*	gros chardons,
65,	7, *l'ynecca*	lis.	*l'yucca*
77,	1, les filards	*lis.*	les filaris
88,	5, du rejet.	*lis.*	du reste.
92,	10, *lantiscus*,	lis.	*lentiscus*,
96,	24, le garon	*lis.*	le garou
97,	2, fruitier	*lis.*	frutiqueux
104,	10, fruitiers	*lis.*	frutiqueux
117,	10, cornier	*lis.*	cormier
122,	18, *robus*,	lis.	*robur*,
133,	19, hares.	*lis.*	harts.
136,	3, hares	*lis.*	harts
138,	1, bourgen	*lis.*	bourgene
143,	19, alteré	*lis.*	attéri,
153,	20, trop commun,	*lis.*	trop peu commun,
159,	2, (*juncus cadex*)	l.	(*juncus. carex.*)
175,	6, palissader,	*lis.*	palisser,
189,	18, en défense,	*lis.*	en défends
194,	5, qu'elles seront endommagées	*lis.*	qu'ils seront endommagés
196,	5, de l'onate,	*lis.*	de l'ouate,
204,	11, Les haies		*faites précéder l'alinéa par 9°.*
205,	6, *réponse*,	lis.	*réponses*
213,	23, *l'airan*,	lis.	*l'airau*,

MÉMOIRE

MÉMOIRE

CONTENANT

DES OBSERVATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES SUR LES HAIES DESTINÉES A LA CLÔTURE DES PRÉS, DES CHAMPS, DES VIGNES ET DES JEUNES BOIS.

Ante Jovem nulli ſubigebant arva coloni :
Nec ſignare quidem, aut partiri limite campum
Fas erat.....

Virg. Georg. Lib. I.

LES haies ne furent pas toujours en uſage, ſoit qu'elles fuſſent moins néceſ-ſaires, ſoit qu'on en connût moins l'utilité; leur néceſſité n'eſt pas même encore avouée

par tous les agriculteurs. C'eſt pourquoi l'utilité & le déſavantage de la clôture des terrres par des haies ſont le pour & le contre d'une queſtion intéreſſante qui reſtera problématique tant qu'on ne déterminera pas l'extenſion & les limites qu'on doit donner à cette pratique ; tant qu'on ne diſtinguera pas la nature des terres, l'uſage qu'on veut faire des haies, les pays & les circonſtances dans leſquelles elles ſont ou ne ſont pas praticables. Nous n'oſerions entreprendre de décider cette grande queſtion ſous les différens rapports économiques, juridiques, politiques, ſous leſquels il faudroit néceſſairement l'embraſſer pour la traiter à fond.

Lorſque l'Académie de Lyon borne la queſtion ſur les haies à l'énoncé que nous venons d'expoſer dans le titre, elle ſuppoſe la choſe poſſible, les obſtacles levés, les oppoſitions nulles, la néceſſité reconnue. Nous renfermant donc dans ces mêmes termes, nous n'avons qu'à indiquer

les moyens de former des haies pour séparer & défendre les héritages, assurer à chacun ses différentes possessions & les rendre, par ces clôtures, de plus grande valeur.

L'Académie désire encore par son programme, qu'on indique le choix convenable de diverses espèces de haies, suivant la diversité des climats, des terrains & des cultures; qu'on détermine la meilleure manière de les former & de les entretenir, en considérant le produit des récoltes, l'extension des racines, le chauffage, les arbres fruitiers qui peuvent être placés dans les haies.

C'est ainsi qu'en considérant cette question sous une nouvelle face, elle reçoit toute l'étendue dont elle étoit susceptible pour l'avantage de notre agriculture, pour exercer l'industrie, la vigilance & la sagacité du cultivateur, & pour augmenter ses richesses. Si notre expérience & nos foibles lumières secondoient notre zèle, nous laisserions peu à désirer sur tous ces

points ; faiſons des efforts pour tâcher de ſatisfaire en quelques-uns les vœux de la compagnie ſavante qui doit en être le juge.

L'utilité qu'on ſe propoſe en formant des clôtures par des haies, ſont, 1°. de mettre ſes poſſeſſions à l'abri de l'incurſion des beſtiaux & des voleurs des produits de la terre ; 2°. de ménager des abris aux productions végétales contre l'intempérie des ſaiſons ; 3°. de diſtinguer ſes limites d'une manière invariable d'avec celles de ſes voiſins ; 4°. de répandre plus de propreté & de bonification ſur le ſol qu'on cultive ; 5°. enfin, ſelon l'intention de l'Académie, de procurer un plus grand avantage au propriétaire ou au fermier, en réuniſſant tous les autres, par un nouveau produit qu'on peut retirer des haies. Or, déterminer les propriétés, aſſurer la jouiſſance des productions, fournir les moyens de les augmenter & de rendre les terres de plus grande valeur, c'eſt établir la félicité publique ; & c'eſt à quoi peuvent ſervir les haies.

Toutes les ſortes de clôtures ne ſauroient remplir ces différens objets. Les clôtures en maçonnerie, ou à pierre sèche, ne ſont que des barrières ſans produit, très-coûteuſes par leur conſtruction & leur entretien; à moins que la nature du terrein ne l'exige, pour employer des pierres qui embarraſſeroient le champ, comme après un défrichement. Celles qu'on forme avec des dalles ou grandes pierres plates, ne ſont pas moins diſpendieuſes, & jamais aſſez hautes pour défendre l'entrée d'un champ. Les haies mortes ou sèches, ou échaliers faites avec des branches d'arbres & de brouſſailles, ne ſont que pour un tems, qui eſt fort court; elles n'offrent que de mauvaiſes défenſes qui ſont bientôt enlevées; & pour les former, on détruit des haies naturelles, plus ſolides & plus défenſives. Les pieux, les piquets, les clayes, les échalas & toute ſorte de perches, ſont des clôtures aſſez foibles & très-diſpendieuſes; il n'appartient qu'à des Princes, à des Seigneurs, d'en inveſtir leur parc &

leurs délices de chaſſe. Les foſſés, à moins qu'ils ne ſoient larges & pleins d'eau, ne ſont que des retranchemens inutiles; ils laiſſent à découvert ce qu'on avoit intérêt de cacher ; ils diminuent de toute leur étendue la ſurface du terrein : ce qui n'eſt pourtant pas toujours à pure perte comme nous l'expoſerons dans la ſuite, lorſqu'un foſſé moyen eſt accompagné d'une haie ou paliſſade.

Les haies vives ou halliers ſont donc les clôtures à préférer, parce qu'elles ſont plus durables, & qu'elles préſentent plus d'utilité ; elles en offriroient moins, ſi on ſe bornoit aux buiſſons , aux épines. Une infinité d'arbres & d'arbuſtes ſe préſentent en foule à nos regards pour ſervir à cet uſage , & pour être façonnés à l'envi , ſous la main de l'adroit & laborieux cultivateur.

Je diſtinguerai trois ſortes de haies vives : les épineuſes ou offenſives ; celles d'agrément, qui ſont purement défenſives ; & les productives. Quelques-unes, ſelon leur

emploi & leur mêlange, peuvent réunir les trois avantages; c'eſt à l'induſtrie à les connoître, & à l'art à les approprier.

Je ne ſuivrai d'autre ordre dans l'énumération des eſpèces de plants qui peuvent ſervir à former ces trois ſortes de haies, que celui que me fournira ma mémoire, qui eſt à-peu-près celui où la nature nous les préſente épars & pêle-mêle dans la campagne & dans différentes régions, ſelon que la température du climat ou la qualité du ſol les raſſemble.

Quant aux dénominations, j'avois cru d'abord ne devoir employer que celles qui ſont uſitées en France, parmi les jardiniers & les cultivateurs; rarement j'avois voulu faire uſage des noms ſcientifiques, perſuadé que dans un ſujet purement d'agriculture & d'économie, l'Académie n'exigeoit pas un étalage d'autres connoiſſances. Cependant comme on peut être intéreſſé à connoître les eſpèces d'arbres & d'arbuſtes qui ſerviroient aux haies autrement que par les noms vulgaires qui

ne ſont propres qu'à notre langue ; j'ai ajouté les noms botaniques les plus courts, & j'ai ſatisfait avec plaiſir à la demande qui m'en a été faite. Je n'ai point mis d'autre ornement à ce Mémoire, la diction en ſera ſimple comme le ſujet. Les réflexions pratiques ſur la formation des haies & ſur leur entretien, ainſi que quelques conſidérations générales & eſſentielles ſur leur convenance & leur diſconvenance, ſelon l'état de l'agriculture & le beſoin des peuples, termineront enfin ce Mémoire, dont malgré l'étendue de la matière, je tâcherai de reſſerrer les limites.

DES HAIES ÉPINEUSES.

DE quelle utilité que ſoient aux plantes & aux arbres les épines, les pointes & les piquans dont la nature les a pourvus, l'induſtrie humaine a dû s'en former des armes & des défenſes pour inveſtir & rendre inacceſſibles d'autres plantes plus néceſſaires, plus expoſées aux inſultes des paſſans, ou pour en éloigner les animaux qui les auroient maltraitées & détruites. Les plantes épineuſes ont paru être plus propres à cet uſage, tant par leur armure que parce qu'elles ont paſſé pour la plupart pour inutiles, ou pour moins précieuſes que celles qu'on vouloit conſerver. Auſſi ce ne ſont preſque que celles de cette ſorte, les épineuſes, qu'on a fait entrer dans la conſtruction des haies; & par cela même, on s'en eſt ſouvent dégoûté. Examinons toutefois quelles ſont les eſpèces qui méritent quelque préférence; apprenons à

cultiver les ronces même & les épines, pour en garantir les champs qui pourroient en être hériſſés par l'inculture.

En général, tous les arbres & arbuſtes épineux dont il va être queſtion dans cette première ſection, peuvent être employés aux haies les plus défenſives, ſoit qu'on ne les compoſe que d'une ſeule eſpèce de plant, ſoit qu'on entremêle pluſieurs eſpèces enſemble. Certains ne manquent pas d'agrément ni d'utilité; ils offriront alors plus d'avantages. Au reſte, comme les termes ne ſont pas ici de rigueur, nous nommerons indiſtinctement épines ou piquans, les parties acceſſoires des arbres & arbuſtes qui ſervent de défenſe, laiſſant aux botaniſtes à employer excluſivement le mot épine, *ſpina*, pour déſigner les piquans qui adhèrent à la ſubſtance ligneuſe des plantes, & celui d'aiguillon, *aculeus*, quand il s'agit des pointes ou piquans qui ne tiennent qu'à l'écorce, & qui s'en détachent quelquefois.

L'AUBÉPINE.

Je nommerai en premier lieu l'aubépine ou épine blanche, dite auſſi aubépin & noble-épine (*Cratægus oxyacantha, Linnæi*), comme étant l'arbriſſeau qui, par ſa nature, par ſa forme & ſon vil prix eſt le plus ſouvent employé, & qui convient le mieux à former de bonnes haies, & des paliſſades agréables. En effet, cet arbriſſeau eſt de preſque tous les climats, il s'accommode de tous les terreins; cependant il eſt plus ſenſible au chaud qu'au froid, à la grande ſécherеſſe qu'à l'humidité. Il eſt agreſte ou domeſtique; il ſe hériſſe de piquans très-forts & très-ſolides, qui ſont épars ſur ſes branches & ſes rameaux, d'où ſortent encore d'autres rameaux épineux. Il ſe pare au printems d'une verdure tendre & luſtrée; des bouquets de fleurs blanches d'une odeur des plus ſuaves leur ſuccèdent bientôt; des baies rouges qui le couvrent quand il ſe dépouille de ſon feuillage, réjouiſſent encore la vue en

automne & pendant l'hiver. Ce petit fruit doux, aigrelet, se nomme senelle; rarement sert-il à faire des semis, si ce n'est en grand; quoique les jeunes plants d'aubépine qu'on rencontre fréquemment dans les bois, les taillis & les lieux incultes, n'y ont été semés que par les oiseaux qui se nourrissent de senelles. Cette graine reste quelquefois deux ans en terre sans lever, & toutes ne lèvent pas; c'est ce qui a désabusé apparemment les jardiniers de multiplier l'aubépine de cette manière: ils font ramasser de jeunes plants, ils les mettent en pépinière & les vendent à cent, bruts ou façonnés; on voit alors ces arbustes croître plus vîte. La racine de l'aubépine ne court point, elle est tortueuse & rameuse, comme sont aussi sa tige & ses branches; elle est peu traçante, elle donne lieu cependant à la naissance de surgeons. C'est encore ici un moyen de reproduction & de multiplication. Un buisson serfoui, éclaté avec précaution, peut servir de pépinière perpétuelle, & fournir de

ſujets nombreux enracinés ; quoique les plants de ſemence ſoient toujours de plus belle venue.

On plantera l'aubépine à la fin de l'automne, lorſqu'il aura jauni ou perdu ſes feuilles ; on peut en continuer la plantation pendant tout l'hiver. Le plutôt n'eſt que le mieux dans les climats chauds ou tempérés, parce que cet arbriſſeau eſt très-printannier. Olivier de Serres & d'autres après lui ont dit que l'aubépin ne pouvoit réuſſir de bouture ; nous pourrions aſſurer le contraire. Il eſt vrai qu'il en manqueroit beaucoup, ſi on vouloit s'en tenir à cette ſeule méthode, ſur-tout en raſe campagne. Les pépiniériſtes ne doivent pas négliger de le ſemer dans des lieux perdus, quoiqu'il ne lève pas tard. D'autres graines ſont plus tardives encore à la germination. Il faut les conſerver dans le ſable frais, comme nous le dirons dans nos réflexions ſur la fin du Mémoire.

On taille bas l'aubépine, à deux ou trois pouces de terre, après l'avoir planté,

ou avant qu'il entre en sève; ce qui l'oblige à se fortifier par la tige, à en pousser plusieurs & beaucoup de rameaux : c'est ce qu'on désire principalement dans la formation d'une haie. Cet arbrisseau s'élance facilement lorsqu'il est en bonne terre ; il donne des branches montantes & de latérales ; il faut toujours ravaler les premières, à moins qu'on ne les destine à former quelque ornement ; les autres se ramifient en buisson. On le palissade, on l'assujettit par la taille, on le tond avec les ciseaux ; il est susceptible de recevoir toutes les formes ; on le gouverne enfin comme on veut, sans qu'il cesse d'être rébelle à ceux qui voudroient le franchir. Son seul défaut est d'être atteint des chenilles qui quelquefois le mettent à nu pendant l'été. Il surmonte cette disgrace & se pare de nouveau.

Si on veut former avec l'aubépine des haies propres & des palissades, on les taillera régulièrement deux fois l'an ; ce qui rendra l'arbuste toujours plus fort & plus

touffu. Nous pourrions citer quelques belles haies de cette ſorte que nous avons dans le pays; celle de M. V... près des fourches eſt ſur-tout remarquable par ſon étendue & par le ſoin qu'on en prend.

Si l'on donne moins à l'agrément, & qu'on n'ait établi l'aubépine que pour être la défenſe & la clôture d'un champ, d'un pré; d'une vigne; on pourra ne pas le tailler ſi artiſtement; on le laiſſe ſouvent s'échapper. Il eſt bon même de le maintenir hériſſé pendant l'hiver, lorſqu'il eſt dépouillé de ſes feuilles. On ne le rangera qu'avant la pouſſe du printems, pour que la haie prenne plus d'épaiſſeur. La taille empêche les buiſſons de ſe dégarnir par le pied; ce qui ſeroit un grand inconvénient dans les haies. C'eſt par ces *déficit* que les picoreurs & les larrons ſe pratiquent une voie dans les vignes, les vergers & les champs qui ont de telles clôtures.

Ce que je viens de dire de l'aubépine eſt applicable à pluſieurs autres plantes

propres à former des haies ; c'eſt pourquoi j'ai donné un peu plus d'étendue à ce premier article, pour avoir le droit d'être plus court ſur la plupart des autres. On trouvera quelques règles générales ſur la plantation & l'entretien des haies dans les réflexions poſtérieures.

LA RONCE.

DANS l'ordre des haies épineuſes, la ronce (*Rubus fruticoſus, L.*) devroit tenir le ſecond rang, ſi elle étoit auſſi docile que l'aubépine. Épineuſe juſque ſur ſes feuilles, rampante ou ſarmenteuſe, ſelon qu'elle eſt iſolée ou qu'elle eſt près des autres plantes, ſans ménagement & ſans égard pour tout ce qui l'environne, la ronce trace par ſes racines, & rampe par ſes branches ; elle s'étend confuſément partout, elle s'élance & jette ſes fouets ſur les arbres & les plantes d'alentour ; pour les défendre, elle les étouffe. Cependant réprimée dans ſes écarts, aſſujettie à ne s'entrelacer qu'avec elle-même, ébourgeonnée, pincée

pincée dans ſes tendrons, elle formera de groſſes tiges redoutables par leurs épines crochues ; les jets garniront tous les vides à droite & à gauche, & formeront le buiſſon. Ils ne ſauroient cependant ſe ſoutenir d'eux-mêmes trop haut, parce qu'ils ſont foibles, quoique toujours armés. Ainſi rangée, une haie de ronces ſera impénétrable. Les mûres en bouquets qu'on nomme mûres de buiſſon ou de renard, & colorées d'un noir ponceau que cette plante ſcabreuſe porte, ſerviront à la multiplier ſurabondamment là où il en manque. Les extrémités des tendrons toujours prêtes à ſe cramponner où elles trouvent de la terre & de la fraîcheur, ſerviront auſſi de ſujets qui reprendront facilement racine. Hors les cas où ces productions deviennent néceſſaires pour la formation & la réparation des haies en ronces, elles ſeront retranchées, abattues pendant l'été, avec le croiſſant ou la ſerpette ; un coup de ſoleil les fera ſécher au pied du buiſſon ; on les emportera ſur le chemin pour y être foulées,

ou on les entaſſera pour les brûler. Les ronces ne doivent pas être mêlées dans les autres haies, elles ne vont bien qu'avec elles-mêmes ou avec le ſuivant.

LE ROSIER SAUVAGE.

LE roſier ſauvage ou églantier, (*Roſa eglanteria*, *L.*) à feuille odorante, & le roſier de chien, (*Roſa canina*, *L.*) qu'il ne faut pas confondre, quoique l'un & l'autre ſoient ſauvages & portent les fleurs les plus ſimples, qui ne ſont pas les moins ſuaves ; ces roſiers, dis-je, peuvent au même titre être employés pour les haies épineuſes. Ils les forment naturellement, puiſqu'ils ſont relégués ſur les bords des champs & des chemins, & ſur tout ce qui ſépare une propriété d'une autre. Ces roſiers laiſſent échapper d'une ſouche robuſte pluſieurs tiges fortes armées juſqu'à leurs dernières diviſions & juſqu'à la repouſſe des feuilles, d'épines vives, pénétrantes & larges à leur baſe, qui ne le cèdent point à celles de la ronce. Il faut

peu d'art pour planter une telle haie; il n'en coûte rien pour s'en procurer les plants. Les ſcions qui s'élèvent des racines traçantes, les rejettons qu'on éclate de la ſouche, & les fruits dits *chinorrodon* & gratte-cu, pleins de graines faciles à germer, ſont les moyens aiſés par leſquels on peut planter, rétablir, renforcer des haies vives à peu de frais. La taille & l'entretien ſont comme pour le précédent article. Ce genre de roſier eſt fécond en variétés, ſur-tout parmi les cultivés qui peuvent ſervir à orner, à doubler des haies plus agréables.

LE GRENADIER.

LE grenadier ou balauſtier ſauvage, (*Punica granatum*, *L.*) donne les plus hautes, les plus belles haies, & les plus défenſives, par ſes longues & roides pointes qui bleſſent juſqu'au vif; ainſi que par l'extrémité de ſes rameaux qui, lorſqu'ils ſont ſecs ou broutés, ſont auſſi pointus que des épines. Cet arbriſſeau qu'on élève quel-

quefois en arbre & qu'on paliſſade, parce qu'il a plus de diſpoſition à monter qu'à s'étendre, demande une certaine température, ce qui fait qu'on ne peut le poſſéder en tous lieux; car du reſte ſa culture n'exige aucun ſoin particulier. L'Eſpagne, l'Italie, la Provence, le Languedoc, le voient croître de lui-même dans les terreins les plus ſecs; tandis que dans le nord de la France, il ne réſiſte point à la froidure des hivers. Son bois eſt jaune & caſſant, il pourroit ſervir à la teinture, aux arts du tourneur, du tablettier, & ſans doute à quelques autres. On l'éclate de ſa ſouche, on le multiplie par marcottes, en couchant ſes branches ſous terre; rarement par bouture; communément par drageons enracinés. C'eſt en hiver qu'on le plante. On le tond aux ciſeaux quand il eſt jeune, & à la ſerpe quand il eſt entièrement ligneux. On en tapiſſe les murailles, on en forme les plus beaux eſpaliers en le greffant de l'eſpèce à fruit doux, ou de l'eſpèce ſtérile à fleurs doubles. Les haies de gre-

nadier ſont aſſez communes dans le Rouſſillon. Nous en avons une ſous les yeux qu'a formée un jardinier, qui pourroit ſervir de modèle. Elle a acquis en peu de tems la plus belle forme, parce qu'on l'a conduite ſans la laiſſer buiſſonner. Il eſt vrai que tout l'a favoriſée : elle eſt au midi, elle entoure un jardin qui s'arroſe par irrigation, elle a une rigole au pied, elle a été bêchée ; ce qui a multiplié le chevelu. En un mot, c'eſt une haie des plus propres & des plus fortes.

Nous devons obſerver que les haies en grenadier ont l'avantage de n'être point aſſaillies par les inſectes, & d'être reſpectées par les beſtiaux ; ſi ce n'eſt par la chevre qui broute tout, & qui pince les jeunes pouſſes du grenadier, quoique acerbes & déſagréables au goût. Rien ne rebute un animal auſſi vorace, le fléau du cultivateur.

D'un des plus grands, je paſſe à l'un des plus petits arbriſſeaux pour les haies. C'eſt ainſi qu'ils ſe préſentent ſouvent aux

champs ; le plus fort protège le foible, la plante la plus humble a besoin d'être ombragée, défendue par l'arbre altier.

LE PRUNELLIER ÉPINEUX.

LE prunellier épineux ou le prunier des haies, (*Prunus spinosa, L.*) nain dans sa forme & acerbe dans son fruit, porte en tout un caractère sauvage. On pourroit à peine en former des haies entières ; elles seroient trop lentes dans leur accroissement, & jamais assez hautes ni assez épaisses pour servir de bonnes défenses. Cet arbuste peut être utile pour remplir les vides que laissent les vieilles haies en se dégarnissant par le pied. Accoutumé aux lieux arides, le prunellier est moins inquiet du terrein dont les anciennes racines se sont déjà emparées. On en trouve facilement des plants enracinés dans les lieux incultes, parmi les buissons. On peut le planter pendant tout le tems que la végétation est suspendue par le froid, en évitant que ses racines peu barbues ne se sèchent. Cet

arbuſte a un grand défaut, qui eſt de tracer beaucoup, & de ſe déplacer par ſes racines qui portent des rejets ; ce qui fait qu'il peut être moins bien moriginé dans les haies qu'il abandonneroit ſouvent pour courir dans le champ. A cet égard, le poirier épineux ou ſauvage eſt plus docile & plus utile que le prunellier, c'eſt la ſouche des bonnes eſpèces cultivées ; on pourra le multiplier auſſi en haie comme nous le dirons, pour plus d'un uſage. Cependant M. Duhamel a fait une bonne remarque dont on pourra profiter pour contenir l'arbuſte errant : il n'y a qu'à le multiplier de noyaux, & non de drageons enracinés.

Le Grosellier épineux.

Le groſellier épineux, (*Ribes uva criſpa, L.*) ou à fruit blanc, nommé encore le bluet, peut ſervir comme le prunellier à remplacer, à regarnir des haies uſées ou dégradées ; mais il demande un autre fonds. Il faut le placer dans une tranchée ou dans

un creux aſſez grand, entouper le chevelu, s'il en a, de terre légère qu'il épuiſera bientôt en pullulant. Il prend de bouture & de marcottes dont on peut former des pépinières ; il fournit auſſi de drageons enracinés. Cet arbuſte n'eſt pas aſſez répandu dans nos campagnes. Il en eſt de ſauvages & de cultivés ; on le trouve aux environs de Paris. Il eſt bien plus eſtimé en Angleterre qu'en France. La groſeille rouge a mérité chez nous la préférence. Celle-ci ne ſauroit ſervir de haie défenſive ; ce ſeroit préſenter plutôt un appas qu'une défenſe ; au lieu que le groſellier épineux ſe rend redoutable par trois piquans placés à chaque baſe des feuilles ; ce qui le rend très-horride. Mais il a cet inconvénient de n'être pas propre aux haies de nos provinces méridionales, à moins qu'on ne prît la peine de le bien cultiver. Encore ne ſe laiſſe-t-il pas gouverner, & il n'en eſt que plus fertile. Ainſi une telle haie, quoique forte, ne ſeroit pas de durée dans les pays chauds.

Le Vinetier.

Le vinetier ou l'épine-vinette, (*Berberis vulgaris*, *L.*) qui ſupplée bien à la groſeille ordinaire par l'acidité agréable de ſon fruit dont on fait auſſi de bonnes confitures, nous préſente à peu de choſe près l'avantage du grenadier. Comme lui il s'élève aſſez haut; on le paliſſade, on l'aſſujettit en haie & à hauteur d'appui. Il a un bois jaune qui teint de la même couleur, ainſi que ſes racines; les teinturiers & les corroyeurs s'en ſervent. Ce que nous préſente de plus utile cet arbriſſeau pour notre objet, ce ſont ſes piquans affilés & tricuſpides qui accompagnent les bourgeons, & qui pénétreroient juſqu'aux os celui qui auroit l'imprudence de s'ouvrir une voie à travers une telle haie. Ses feuilles ſont encore bordées de petites épines dont il faut ſe garantir. Cet arbriſſeau eſt donc l'un des plus propres à former des haies épineuſes; les anciens botaniſtes l'avoient dénommé d'après cet uſage, *berberis du-*

metorum. Quoiqu'il ne ſoit plus de mode comme autrefois, il n'en eſt pas moins utile. On l'emploie en haie aux environs de Paris, où les haies ne ſont pourtant pas communes ; il eſt très-commun en Bourgogne ; on le trouve ordinairement dans les pays froids & montagneux. On peut le multiplier facilement par rejets. Ses racines rampent ſi elles ſont dans un terrein ſec & ſablonneux ; elles s'accommodent d'ailleurs de tous les autres ; elles aiment pourtant les terres fortes & humides, alors elles s'étendent moins, mais elles ſont nombreuſes & en maſſe. On peut donc rechercher le vinetier quand on a affaire à des terreins ingrats qui ſe refuſent à la plantation d'autres arbriſſeaux pour les haies. Les plantes qui nous épargnent de la culture ſont ſouvent les plus précieuſes ; en général ce ſont celles qui réſiſtent le mieux aux intempéries des ſaiſons, & qui ſont les plus indifférentes à la bonne ou à la mauvaiſe qualité du ſol. Elles ne ſont pas les plus

communes d'entre celles dont nous voulons tirer quelque utilité. L'épine-vinette eſt preſqu'un objet de commerce à Chanceau dans l'Autunois.

Le Framboisier.

Le framboiſier, (*Rubus idæus, L.*) qui tient de la nature des ronces par ſon armure & par ſon fruit, mais qu'il a plus agréable & plus parfumé, s'élève ſur une tige droite, ligneuſe & garnie d'épines. Il eſt ſauvage, il peut donc être placé dans les haies pour les lieux un peu froids, ombragés, humides & à l'expoſition du nord. Tous les climats du reſte lui conviennent. Il ſe multiplie par drageons enracinés.

Le Genet épineux.

Le genêt épineux, ou jonc marin (deux faux noms donnés à une plante agreſte, tantôt utile, ſouvent nuiſible, & qui n'eſt ni jonc ni genêt, *Ulex europæus, L.*) doit-il être rangé en haie ou extirpé des lieux

qu'il rend incultes ? Le besoin décidera du cas qu'on doit faire de cet arbrisseau, l'un des plus épineux que l'on connoisse en Europe. Il est armé de piquans solides, rameux ou branchus, qui font corps avec la substance ligneuse. Heureux le cultivateur qui n'est pas obligé d'exploiter des terres arides à travers le genêt épineux ! heureux l'économe qui a d'autres ressources pour nourrir ses bestiaux ! Cette plante est méconnue dans plusieurs provinces de France qui sont les mieux cultivées ; d'autres en foisonnent. Dans la Bretagne, la Normandie & le Poitou, on est obligé d'en tirer parti, parce qu'elle y est très-commune ; on sait heureusement en tirer une nourriture pour le bétail & un engrais pour la terre. Rien n'empêche aussi qu'elle ne fasse partie des haies quand on l'aura sous la main, & ce ne seront pas les moins redoutables. Les Anglois en font qui sont prodigieuses. Le genêt épineux vient facilement de semences, il trace dans les terreins sablonneux ; il

ne ſouffre point d'être tranſplanté, il faut le ſemer en place. On le connoît encore ſous les noms vulgaires d'ajonc, de landes, de *ganiſta ſpartium*.

Autre Genet èpineux.

Il eſt un autre genêt épineux (*Spartium ſcorpius, L.*) qui, pour n'être pas mieux nommé dans le vrai ſens des botaniſtes modernes, mérite encore moins l'attention des cultivateurs; ſi ce n'eſt pour être détruit dans les lieux qu'il rend ſtériles & inacceſſibles. Il eſt pourtant d'une famille de plantes que les beſtiaux aiment tant, les légumineuſes. Il ſe tient fort bas, mais il eſt diffus & plein de piquans qui ſe montrent à nu, & ſemblent couvrir toute la plante, qui d'ailleurs a peu de feuilles. Nous lui donnons une place dans les haies comme à une plante auxiliaire pour garnir les baſes & remplir des lacunes. On peut planter cet arbuſte tout enraciné pendant l'hiver, en le tirant des lieux incultes où il abonde. Nulle plante n'annonce

autant les landes ou l'abandon d'un terrein que celle-là.

Je ne ſais préciſément ſi c'eſt de cette eſpèce de genêt épineux ou de la précédente qu'on ſe ſert dans la province de Suffolk en Angleterre, où l'on eſt expoſé à être ſubmergé par les ſables que les vents violens emportent çà & là, pour en faire des haies autour des habitations. On les plante par gradation au-deſſus les uns des autres ; ce qui garantit en partie des atterriſſemens funeſtes. Cette plante en haie a donc un grand mérite pour certains pays ; tant la nature eſt variée, & le bon ou le mieux ſe trouvent relatifs aux beſoins divers des peuples.

La plante qu'on nomme vulgairement ailleurs *milgreux* & *haudines* feroit-elle ce même genêt ou quelque eſpèce de jonc? Elle mérite d'être connue dans les pays où l'on a à ſe garantir des ſables, pour en former des haies. Ce qu'on en dit dans l'Encyclopédie nous la rend intéreſſante. « Les ſables volages qui bordent

» les côtes de l'Amirauté de Port-Bail &
» Carteret ſur la côte du Ponant, cou-
» vrent en peu d'heures des arpens de
» terres, qui ſont ſouvent les meilleures
» & les plus fécondes. Pour remédier
» autant qu'il eſt poſſible à ce dommage,
» il y a des côtes où les Seigneurs & les
» Communautés font planter une eſpèce
» de jonc marin que l'on nomme ſur ce
» reſſort *haudines* ou *milgreux*, qui vien-
» nent aſſez volontiers ſur les ſables des
» dunes qui bordent la haute mer ; ces
» joncs donnent lieu à la production d'une
» eſpèce de mouſſe qui croît à leur pied,
» & qui, par la ſuite, y forme une croûte
» où il croît de petites herbes que les
» troupeaux y paiſſent, & qui arrêtent de
» cette manière le volage des ſables».

Il eſt d'autres plantes qui retiennent les ſables & qui pourroient ſervir à ſéparer les dunes des bonnes terres. Le *rhamnoïdes*, *l'éphedra* ou raiſin de mer, quelques traînaſſes, des joncs, des gramens ſauvages, &c.

Il eſt un autre ſpart ou citiſe épineux, ainſi que de véritables genêts armés de piquans, comme celui d'Eſpagne & celui d'Allemagne, qui croiſſent l'un & l'autre en France, & qui ne ſont pas à mépriſer pour la conſtruction des haies. On trouveroit en eux d'autres avantages.

L'ASPERGE SAUVAGE.

L'ASPERGE ſauvage (*Aſparagus ſylveſtris*, *L.*) dont les feuilles ſont piquantes, peut au même titre ſervir à fourrer, à garnir les haies épineuſes. Elle renaît de ſes racines vivaces & de ſes petites baies.

SMILAX ASPERA.

LE *ſmilax aſpera*; *L.* aide à ſoutenir l'aſperge & à la lier avec toutes les plantes de la haie dont elle ne ſera pas la moindre défenſe. Tout eſt épineux dans cette plante dure & rampante qui ſe lie par tout avec ſes vrilles.

LE

Le Houx frélon.

Le houx frélon ou fragon (*Rufcus aculeatus*, *L.*) à feuille toujours verte & pointue, & qui porte la pomme d'amour, entrera encore dans les haies comme plante fecondaire. Il ne fuffiroit pas à faire une bonne défenfe, d'autant plus qu'il n'atteint pas la hauteur néceffaire ; mais fa petite ftature permet de l'entrelarder & d'en doubler les haies. C'eft une de ces plantes qui fe foutiennent d'elles-mêmes ; quand elles ont pris poffeffion d'une place, elles s'y multiplient par leurs baies & leurs racines traçantes.

Il eft d'autres efpèces de houx, celui à grappe & le laurier alexandrin, qui peuvent aller de pair avec le précédent ; ils font à feuilles plus larges ou plus étroites. L'un a quelques piquans, & l'autre eft inerme : ils font moins communs.

LE HOUX ÉPINEUX.

TOUS ces houx ne doivent pas être confondus ſous le rapport du nom françois, avec le houx ligneux, dit *Ilex aquifolium*, *L.* Celui-ci s'élève en arbre, ou eſt tenu en buiſſon, à la volonté du cultivateur; il eſt chargé de grandes feuilles ondées, à bord calleux, & entourées de pointes fort piquantes. Il eſt pluſieurs variétés de houx qui ſont très-agréables; quelques-uns ſont ſans épines & d'autres en ont, non-ſeulement ſur le bord des feuilles, mais encore ſur leur ſuperficie. On prétend que le houx perd ſes piquans lorſqu'il eſt élevé en arbre dans le maſſif des bois, comme s'il s'annobliſſoit par ſon élévation Une haie formée de plants de cette ſorte ſeroit des plus fortes & des plus impénétrables. Par la taille, on oblige cet arbre à prendre la forme d'arbriſſeau & de buiſſon, à ſe fournir de jets & de rameaux dont tous les interſtices ſont remplis de feuilles épaiſſes & hériſſées:

c'eſt une barrière qu'on ne peut forcer. Les Anglois font le plus grand cas de cet arbre dont ils cultivent une infinité de variétés ; & c'eſt avec raiſon, puiſqu'il offre pluſieurs avantages, comme celui d'être toujours vert & épineux, d'être de longue durée ſans exiger de l'entretien, & de n'être point le repaire des vers qui le reſpectent. C'eſt du houx proprement qu'on tire les houſſines ; ſon écorce fournit de la glu. Comme il ſe plaît dans un terrein pierreux & élevé, il peut ſervir de défenſe aux jeunes bois, ſoit à ceux de ſemis, ſoit à ceux de repouſſe ; on ne ſauroit mieux l'employer que là, puiſque la mode qui change ſelon le goût ou la fantaiſie, l'a fait expulſer des jardins. Il n'eſt pas trop facile à multiplier ; on le marcotte cependant. Ses baies ſont de différentes couleurs ; lorſqu'elles ſont rouges, on les appelle auſſi ſenelles, comme celles de l'aubépine ; elles lèvent aſſez difficilement.

LE CHENE KERMÈS.

LE chêne kermès (*Quercus coccifera*, *L.*) eſt celui de tous nos arbuſtes d'Europe qui, par ſon port, a quelque reſſemblance avec le houx. Ce chêne épineux, par ſes feuilles dentées, toujours ſubſiſtantes & d'un beau vert, eſt indigène de la partie méridionale de la France & des pays chauds que borde la Méditerranée. Il fut plus précieux à nos pères qui n'avoient pas encore l'uſage de l'éclatante cochenille, par cette tumeur molaſſe, eſpèce de galle qui lui eſt propre, & l'ouvrage d'un inſecte, ou inſecte elle-même. Ce genre de commerce eſt totalement tombé, on a abandonné cette teinture en écarlate qui étoit bien plus ſolide, aux Vénitiens. Le chêne porte-kermès eſt le plus petit de nos chênes, quoiqu'il donne le gland le plus gros. Il ſe sème de lui-même, il ſe propage dans les communaux & les lieux arides qu'on nomme *garrigues* dans le pays. Quand il borde

les héritages & que la main du bûcheron l'épargne, il s'élève de 4 à 5 pans, il s'épaissit, s'étend, se reproduit par ses racines & par ses glands qu'on pourroit aussi semer en d'autres emplacemens. C'est une des meilleures haies de défense. Mais lorsqu'il pousse des tendrons & de nouvelles feuilles, les chèvres voraces ne le respectent pas. De concert avec les bestiaux, les pauvres gens le coupent, le déchirent, l'arrachent, & il se renouvelle sans cesse par un effet admirable de la providence, qui fournit à tous les besoins avec une profusion qui surpasse l'ingratitude de l'homme & son penchant à détruire ce qui lui est le plus nécessaire.

Il est d'autres chênes verts dont il sera question ailleurs, qui ont souvent leurs feuilles épineuses, qu'on peut élever par leurs glands & qui croissent plus haut que le kermès.

LE CAPRIER.

UNE plante, arbuste ou souche, car on ne sait trop comment la désigner, qui, sans être indigène des mêmes pays méridionaux, y est cultivée sans beaucoup de soins; c'est le caprier épineux (*Capparis spinosa, L.*) qui en bien des cas peut servir de défense, sinon comme haie, du moins comme palissade. Par lui on défendroit l'approche d'une muraille, ou il lui serviroit de couronnement; tel qu'à un mur de terrasse peu élevé, d'un enclos habité, d'une basse-cour, &c. Il peut être planté entre des creneaux, sur les piliers d'une porte flamande, sous l'appui d'une fenêtre, &c. Quoi qu'il en soit, c'est une plante garnie de piquans crochus qui accompagnent par paires les supports des feuilles, & qui subsistent après celles-ci. Elle est sarmenteuse, scabreuse, vivace, s'accommodant d'un mauvais terrein, sec, pierreux, graveleux; elle vient dans les décombres, les fentes des murailles &

les rochers. La difficulté eſt de lui faire prendre racine ; une fois cela fait, elle eſt perpétuelle. Au reſte, je l'ai nommée caprier épineux, parce qu'il eſt d'autres eſpèces ou variétés qui ſont ſans épines & qui rempliroient moins notre objet, celui de former des remparts & des clôtures épineuſes. On peut facilement marcotter le caprier ; on le plante communément par bouture ou par croſſete comme la vigne, & dans le même tems ; quoiqu'il ſoit plus sûr d'attendre le moment où la végétation va ſe mettre en jeu. On obſervera de planter ces boutures un peu inclinées, à 8 ou 10 pouces de profondeur dans une terre médiocre, aſſez fraîche & non fumée : on couvrira l'inciſion extérieure avec un peu de maſtic ou de terre molle ; on les arroſera pendant l'été. On les tranſplante enfin quand elles ont pris racine. Il eſt plus sûr de planter le caprier à demeure. Il en manque beaucoup quand le lieu n'eſt pas propre au développement des bourgeons des premières racines ; c'eſt

alors qu'il faudroit l'élever de marcottes. Le caprier se dépouille de ses feuilles tous les ans, il est sensible au grand froid, il ne convient pour cela qu'aux pays chauds & tempérés. On sait quelle utilité on en retire dans la Basse-Provence & les pays voisins. On le taille aussi annuellement comme la vigne, même plus près de la souche. Il se regarnit bientôt par sa tête, & il pousse dru de longs sarmens qu'on palissade, qu'on entrelace ou qu'on laisse aller au hasard.

C'est vers l'extrémité de ses jets principalement que le caprier porte ses belles & grandes fleurs dont on n'attend pas le développement pour les cueillir. La capre si connue, si agréable au goût pour rehausser le piquant des sauces, & en même-tems si salutaire, n'est point le fruit du caprier, mais le bouton de la fleur au moment qu'il se montre. On le cueille presque chaque jour, & selon qu'on diffère, on en a de différente grosseur. Quoiqu'étant une plante sarmenteuse, le caprier

ne s'élève pas comme la vigne ; au contraire, il a de l'inclination à pencher ſes branches, à les étendre par terre, à embarraſſer la voie. C'eſt pourquoi je conſeille de le placer ſur une hauteur où la ſouche ſera garantie, & les extrémités pendantes ; ſes branches ſeront paliſſadées, & on ſera plus à portée d'en cueillir les boutons. L'expoſition la plus favorable pour le caprier eſt celle du midi ou du levant. On n'oubliera pas que c'eſt une plante étrangère qui ſe plaît en Eſpagne, en Italie & dans le midi de la France. Ce n'eſt pas qu'on ne la cultive ailleurs dans des abris, peut-être avec moins de ſuccès ; mais pour notre objet, ne fût-elle pas productive, elle ſera encore utile.

Les Genevriers.

Les genevriers dont nous connoiſſons pluſieurs ſortes dans le pays, le commun & le cade (*Juniperus communis*, *L. J. oxycedrus*, *L.*) qui ſont à feuilles roides, mucronées & poignantes, & l'oxycèdre

(*J. Phœnicea ; L.*) qui les a obtuſes, ſont des arbriſſeaux toujours verts, formant bien le buiſſon; ils ſont aſſez fournis de feuilles, quoique très-étroites & courtes; elles ſortent communément de trois en trois. Ils ſe plaiſent dans les lieux arides, ſur les montagnes, au milieu des bois. Ils méritent pourtant d'être ſoignés à cauſe de leurs baies très-utiles en pharmacie, & par rapport à leur réſine ou à leur huile forte dont la vétérinaire tire quelque avantage. Le bois en eſt dur, odorant, agréable & ſalutaire à brûler; il peut être ouvré; il paſſe pour incorruptible. Les genevriers proviennent de ſemences quand elles ſont bien mûres & qu'elles ont été miſes à propos en terre : elles reſtent ſouvent deux ans à germer. Il feroit poſſible d'en avoir des pépinières pour l'uſage des haies. On ne devroit plus laiſſer le ſoin de multiplier ces arbriſſeaux aux merles, aux grives, aux étourneaux, &c. Ces baies étant répandues parmi les ſemis des jeunes bois, y font des merveilles; les genevriers

ombragent les nouveaux plants, les défendent du froid, du chaud, & les protègent contre la dent des bêtes fauves. Placés en haie ſur les marges des bois, les genevriers en défendroient encore l'entrée.

Les Rhamnus.

Un genre de plante dont la plupart des eſpèces ſont plus ou moins épineuſes, ſe préſente pour renforcer nos haies ; c'eſt celui du *Rhamnus*, où l'on compte la bourgeſpine, le nerprun, le palivre, le jujubier & d'autres arbuſtes non moins épineux ; mais trop étrangers à nos climats pour être mentionnés ici. (Je conçois les plus grandes eſpérances du *Rhamnus lotus* dont j'ai fait un ſemis qui a bien levé.)

L'Alaterne.

L'Alaterne ou bourgeſpine (*Rhamnus alaternus, L.*) eſt le moins épineux de cette famille, il ne l'eſt même pas en

tout tems ; ce qui paroîtra ſingulier à ceux qui ne ſont pas accoutumés à conſidérer les plantes dans tous leurs âges : ce qui pourroit auſſi le faire prendre, tantôt pour une ſeconde eſpèce, ou pour une variété: en effet, il en a pluſieurs. Il faut qu'on ſache que cet arbre, qui reſte auſſi arbriſſeau, porte deux petites épines noires ſur les côtés de ſes feuilles luiſantes, qui tombent en automne, tandis que les feuilles reſtent encore long-tems ſur l'arbre juſqu'à leur renouvellement, ſans que celui-ci s'en dépouille entièrement. Ainſi, tantôt armé, quoiqu'à la légère, & tantôt inerme, l'alaterne mériteroit par cette ſeule qualité qu'il a d'être toujours vert & touffu, d'être préféré pour certaines haies par leſquelles on ſe propoſe, non-ſeulement de garantir, mais de cacher aux yeux jaloux & avides les productions de ſes poſſeſſions. Comme on pourroit confondre cet arbriſſeau avec le *filaria*, on remarquera la différence qu'il y a entre la diſpoſition de leurs feuilles :

le *filaria* les a oppoſées ; elles ſont alternes dans l'alaterne, avec de petites ſtipules. L'alaterne s'élève facilement de ſes baies ou graines noires, & par marcottes. Il faut être prévenu que dans les pays froids, les ſemences reſtent plus long-tems ſans lever ; il craint lui-même les hivers rudes. Il fleurit en hiver & ſans éclat. Il n'eſt pas ſans utilité. Les ébéniſtes & les tabletiers le recherchent ; enfin on en chauffe les fours.

LE NERPRUN.

LE nerprun ou *Rhamnus catharticus*, *L.* eſt celui qui a donné ſon nom à tout le genre, ſelon la nomenclature du chevalier de Linné. Il a auſſi ſes épines, mais elles ſont terminales. Il ſe dépouille de ſes feuilles en hiver. Ses baies ſont purgatives ; elles ont cela de particulier qu'elles fourniſſent pluſieurs couleurs très-différentes, ſelon leur état de verdure & de maturité : les fruits mûrs donnent le vert de veſſie ; & les fruits verts, le jaune ſi

commun dans la teinture. C'eſt-là une aſſez bonne recommandation pour cet arbriſſeau, que nous avons vu auſſi s'élever quelquefois en arbre, pour qu'il dût être plus répandu qu'il n'eſt. A peine eſt-il connu dans quelques Provinces. C'eſt une autre eſpèce ou variété de nerprun, beaucoup plus petite, qui porte comme la précédente la baie, dite graine d'Avignon, d'où l'on tire une ſi belle teinture jaune, néceſſaire à pluſieurs arts.

N'eſt-il pas étonnant que des plantes de cette nature qui croiſſent ſans ſoin dans quelques cantons de la France, ne ſoient pas multipliées & aſſez cultivées pour que nous ne ſoyons pas dans le cas d'acheter de l'étranger des drogues que notre pays produiroit abondamment, & qu'il donneroit plus pures ! En faiſant entrer des plants des deux nerpruns purgatifs dans nos haies & dans nos bois, nous aurions rempli deux objets également importans, la clôture des champs & l'extenſion de notre commerce. Le nerprun

demande aſſez de fraîcheur dans la terre, & aſſez de chaleur dans l'atmoſphère pour mûrir ſes baies. Au ſurplus, tout terrein lui eſt bon pour végéter. Il vient par ſemences & par drageons enracinés.

Le Paliure.

Le paliure ou porte-chapeau, ou épine de-chriſt (*Rhamnus paliurus*, *L.*) eſt autrement armé que les précédens; il porte à l'inſertion des feuilles, deux fortes pointes inégales, & dont l'inférieure eſt courbée en hameçon; de manière que l'une pique, l'autre accroche & déchire. Auſſi cet arbriſſeau qui grandit & prend facilement de l'ampleur, eſt d'une approche redoutable; l'agrément de ſes fleurs jaunes & mielleuſes, ſon fruit ſingulier en forme de chapeau abattu, ſa verdure riante, ſont des attraits trompeurs qui ne ſe laiſſent pas contempler de trop près. Quand l'hiver ôte au paliure toute ſa parure, il eſt horrible à voir, tant il eſt hériſſé de piquans & de crochets, tant il eſt ſombre,

noir & tortu dans ſes branches, & ſes rameaux qu'il porte en gyrandole; il peut former vraiment des haies de réſiſtance. C'eſt ici l'arbriſſeau qu'on nomme l'épine noire & qu'on emploie en échâlier, principalement autour des arbres nouvellement plantés, & dans des lieux trop acceſſibles aux beſtiaux, aux enfans, &c. Quelques-uns donnent encore, mais improprement, le nom d'épine noire au groſeillier noir ou caſſis; on a appliqué auſſi ce nom, & plus légitimement, au prunellier dont j'ai déjà parlé. Par l'un des articles de la coutume d'Orléans, il eſt expreſſément défendu de planter de haie vive plus près de l'héritage de ſon voiſin que d'un pied & demi, & cette haie doit être d'épine blanche, & non d'épine noire. On a craint ſans doute l'excurſion & l'embarras de cet arbriſſeau offenſif; cependant, s'il étoit ſoumis à la taille, il ſeroit l'un des plus utiles, & ſans inconvénient. Il lève bien de ſemences; il faut les tirer du fruit ligneux en le

caſſant;

caſſant ; elles y ſont par paires, ou de trois en trois. On les fait germer dans le ſable.

Le Jujubier.

On ſera ſurpris peut-être de trouver ici le jujubier natif du Levant (*Rhamnus ziziphus*, *L.*) ; il s'eſt aſſez naturaliſé dans quelques contrées de l'Europe & dans le midi de la France, pour que nous lui offrions territoire par-tout où il voudra venir dans nos mauvais fonds, au riſque que nous ſoyons privés de ſon fruit ſec, doux & acide, indigeſte & le vrai deſtructeur des dents, à cauſe d'un noyau dur & pointu qui remplit la moitié de ſa ſubſtance. Le jujubier a des qualités qui doivent le faire rechercher pour la conſtruction des haies ; il eſt revêche à la taille, il s'en défend par ſes épines. Il eſt armé à chaque nœud de ſes branches, de deux forts piquans, courts, droits ou crochus. Il eſt tout tortu dans ſes embranchemens ; ſon bois eſt dur ; ſes racines donnent beaucoup de rejets ; il n'eſt point

fantaſque pour le terrein, nous l'avons vu ſe plaire & fructifier dans une terre maigre & ſous un ſoleil ardent. Les jujubes ne germent point en terre, on ne multiplie cet arbre étranger que par les ſurgeons; on excite ceux-ci à ſe produire en labourant la terre tout autour & en ſoulevant quelques racines; on les tranſplante enſuite avec leur chevelu. Pour l'uſage que nous voudrions en faire dans les haies épineuſes, il ſeroit plus prompt à croître par ce moyen; & plus on le tiendroit rabaiſſé, ravalé, plus il prendroit de vigueur par les racines en multipliant ſes tiges. Les pays chauds ſont plus convenables au jujubier que les pays froids, quoiqu'il endure chez nous des hivers aſſez âpres & aſſez longs. Il faut ne pas perdre de vue la terre originaire des végétaux, quand on eſt jaloux de leur réuſſite. L'analogie eſt un des premiers guides en agriculture.

Le faux Acacia.

Si j'ai donné place dans nos haies à un arbre ſorti du Levant, puis-je la refuſer à un autre venu de Virginie & de Canada, auquel, depuis près de deux ſiècles, nous avons fait oublier ſa patrie ? Le faux acacia eſt ce bel arbre tout plein d'agrément & d'utilité, aujourd'hui aſſez répandu, & dont nous ne ſavons pas tirer aſſez d'avantages. Je dis faux acacia, car il ne fut jamais légitime dans cette famille. C'eſt ainſi que les premiers qui ont nommé certaines plantes juſqu'alors inconnues, ſans avoir ſouvent le droit de le faire, leur ont impoſé des noms relatifs aux objets de leur connoiſſance, ſans trop examiner ſi les mêmes caractères leur appartenoient. Quoi qu'il en ſoit de celui-ci, on le connoît aſſez ſous ce nom vulgaire d'acacia ou faux acacia (*Robinia pſeudo-acacia, L.*) Ses belles fleurs légumineuſes & pendantes en grappes blanches ne grainent point, ou rarement dans nos climats,

& leurs ſemences avortées ne lèvent point. Mais il nous dédommage amplement par des ſcions qui repouſſent en nombre, même à de grandes diſtances. Cette propagation peut le rendre importun.

Deux grands acacias étoient plantés dans la cour d'une maiſon voiſine de celle que j'habite; je vis paroître dans un printems pluſieurs jeunes acacias dans mon jardin attenant, ſans qu'il y en eût jamais eu de plantés en ce lieu. Une racine égarée avoit ſans doute traverſé le mur mitoyen, attirée par la bonne terre, & m'avoit fait ce préſent que je n'avois point deſiré. J'en ai vu paroître conſécutivement pluſieurs autres jets, même long-tems après qu'on eut arraché les deux maîtres arbres. Incommodé par le mauvais emplacement de ces jeunes plants d'acacia, j'en ai arraché, j'en ai tranſplanté en campagne, j'en conſervai un dans ledit jardin qui a groſſi & grandi ſans ſoin; il donne à ſon tour des rejets.

L'acacia, lorſqu'il eſt aſſujetti par la

taille & paliſſadé ſur un treillage, fait un effet admirable par la gaieté que répand ſon feuillage qui ne donne qu'une ombre claire. Recépé au pied, il fournira une forêt de ſujets. Cette propriété qui n'eſt pas donnée à tous les arbres, & celle d'être garni de piquans courts, mais roides, qui accompagnent par paire chaque bourgeon & toute la tige, rendent le faux acacia propre à former des barrières & des haies inacceſſibles ſur certains terreins où l'on n'auroit pas à craindre ſon excurſion; on pourroit de diſtance en diſtance en laiſſer monter quelques tiges. Il croît aſſez vîte, il donne un beau bois, fort dur, qui eſt jaune-rougeâtre & veiné, il peut être ouvré comme le bois des Indes; aucun autre ne reſſemble plus à celui du cocotier quand il eſt vieux. Il ne faut point planter cet arbre ſur les hauteurs, parce que le vent le tourmente & en fait éclater les branches. Ce qui devroit ſur-tout rendre cet acacia cher au cultivateur & à l'économe, c'eſt l'emploi que l'on peut faire

de ſon feuillage comme fourrage; les beſtiaux l'appètent. M. Bohadſch a écrit un mémoire à ce ſujet, auquel je renvoie le lecteur. L'acacia introduit dans les haies comme arbre & comme buiſſon, réunira encore plus d'avantage ; ſon bois & ſon feuillage ſeront toujours plus recherchés, à meſure qu'ils ſeront plus communs & trouvés plus utiles. Ne lui livrez point les terres douces & celles en labour, il y feroit trop de progrès en s'écartant de ſes bornes.

Les jardiniers appellent encore du nom d'acacia ou caſſie, une ſorte de ſenſitive arbuſte, à piquans déliés & à fleurs jaunes en houppe, très-odorantes. C'eſt le *mimoſa farneſiana*, *L.* qui tiendroit bien ſa place dans les haies de propreté, s'il étoit toujours placé dans des abris & au midi. Il ſe dépouille en hiver, il eſt ſenſible à la gelée. Il lève facilement de graines quand on les a faites tremper quelque tems dans l'eau. Cet arbriſſeau nous eſt venu du Levant. Mais ce n'eſt point le cas de nous

attacher à la culture des plantes délicates qui demandent des abris, tandis que nous ne voudrions les employer que pour les faire servir elles - mêmes d'abri à d'autres.

Je citerai encore un arbre étranger, moins connu que l'acacia, mais non moins beau, non moins domestique, & qui se multiplie aussi par rejetons & par des plants enracinés que ses extrêmes racines produisent quelquefois loin de lui quand il est fort. On l'a nommé d'abord *triacanthos*, c'est-à-dire, triple-épine, à cause de ses épouvantables pointes qu'il présente de la baie à la cîme, sur son tronc, sur ses branches & ses rameaux touffus; elles ressemblent à des dards & à des tridens. Cet arbre majestueux qui prend la plus belle forme, lorsqu'il n'est pas contrarié, est connu des jardiniers sous le nom de fêvier du Canada, à cause de ses gousses; on l'a nommé aussi acacia d'Occident; les savans ont adopté celui de *gleditsia* que lui imposa Clayton, botaniste Anglois,

en faveur de l'illuftre M. Gleditfch de Berlin.

LE FEVIER.

QUOIQUE arbre de haute futaye, en le recépant, le fêvier feroit bientôt contenu en buiffon, & en dirigeant fes branches latéralement, il formeroit des haies véritablement offenfives & défenfives. On pourroit auffi le laiffer monter quelquefois en plein vent, car il s'élève fort droit. Son feuillage clair & pinné ne donne pas beaucoup d'ombrage. J'ai vu fur des arbres de 25 à 30 ans des piquans de 8, 10 & 12 pouces de long, lefquels pourroient fervir à différens ufages économiques, à percer, à cheviller, à enfiler des fruits, à fufpendre mille chofes. Quant au climat qui doit lui être propre, il y paroît indifférent, ou il s'accommode de plufieurs. J'en ai vu à Paris, à Nîmes, chez M. Baux, médecin à Montpellier : celui du jardin royal eft remarquable par fa beauté ; on en a tiré deux qui font dans le jardin de la Reine,

& presqu'aussi beaux que lui. Je sais que le fêvier a été élevé à Montbard en Bourgogne & à Toulouse, il pourroit être à Lyon. Je l'ai eu autrefois, & je l'ai recouvré d'un drageon enraciné, il croît dans mon jardin sans soin. Le seul obstacle pour en former des haies étant dans la rareté de cet arbre, il seroit bientôt multiplié, si les amateurs & les curieux qui le possèdent en donnoient l'exemple & le communiquoient. M. Aimen avoit assuré à M. Duhamel en avoir vu des haies auprès de Bordeaux ; ce dernier avoit saisi cette idée & proposé d'en former des haies, en l'étêtant. Il est, au reste, une espèce de gleditsia sans épines qu'on voit au jardin du Roi à Paris.

Le Bois puant.

L'Anagyris ou bois puant, vrai arbrisseau qui vient en touffe, peut servir à défendre l'entrée de certains champs, tant par son odeur fétide qui répugne aux animaux, que par de petits piquans fourchus;

ou plutôt des ſtipules aigues qui ſont à l'oppoſite des feuilles à trois folioles. C'eſt le plus grand parti qu'on puiſſe tirer de cet arbuſte, qui eſt d'ailleurs de peu d'uſage, en le mêlant dans les haies ; il ne figure que par ſes grappes de fleurs jaunes papillonnacées. Il eſt naturellement champêtre, il aime les lieux eſcarpés & les pays méridionaux. Il eſt aſſez commun ſur la montagne de Montmajour près d'Arles. On peut le ſemer de ſes légumes, il lève bientôt. On le multiplie auſſi par marcottes. Il craint les hivers très-froids.

L'Arbre d'argent.

Si je nomme l'arbre d'argent ou l'arbre de paradis (*Elæagnus*), improprement dit olivier de Bohême ou olivier ſauvage, pour être inſéré dans les haies, on ne croira pas que je veuille y introduire un arbre délicat, trop précieux ou difficile à multiplier. Il croît naturellement dans le Levant & en Eſpagne. On le connoît en Provence, on l'élève ſans peine à Paris ;

& ſous un ciel plus tempéré, je l'ai mis en paliſſade à l'expoſition du midi ; au nord & ſous une haie fourrée, il réuſſit toujours. Un plant venu de bouture que j'avois négligé dans un grand vaſe caſſé, & dont la terre s'étoit éboulée, avoit plongé ſa racine juſqu'au fond du pot dont elle avoit franchi l'ouverture; & après avoir parcouru à nu un eſpace de 8 à 9 pouces, elle avoit pénétré dans la terre, & tracé dans une allée où je conſerve encore pluſieurs drageons. Je ne dis rien de l'élégance de cet arbre à feuilles argentées, à fleurs dorées & ſuaves; il n'y a que ſes piquans affilés & ligneux qui me le font eſtimer dans ce moment pour les haies, & ſa facilité à ſe reproduire du pied. Il faut éviter de charger *l'elæagnus* de plaies au tems de la sève, parce qu'il eſt gommeux; ce qui en hâteroit la perte. J'en ai inciſé pourtant au tronc, aux branches; j'en ai écuſſonné pour quelques eſſais, & ça été ſans inconvénient. On l'élèvera facilement de marcottes & par bouture. Il

ſe dépouille en hiver; ſes jeunes pouſſes reſtent blanches & drappées. Tout terrein lui eſt bon; il aime pourtant un peu d'humidité.

LE LYCIUM.

JE ne ſaurois paſſer ſous ſilence un arbriſſeau qui a tous les droits à tenir une place dans les haies, puiſqu'il s'y range de lui-même; car c'eſt toujours ſur les rives & les liſières des champs & des vignes qu'on le trouve : c'eſt le *Lycium Europæum*, *L.* ou *Jaſminoides* des Auteurs. Jamais arbriſſeau ne fut plus ſcabreux & plus tortu; ſon bois eſt blanchâtre, ainſi que ſon écorce; ſa verdure eſt gaie, il n'en eſt jamais entièrement dépourvu. Il eſt armé de rudes piquans, à l'aiſſelle des bourgeons des feuilles qui ſe chargent eux-mêmes de feuilles. Ses rameaux ſont flexibles & s'entrelacent au mieux. Il prend aſſez bien de bouture, ſur-tout, ſi avec la branche ou le rameau on emporte un peu de partie ligneuſe du tronc ou de la ſouche.

J'avois ainſi multiplié quelques plants de *lycium* il y a environ dix ou douze ans dans une paliſſade ; toujours tondus, coupés & jamais taillés avec art, ils ont formé des buiſſons horribles dont le pied eſt aujourd'hui très-gros. On le multipliera plus facilement de marcottes.

Cette eſpèce de *lycium* qu'on ſurnomme d'Europe, parce qu'il eſt commun par-tout, a pour congenères d'autres eſpèces étrangères, une ſur-tout qu'on dit venir d'Afrique ; elle n'eſt pas ſi forte, ni ſi ligneuſe que la précédente, elle eſt encore plus flexible, plus ſarmenteuſe ; c'eſt du moins ce que j'ai remarqué ſur l'individu que je ſoigne depuis peu, juſqu'à ce que je puiſſe le multiplier & l'abandonner aux champs.

LE BUISSON ARDENT.

JE finirai cette ſection des arbres & arbuſtes épineux dont on peut former des haies, par l'indication de trois eſpèces aſſez analogues à celle par qui j'ai débuté,

c'eſt-à-dire l'aubépine. L'une eſt le buiſſon ardent (*Meſpilus pyracantha*, *L.*), l'autre eſt l'azerolier (*Cratægus azarolus*, *L.*) qui peuvent mutuellement être entés l'un ſur l'autre, ſervir de ſujets pour les greffes, être employés aux haies champêtres & aux paliſſades d'ornement. Le premier, qui réjouit la vue par ſon fruit couleur de feu qui perſiſte pendant tout l'hiver, ſouvent entremêlé dans le vert de ſes feuilles, ſe multiplie de ſemences, par marcottes & par boutures. Il quitte chez nous ſes feuilles en hiver, il les conſerve ailleurs ; il craint la ſéchereſſe.

L'Azerolier sauvage.

L'AZEROLIER ſauvage eſt encore un des arbriſſeaux épineux qui ſe rangent dans les haies ; mais il perd ſes piquans par la culture ; j'entends une culture aſſidue, différente de celle qu'on lui donne par haſard aux champs. On pourroit en élever de haute tige parmi les haies. Son fruit eſt une petite pomme rouge à deux noyaux,

& d'un goût aigrelet. L'azerolier cultivé & greffé en produit de plus groſſes qui ont la forme d'une petite poire, & qui ſont encore préſentables. Sur cet article des variétés, je m'abſtiens d'en dire davantage, parce que je les ſuppoſe mieux connues des jardiniers.

L'Aubépine rouge d'Amérique.

Le troiſième des arbriſſeaux dont j'avois à parler, nous eſt étranger; il eſt indigène de l'Amérique ſeptentrionale, & c'eſt ſur la recommandation de M. Kalm qui l'a vu ſur les lieux, & qui nous l'a fait connoître comme un des plus propres à former des haies vives, (voyez les Mémoires de l'Académie de Suède, IV^e^ trim. de 1773, art. II.) que je lui donne place dans cette ſection. C'eſt le *Cratægus coccinæa, L.* Les Anglois l'appellent Cockſ-pur-hawthorn. Nous pourrions le nommer l'aubépine rouge d'Amérique.

PLANTES ÉPINEUSES.

JE néglige de parler de quelques fous-arbriffeaux, trop bas pour former en feuls des haies, & qui, tout au plus pourroient fervir de rempliffage. Il eft auffi une infinité de plantes, foit annuelles, foit vivaces, hériffées d'afpérités & de piquans qu'on pourroit jeter dans les haies pour les garnir & fervir à rebuter les beftiaux qui n'y touchent pas. Telles font l'acanthe fauvage ou brancurfine épineufe, les viperines, le chardon-rolant & le panicaut de mer, l'arrête-bœuf, différentes centaurées & de gras chardons, comme l'épine jaune, & celui dit épine blanche ou pet-d'âne, la chauffe-trape, la carline, la fufelée & tant d'autres que je ne veux point énumerer, crainte d'être accufé de produire des plantes maudites, profcrites par le cultivateur, qui tâche plutôt d'en purger fes poffeffions & d'en garantir fes champs. On voudra bien en excepter le chardon à foulon, en ce cas très-utile.

Aloès et Figuiers d'Inde.

Laissons auſſi l'Africain & l'Américain ſe ſervir de leurs raquettes, cardaſſes, ſiguiers d'Inde & autres plantes graſſes pleines de ſucs, couvertes d'épines & trop ſenſibles à la gelée. Laiſſons-leur de même *l'yneca* ou arbre de dragon, plante qui s'élève en arbre & qui porte ſon trait au bout de chaque feuille roide terminée par une pointe horride & meurtrière.

Les grands aloès & le faux aloè (*Agave Americana, L.*) ſont des plantes équipées de même. Ce dernier, l'interprête des amans qui aiment à y inſcrire deſſus leurs noms & leurs ſentimens, ne ſupporte pas toujours nos hivers rigoureux. J'en ai vu périr par cette cauſe, d'immenſes & de très-robuſtes. On m'aſſure qu'aux environs de Perpignan & dans tout le Rouſſillon, on le plante en haie ſur le bord des champs. Il croît dans les murailles. C'eſt ce que je vois confirmé par M. Bowles

(Voyage d'Eſpagne) qui dit, que dans toute l'Andaloúſie on ſe ſert du pitt, eſpèce de grand aloès, pour les haies des jardins & pour celles des vignes. Aux environs de Malaga, on ſe ſert d'aloès & de figuier des Indes dont les pointes rendent les haies impénétrables.

Il faut un climat privilégié pour ces plantes exotiques. Les cierges (*Cactus*) les *echino-melocactus* ſont de la même cathégorie. Le climat d'Eſpagne équivaut à celui dont elles ſont originaires. M. Bowles nous apprend que *l'opuntia* ou figuier d'Inde eſt très-commun dans toute la partie orientale & méridionale de l'Eſpagne; qu'il y vient par-tout ſans culture juſque dans les fentes des rochers où il y a à peine de la terre pour couvrir leurs racines. Quant à l'aloès-pitte dont M. Bowles aſſure qu'on peut former des haies ſans peine & ſans frais, puiſqu'il ſuffit, dit-il, de placer dans la terre la pointe d'une feuille, c'eſt une plante qui auroit bien d'autres uſages ſi on la multiplioit

aſſez pour en tirer parti : elle fourniroit une eau-de-vie, elle ſerviroit à faire des cordes & des rênes, &c. A Barcelone, on en fabrique des blondes ; les Indiens en tiſſent leurs hamachs.

Le palmier dattier qui a auſſi ſon utilité & ſes piquans pourroit ſervir de bonne clôture dans les climats chauds qu'il deſire.

Dans les Iſles Françoiſes de l'Amérique, les Savannes, qui ſont les prairies où l'on fait paître les beſtiaux, ſont pour la plupart entourées de haies de citronniers épineux. On en connoît parfaitement l'utilité, & on les entretient à la hauteur de 6 ou 7 pieds.

C'eſt aſſez s'être mêlé dans les buiſſons & les épines, paſſons en des lieux plus agréables, où ſans quitter notre objet de vue, le coup-d'œil ſera plus ſatisfait, & la culture plus attrayante.

DES HAIES D'AGRÉMENT.

L'USAGE des haies ne ſe borne pas aux champs ; on en fait pour l'agrément & la décoration des jardins, des parcs & des campagnes habitées. La diſpoſition favorable des lieux & l'agrément qu'on a voulu répandre ſur ſes poſſeſſions, ſans ceſſer de les rendre utiles, auront ſans doute fait employer avec un peu plus d'art dans les clôtures, des plantes qui ont paru mériter plus de ſoin & une certaine préférence, parce qu'elles ne ſe préſentoient point ſous la forme de ronces & d'épines. Non-ſeulement on les aura mêlées dans les haies, mais on les aura placées avec plus d'avantage ſur des ſoutiens, ſur des échalas, des treillages & contre des murs, pour étaler tout ce qu'elles offroient d'agréable. Ç'aura été l'origine des paliſſades, eſpaliers, bordures d'appui & des doubles haies, dont celle d'ornement fut

revêtue en dehors d'aubépine & d'autres arbriſſeaux à piquans.

J'aurois trop de plantes à décrire, & j'étendrois trop mon Mémoire, s'il falloit inſiſter ſur toutes les manières de ſe comporter de celles qui peuvent être compriſes dans cette ſection. L'expérience qu'ont acquiſe ſur cela les jardiniers, & les inſtructions qu'on trouve chez les Auteurs qui ont écrit des jardins d'ornement, quoique nul ne l'ait fait expreſſément pour les haies, me diſpenſent d'entrer dans tant de détails. Il me ſuffira de dire en général que pour les haies & les paliſſades d'agrément, on pourra préférer une infinité d'arbres & d'arbuſtes à fleurs doubles ou à feuilles panachées, & les variétés les plus belles. On ſaura que les plantes rampantes & ligneuſes, celles à tiges ſouples, flexibles, ſarmenteuſes, à vrilles & à tenons ſont celles qui forment en moins de tems des paliſſades & des haies; qu'elles s'élèvent, s'abaiſſent, s'étendent, s'entortillent à volonté, s'ac-

colent & se soutiennent mutuellement.

On se décidera donc selon l'occasion & la convenance du lieu, entre la vigne cultivée & la vigne sauvage ou lambrusque qui s'embrouille dans les haies, en jetant de longs sarmens qui servent de lien & de cordage, & qui répand par ses fleurs, au mois de Juin, un parfum des plus suaves & mielleux. Elle se marie aux arbres qu'elle peut atteindre, & confond son feuillage avec le leur.

LA VIGNE-VIERGE.

On préférera la vigne-vierge, ou de Canada (*Hedera quinque folia*, *L.*) qui grimpe sur tout ce qui l'approche, & qui fait un si bel effet en automne, quand ses feuilles à cinq lobes rougissent. C'est une belle tapisserie pour masquer des murailles.

LA VIGNE DE JUDÉE.

On aura encore la vigne de Judée, autrement douce-amère, ou morelle grim-

pante (*Solanum dulcamara, L.*) que les Médecins ont mise tant à la mode. Elle ne s'étend pas autant que la précédente, ni n'est aussi ligneuse.

Les Clématites.

Je nommerai pour les mêmes fins les clématites ou herbe aux gueux, sur-tout la commune (*Clematis recta, L.*) qui grimpe plus que les autres, & qui sert de lien, qui garnit jusqu'à envelopper & à étouffer les autres plantes. Il faut la laisser seule. Elle se seme & se provigne d'elle-même. On croit respirer auprès de ses fleurs le parfum de la fleur d'orange. Elle nuit aux arbres qu'elle masque. Il est quelques espèces fort belles que recherchent les curieux pour leurs bosquets.

Les grands Liserons.

Les liserons, le grand principalement à fleur en cloche qui entoure naturellement les haies aux lieux frais & humides; les *ipomea* si voisins de ce genre,

& à fleurs si variées pour les couleurs.

LE HOUBLON.

LE houblon, qui trace autant dans le sable par ses racines stolonifères, qu'il garnit en peu de tems par son feuillage pliant & docile les tonnes & les cabinets de verdure.

LA GRENADILLE.

LA grenadille ou fleur de la passion (*Passiflora cærulea*, *L.*) dont la racine est rampante & les montans s'élèvent en colonnes torses, en formant des nœuds gordiens par-tout où ils s'entrelacent; sur-tout s'ils sont soutenus par des échalas & des clayons. Elle sert à faire des couronnemens & des portiques. Elle grimpe sur les arbres sans les endommager.

Le jasmin simple, auquel on peut associer deux autres espèces plus ligneuses, les jasmins jaunes des bois.

La Bignone grimpante.

La bignone grimpante, à longs ſarmens & à grandes fleurs rouges ſans odeur, dite improprement jaſmin de Virginie (*Bignonia radicans, L.*) il lui faut un ſoutien ſolide, une muraille comme au lierre pour s'y cramponner; elle l'orne admirablement par ſa verdure & ſes fleurs pourpres. Mais ſes ſarmens ſe sèchent pendant l'hiver.

Les Chevre-feuilles.

Les chevre-feuilles, à branches ſarmenteuſes & flexibles, font un bel effet, même dans les haies les plus ruſtiques. Le parfum de leurs fleurs hétéroclites eſt des plus gracieux. Le coup-d'œil de leurs variétés & de leur forme diverſe eſt des plus agréables. Ils ont toutes les facilités à prendre par ſemences, par marcottes & par bouture. Je comprends ici tout le genre des *lonicera* où ſont rangés les chevre-feuilles ordinaires, les peryclimènes,

les *chamœcerasus* ou faux cerisiers des haies, le *xylosteum*, le *symphoricarpos* & autres qui tous se palissadent & souffrent bien les ciseaux.

A toutes ces plantes qui se le disputent en agrément, je n'ose associer le lierre ordinaire ou lierre en arbre, quoique beau, quoique vert ; c'est le destructeur des murailles & le bourreau des arbres. Il lui faut l'un ou l'autre pour le soutenir & le nourrir. Le lierre, quelqu'agréable qu'il soit, imprime la honte du maître & la négligence du fermier sur les murs du château & de la métairie, & il les change bientôt en masures.

Il se conduit de lui-même, sans secours, il se greffe en approche. C'est peut-être lui qui a naturellement fait naître l'idée des greffes. Il n'y a qu'à épier la nature pour prendre de grandes leçons.

Il ne faut pas confondre ce lierre ligneux avec le lierre terrestre (*Glechoma*) qui n'est qu'une plante foible, quoique vivace par sa racine fibreuse. Celui-ci

n'a rien de commun avec le précédent qu'un nom impropre.

On ne peut refuser une place à une forte d'arbuste qui est sarmenteux & branchu, & qui, par la taille, devient des plus touffus ; c'est une espèce de *periploca* ou d'apocin, nommé par les modernes *Cynanchum erectum, L.* : cette plante pliante quitte ses feuilles en automne ; elle ne refuseroit pas d'habiter dans nos climats. On l'élève par drageons & par marcottes, mais il faut se méfier & se garantir de son suc laiteux & caustique.

Plantes a exclure.

Pour la même raison je dissuaderai les curieux d'employer dans leurs tonnes, palissades & cabinets de verdure les *Rhus radicans & toxicodendrum, L.* quelque agréables qu'ils soient. Leur suc est pernicieux, & leur vapeur nuisible. On pourra s'en assurer par l'observation de M. Gleditsch, (Journ. de Physiq.) & par ce que j'ai malheureusement éprouvé moi-même.

J'ai consigné mon observation dans la Gazette de santé, n°. 31, 1782.

Enfin, je pourrois comprendre ici les lianes, les mangles, paletuviers, candels & autres rhizophores, toutes plantes & arbres d'Amérique & des Indes formant d'un seul pied, & par leurs branches qui plongent en terre & remontent en tiges, des barrières & des forêts inextricables; mais il ne nous appartient point de faire usage de plantes exotiques aussi extraordinaires, il faut les abandonner à des climats brûlans & à un sol humide, à de vastes contrées où le Sauvage laisse errer la bête fauve sans en être intimidé; tandis que ces affreux déserts feroient l'exil & le supplice de l'homme policé. Faisons plutôt la revue des plantes qui naissent dans nos contrées, dans ces climats heureux où la culture est faite par des hommes libres, & nous aurons à choisir entre mille aussi variées qu'intéressantes pour nos besoins.

Les Filards.

Veut-on des haies & des palissades toujours vertes, pour des avenues, pour l'enceinte des parcs & pour marquer des divisions des bois, &c. on aura les filaria ou filaris (*Phyllirea latifolia & angustifolia, L.*) d'un vert obscur & à feuille lustrée, & le petit filaris à feuille étroite, longue & blanchâtre, qu'on prendroit presque pour un olivier sauvage. Ce sont deux arbrisseaux charmans, des plus vivaces, & toujours feuillus. On les multiplie par marcottes & par semences; celles-ci restent deux ans en terre. Ils prospèrent dans les lieux frais & ombragés, quoique nous en trouvions dans des lieux pierreux & arides.

Le Troene.

Le troêne (*Ligustrum vulgare, L.*) garde aussi sa verdure & se pare de bouquets blancs en pyramide, d'une odeur mielleuse; il leur succède des baies noires

qui teignent en pourpre. Cet arbrisseau buissonne facilement par le pied, parce que sa racine est rameuse ; il divise extrêmement la terre ; il faut la lui donner forte & fraîche. Il vient également de semences, de rejets & par marcottes. Une seule souche, en la marcottant, m'a donné plus de cent sujets bien enracinés, parce que chaque marcotte peut se diviser en plusieurs. On trouve le troêne dans les taillis.

Le Myrte.

Le myrte odorant & toujours vert (*Myrtus communis*, *L.*), l'un des attributs de l'hymen, est vu avec plaisir dans les jardins d'ornement & en pleine campagne. Il en est à feuilles plus larges, d'autres à feuilles plus étroites, plus courtes & d'un vert plus luisant ; il en est de panachés. Cet arbrisseau élégant réussit moins bien par ses baies trop tardives à germer, que par des branches couchées qui prennent assez facilement racine, & qui donnent

beaucoup de chevelu. Sa culture eſt comme celle du troêne ; on le tond, on le taille de même ; il eſt pourtant plus ſenſible au froid. Il nous eſt anciennement venu des pays chauds, & il ne ſe comporte bien en pleine campagne que dans nos provinces méridionales.

Le Laurier-tin.

Le laurier-tin (*Viburnum tinus, L.*), d'un vert plus ſombre & qu'on trouve toujours, ou avec des fleurs, ou avec des fruits, n'eſt jamais plus beau qu'en hiver ; il ſe couvre de bouquets, de fleurs en corymbe qui le diſputent par leur blancheur à la neige, & qui bravent la rigueur de la ſaiſon. Il s'enracine de lui-même chaque fois que ſes rameaux touchent à terre dans un lieu frais. On peut le marcotter aiſément ; ſes ſemences, quoique mûres, ſont dures à lever. Il croît dans tous les terreins & dans les bois.

LE LAURIER FRANC.

Le laurier ordinaire ou franc (*Laurus nobilis, L.*) réuſſit mieux de ſemences que de plançons enracinés ; mais il ne faut point que la gelée ait touché ſes baies huileuſes qui ſont mûres en automne ; il faut les ſemer de ſuite, elles leveront au printems ; ſinon on aura la patience d'attendre deux ans avant de le voir germer & ſortir de terre. Il lui faut de plus une terre chaude & un climat aſſez tempéré, ou un climat chaud & une terre fraîche. Récépé quand il a vieilli & qu'il eſt monté en arbre, il repouſſe du pied avec vigueur & préſente les plus belles paliſſades, ſur-tout quand il eſt en fleur aux approches de Pâques. Non-ſeulement le laurier ſert à l'ornement des jardins, des boſquets, ſalles & cabinets d'hiver à l'expoſition du midi ; mais je l'ai vu réuſſir en pleine campagne pour maſquer des rochers, des mâſures, & être ſoumis au ſoc de la charrue. Un de mes voiſins de campagne qui en

à une longue paliſſade au dos d'un vieux mur, ſe propoſe d'en faire des coupes réglées, pour faire ſervir les jets droits & flexibles à des cerceaux pour relier des tonneaux. Il faut pour cela l'élaguer & le laiſſer monter en houſſine. Anciennement on faiſoit plus de cas du bois de laurier : on trouve dans Héſiode (*les Travaux & les Jours, v. 435*) que le laurier & l'orme ſont les meilleurs bois pour faire le timon de la charrue, comme le chêne pour le dental, & le chêne verd pour le manche.

Le Laurier-Rose.

Le laurier-roſe (*Nerium oleander, L.*), plante des Indes, s'eſt depuis long-tems acclimaté chez nous & en Eſpagne ; il s'eſt rendu même agreſte par l'inculture. J'en ai vu former des maſſes indeſtructibles, tant ſes racines ſont profondes & vivaces. Son feuillage eſt d'un vert terne, il peut faire nombre dans les haies d'agrément, Il dédommage pendant la belle

ſaiſon, par ſes grands bouquets roſes ou blancs, de ſa trop grande inutilité. On en connoît pluſieurs variétés, & à fleurs doubles. Rien n'eſt ſi facile à multiplier de bouture, parce qu'il a beaucoup de moelle.

LE LAURIER-CERISE.

LE laurier-ceriſe (*Prunus lauro-ceraſus*, *L*), que j'entends ſouvent confondre avec le précédent, quoique bien différens, & dans le vrai, n'étant lauriers ni l'un ni l'autre, s'élève au mieux par bouture & par marcottes, quelquefois auſſi par ſon fruit en grappe qu'il ne donne que quand il eſt abandonné à lui-même, & dans une bonne expoſition, ſans être gêné par la tonte. Ses larges feuilles d'un vert clair & comme verniſſées, douées auſſi d'une amertume agréable, parent au mieux & en tout tems les haies, paliſſades & autres ornemens de verdure auxquels on l'emploie. Il ſupporte les ciſeaux. Il eſt auſſi ſenſible à l'excès de ſéchereſſe pendant

l'été, qu'à l'aprêté des hivers rigoureux; il y résiste pourtant long-tems; mais il jaunit quand il souffre. Il aime la terre humide & meuble.

Les Pins, Sapins et Pesses.

Les pins, les sapins & les pesses (*Pinus, Abies, Picea*), étant assujettis en buissons & comme rabougris, forment des barrières aux bois mêmes qui en sont plantés, aux taillis & aux futaies de toutes sortes d'arbres; ils formeroient par-là des courbes. En leur permettant de s'élancer par intervalle, ils borderoient aussi agréablement qu'utilement des possessions immenses où souvent d'autres arbres ne peuvent croître. Leurs feuilles qu'on nomme improprement des piquans, soit par leur chûte, soit par l'élagage, procurent un bon engrais. Ces arbres se plaisent davantage sur les hauteurs; le pin y arrondit superbement sa tête, le sapin porte fièrement sa cîme en pointe, le faux sapin étend ses branches en guir-

landes. Rien n'eſt plus ſomptueux qu'une paliſſade d'*épicea*, dit M. le Baron de Tſchoudi (*Encyclopédie*, mot *Sapin*). Il s'en trouve une double, de près d'une lieue de long, ſur la chauſſée qui va de Berne à Fribourg, qui fait l'admiration de tous les étrangers.

L'If.

L'If (*Taxus baccata*, *L.*) & le cyprès (*Cupreſſus ſempervirens*, *L.*), ſont plus fournis encore de feuilles & plus familiers avec nous. On les ſoumet à la taille, on les rabaiſſe, ou on les laiſſe s'échapper de toute leur force. Quoique l'if ſoit déchu de ſon ancien honneur d'orner les lieux de plaiſance, il eſt toujours en état de nous rendre quelque ſervice. Son utilité n'eſt point ſoumiſe au caprice de la mode ; il forme de bonnes paliſſades fourrées, & clôture bien un jardin ; il couronne gracieuſement des monticules ; toujours vert, il ſe moule à toutes les formes. Profitons d'une remarque de

M. Duhamel, n'importe qu'on l'ait faite avant lui ; c'eſt que l'if de bouture vaut mieux pour les haies & les paliſſades, parce qu'il s'élève moins, & qu'il ne monte pas droit comme celui de ſemence ; le premier s'étend, ſe courbe & ſe fourche davantage. On peut placer l'if dans tous les terreins ; il ne craint pas les plus maigres, les pierreux & les élevations. Il ſe plaît bien mieux à l'ombre, & l'on a prétendu que la ſienne n'étoit pas ſaine. Il paroît craindre la trop grande humidité.

Le Cyprès.

Le cyprès nous intéreſſe plus encore, parce qu'il pourroit être de la plus grande utilité pour les arts. La charpente & la conſtruction pourroient tirer de grands avantages de ce bois précieux & preſque incorruptible. Les pieux, les échalas, les piquets, les pilotis, les ſoutiens ſi néceſſaires dans l'agriculture, le jardinage & dans toute l'économie rurale & do-

meſtique, pourroient être pris ſur cet arbre. Avec les cyprès rapprochés on forme des paliſſades, des murailles en verdure d'une étendue immenſe, & de telle élévation qu'on veut. Nous en avons une dans le pays qu'on voit toujours avec plaiſir. Elle a été témoin des réflexions d'un grand homme dans les Finances.

Le cyprès mâle dont on fait moins d'uſage, ſeroit pourtant à préférer à cet effet, parce qu'il a ſes branches diſpoſées latéralement à angles droits; ce qui remplit beaucoup plus d'eſpace avec un moindre nombre de plants. Au lieu que le cyprès, dit abuſivement femelle, (puiſque l'un & l'autre portent également des fleurs mâles & des fleurs femelles) s'élève en pyramide, & occupe très-peu d'eſpace ſur ſes côtés.

Un jardinier habile ayant formé depuis peu un verger & un potager dans un champ qui avoit, d'un côté pour limites, une grande route fort paſſante, & voulant,

non-ſeulement mettre ſes fruits à l'abri de l'incurſion des paſſans, mais les ſouſtraire à leur vue, les garantir auſſi de la pouſſière & du vent du nord, avoit ainſi barré toute communication en formant une triple haie. La première ou la plus extérieure qui fait défenſe, eſt plantée ſur la berge d'un petit foſſé & eſt en aubépine ; la ſeconde qui forme le rideau, eſt en cyprès qui cachent tout ce qu'on ne doit pas voir ; & la troiſième qui ſert de dernier retranchement pour ceux qui croiroient pouvoir forcer la première barrière encore foible, eſt en cannes ou roſeaux touffus, auxquels on a cédé une toiſe environ de terrein ; une rigole les arroſe en même-tems qu'elle leur ſert de ligne de ſéparation. Le tout n'occupe guère plus de deux toiſes en liſière ſur toute la façade du jardin qui eſt à-peu-près de 300 pas. Les côtés qui ont un peu plus de longueur ſont ſeulement entourés d'aubépine, ainſi que le derrière de cet enclos. Les cannes ont été depuis ar-

rachées, & leur place a été défrichée. Je cite cet exemple pour inviter le cultivateur à ſavoir perdre quelque eſpace d'un bon terrein, quand il s'agit de conſerver le produit du rejet. Je reviens à l'arbre qui a donné lieu à cette citation.

Tout le monde a occaſion de voir croître le cyprès par-tout ; on le deſire, & l'on y attache une idée de triſteſſe que les poëtes ont accréditée, & qu'un ridicule préjugé entretient. L'if & le cyprès ont été proſcrits à tort de nos jardins, à cauſe de leur vert ſombre. Ils devroient être plus employés, préciſément parce qu'ils ſont toujours verts, & encore plus, parce que leur bois peut être utile. Il eſt peu d'arbres d'une verdure auſſi ſatiſfaiſante, auſſi permanente, & qui ſoit d'une ſi prompte venue & d'une culture auſſi facile. Il eſt indigène des Iſles de l'Archipel & de la Louiſiane : à ces extrêmes, qu'on juge de l'étendue de ſon domaine. Le cyprès vient par-tout où on le plante, il lève facilement de ſemence, on le forme

dans la pépinière, on le transplante en motte, de telle grosseur qu'on veut. On en vend les jeunes plançons à cent. On le trouve chez les pépiniéristes plus communément que les autres sortes d'arbustes, parce qu'il est d'un prompt débit. On peut le multiplier de toutes les manières, & lui donner toutes les formes.

Pourquoi ne multiplie-t-on pas de même les *thuya* ou arbres de vie, qui ont la forme la plus propre pour les haies ? En Canada, dont ils sont originaires (il y en a aussi une espèce particulière à la Chine), le bois de thuya sert à faire des clôtures de jardins parce qu'il dure longtems. L'arbre lui-même dureroit bien davantage.

Le Savinier.

Je n'inviterai point à multiplier dans les haies le savinier ou la sabine (*Juniperus sabina, L.*), quoiqu'on le gouverne par la taille comme on veut. C'est un arbrisseau toujours vert, & d'un vert

bleuâtre ; il eſt d'une forme élégante & de durée ; il croîtroit également chez nous, comme il vient dans le Levant & dans la Sibérie, tant il réſiſte aux températures extrêmes ! Indifférent pour le terrein, il vient de ſemence, par bouture & par marcotte. Mais le mauvais uſage & l'abus qu'en peut faire le ſexe imprudent ou mal intentionné ne permet pas trop de le répandre. Il abonde ſur la montagne de Cordes, près d'Arles en Provence.

LE BUIS.

LE buis ou bouis, (*Buxus ſempervirens, L.*), peut le remplacer avec plus d'avantage, en ce que, ſi on le laiſſe grandir, il donne un feuillage épais, l'un des meilleurs engrais que l'on connoiſſe, ſur-tout s'il a ſervi de litière, & le bois le plus uni, le plus compacte que nous puiſſions nous flatter d'avoir en France. Il vient même aſſez grand ; j'en ai vu de 12 à 15 pieds de haut. Il n'y a pourtant que les habitans

de S. Claude, en Franche-Comté, ceux des environs de Grenoble, du Mont-Cenis & de quelques lieux de la Haute Provence & de la Champagne, qui ſachent ſe faire une occupation en exerçant leur induſtrie & leur adreſſe ſur le bois de buis. Les gros billots que fourniſſent ces pays permettent de les travailler au tour, de les refendre en lames pour les ouvrages de placage & d'ébéniſterie. On doit compter pour beaucoup que le buis dont on élève ſi délicatement quelques eſpèces & variétés dans les jardins, ſoit en le tenant nain, ſoit en l'élevant en arbuſte & en le moulant ſous toutes les formes poſſibles, ne demande pourtant qu'un ſol montagneux & calcaire; qu'il réſiſte aux plus grands froids; qu'il fende les rochers & brave les frimats. Le buis peut être ſemé, quoiqu'on le plante plus communément de jeunes plants enracinés qui proviennent dans les lieux incultes où cet arbuſte abonde. S'il eſt dans un lieu frais, au nord & à l'ombre, il verdit

& ſe propage à merveille. Il répand une odeur forte & puante quand il eſt en sève, & dans les tems chauds & humides. On pourroit entourer les jeunes bois avec le buis arboreſcent, il croîtroit comme eux & plus vîte qu'eux. On le taille en paliſſade; on peut citer celles du château de Dion, près d'Uzez.

LE LENTISQUE.

LE lentiſque (*Piſtacia lantiſcus, L.*), d'où ſuinte le maſtic dans des contrées plus chaudes que les nôtres, comme à Chio, (nous en avons vu pourtant ici) garde auſſi ſes feuilles pendant l'hiver, cependant il ne laiſſe pas d'être ſenſible au froid. On en trouve peu dans l'intérieur du royaume, il croît plus volontiers ſur la côte de la Méditerranée & au midi de la France. Il eſt ordinairement tout placé dans les haies & ſur le bord des ſentiers qui conduiſent aux lieux montueux. Il eſt dans nos bois; il n'eſt pas indigne de figurer dans les haies les plus propres.

On pourroit, je crois, le multiplier plus commodément par les semences que par les racines, d'où l'on ne tire pas facilement de jeunes plants. Ce ne sont ordinairement que de vieilles souches que le peuple recèpe souvent pour son chauffage & pour le service des fours. C'est donc un arbrisseau à multiplier, autant pour l'ornement que pour les usages domestiques. Dans le Levant on fait tirer une huile de ses baies, & les Grecs le cultivent à cause du mastic.

L'Yeuse.

Le chêne vert ou l'yeuse (*Quercus ilex, L.*) sera le dernier des arbres toujours verts que j'indiquerai dans cette section pour former de belles palissades & des haies. On en fera des semis avec ses glands sur le lieu même, il ne reprendroit pas, ou mal, si on le transplantoit. Les plantes agrestes refusent quelquefois les soins, elles veulent tout tenir de la nature. Ce chêne fait la richesse de quel-

ques cantons où des montagnes escarpées & stériles ne peuvent donner d'autres produits ; c'est l'une de nos plus grandes ressources pour le chauffage : le chêne vert l'emporte à cet égard sur toutes les autres sortes de bois. On ne sauroit donc le rendre trop abondant pour le besoin journalier. Il peut servir également à enceindre les terres, les bois & les lieux de plaisance. Sa culture est presque nulle. Une des conditions de ceux qui donnent à bail & à ferme la coupe de leurs taillis de chêne vert, est telle qu'on coupera le bois jusqu'à la souche sous terre, sans laisser aucune racine extérieure ou des chicots du tronc. Sans cette précaution, on prétend que le bois ne repousseroit pas avec autant de force, ou qu'il croîtroit moins réguliérement pour atteindre l'autre coupe. Les baliveaux d'yeuse forment de beaux arbres lorsqu'ils ne sont pas meurtris, mutilés, abroutis. Il y a quelques variétés de chênes verts à feuilles plus ou moins larges, goudronnées,

unies, drapées ou à piquans ; & elles ſont toutes à eſtimer.

Si la nature des haies & leur bon ſervice tient moins à cœur le cultivateur ; s'il ne veut que des haies boiſées, bien paliſſadées, qui ſoient propres & agréables, ſans ſe mettre en peine ſi elles ſeront toujours vertes, il trouvera dans la charmille, l'ormeau à petites feuilles & le hêtre ou fayard, les ſujets les plus convenables à former bientôt des haies ſolides. Celui-ci convient ſur-tout aux pays montueux. On peut le tailler bas, ou le laiſſer échapper en paliſſade.

Le Charme.

Le charme (*Carpinus betulus, L.*) revendique ici plus qu'aucun autre ſes droits : c'eſt l'arbre de tous les terreins, il rachete par ſes qualités ſa forme ignoble & raboteuſe, qui par cela même devient des plus propres aux haies, aux paliſſades, aux décorations des jardins. On le provigne, on le marcotte & on le ſeme.

On peut le planter ſans le recéper pour le voir figurer plutôt ; mais il faut le ſoutenir pour lui donner la forme & la direction qu'on ſouhaite. On en connoît pluſieurs variétés.

L'ÉRABLE DE MONTPELLIER.

LES petits érables à trois lobes (*Acer Monſpeſſulanum & Campeſtre, L.*), remplacent au mieux les précédens. J'ai employé ce dernier avec ſatisfaction. On trouve encore en lui l'avantage de pouvoir s'en ſervir à garnir les vides dans les paliſſades & les haies touffues où les autres plants ne réuſſiroient pas. On peut l'élever en arbre.

DIFFÉRENS ARBUSTES.

LE cornouiller, le ſanguin & leurs variétés qui ont le mérite de n'être pas incommodés de l'ombre des autres arbres, les térébinthes, ſi la chaleur du climat le permet, différens beaux ciſtes ligneux, le garon ou bourdaine, les thymelées, bois-

bois-genti & autres du genre de *Daphnë* : le *buplevrum* fruitier à feuille de ſaule ou ſeſeli d'Ethiopie qui vient en pluſieurs provinces de France ; quelques genêts, comme celui d'Eſpagne & le genêt à balais, plante à tige pliante dont on tire du chanvre en Italie : les ſumacs, celui à grappes rouges ſur-tout ou le vinaigrier, & différens ſous-arbriſſeaux rempliront au mieux les eſpaces, en répandant une agréable variété, ſelon la poſition & l'étendue de la haie.

Les grandes bruyères qui ne s'étonnent pas du ſol le plus aride & qui ne ſont pas inutiles là où l'on élève des ruches à miel, pourront ſervir encore à nos haies. La bruyère (*Erica*) ſert en Eſpagne à faire du charbon par ſa ſouche, & l'on aſſure que c'eſt le meilleur. Il eſt heureux pour des pays couverts de cet arbuſte ſtérile & qui n'occupe que les mauvais terreins, de ſavoir en tirer un tel parti.

L'oſyris ou *Caſſia poetica* des pays méridionaux, à petites feuilles étroites, qui

ſe trouve ſouvent dans nos haies, quoiqu'il ſemble ſe refuſer à la culture dans d'autres climats, n'eſt pas le plus indifférent de nos arbuſtes ; mais il n'eſt pas aſſez branchu ni feuillé.

Je placerois ici le coignaſſier ſauvage qui ſurpaſſe tout le reſte pour les haies champêtres, s'il n'avoit plus de droit à la ſection ſuivante.

Les Lilas.

Si l'agrément ſeul détermine la conſtruction des haies, car ſouvent on ne demande que des haies fleuries, les lilas blanc & gris-de-lin, les lilas de Perſe à feuilles découpées (*Syringa vulgaris & Perſica, L.*) formeront les paliſſades les plus agréables, & qui ſe ſuffiront à elles-mêmes par la facilité qu'ont ces arbriſſeaux à ſe reproduire par des rejetons, & à venir dans les plus mauvais fonds. Le lilas de Perſe étend moins ſes racines horiſontalement, mais il donne de grandes touffes d'où l'on ſépare une infinité de

jets ; un ſeul pied m'en a fourni de pépinière pour deux petites haies de propreté. Ces arbriſſeaux, quoiqu'étrangers, ſe ſont naturaliſés chez nous. J'en ai diſperſé dans la campagne. Ils paroiſſent craindre un peu la ſéchereſſe, ils y réſiſtent pourtant.

LE SERINGA DES JARDINIERS.

LE ſeringa des jardiniers (*Philadelphus coronarius*, *L.*), qui eſt ſi parfumé ; le fuſtet à grands panaches (*Rhus cotinus L.*) le nez-coupé à ſiliques gonflées (*Staphylæa pinnata*, *L.*), l'azedarach ou *pater noſter*, ou lilac des Indes (*Melia azedarach*, *L.*) ſi joli dans ſes fleurs & dans la diviſion de ſes feuilles : les *ſpiræa* à feuilles de ſaules, ceux à feuilles crenelées & non crenelées, & une infinité d'autres arbriſſeaux charmans, moins communs pour certaines contrées & dont on trouvera la culture chez les auteurs de jardinage, peuvent être compris parmi ceux qui figureront avec avantage dans le genre

des haies dont il s'agit dans cette section.

Autres Arbustes.

On pourroit y entremêler le guainier (*Cercis siliquastrum*, L.) autrement dit l'arbre de Judas ou de Judée, qui rarement s'élève sur une tige droite sans se tordre & se contourner. Qu'il est beau quand il s'empourpre, & dans sa tige, & dans ses rameaux par des fleurs éclatantes en papillons & ramassées par trochet ! Il se pare en premier lieu de fleurs qu'il garde long-tems avant d'épanouir ses rondes feuilles découpées en cœur. Il en est à fleurs blanches. Nous avons cet arbre dans nos bois & nos bosquets ; il est commun dans le royaume de Valence & dans le Levant ; il lève de semences quoique dures ; il croît dans les mauvais terreins. Par la taille on le fait buissonner.

La Rose de Cayenne.

Le *Ketmia* ou rose de Cayenne (*Hibiscus syriacus*, L.) supporte bien nos

hivers, quoiqu'avec un bois tendre ; il quitte ses feuilles ; ses fleurs en rose & variées de blanc, de pourpre & de violet, sont de toute beauté ; il lève facilement de ses graines qu'il donne en abondance. J'en ai livré aux champs ; mais il est sensible à la sécheresse.

Bien des curieux voudront avoir sans doute l'*amorpha fruticosa*, *L.* ou indigo batard, grand arbrisseau dont on peut former de belles haies & des palissades d'ornement, parce qu'il se garnit bien & qu'il est superbe en fleur. On le multiplie par ses rejets, il réussiroit moins bien dans les climats trop froids.

L'Aliboušier.

Le styrax ou alibousier, que j'avois cru plus délicat qu'il n'est, avant que je ne le possédasse, se seme de ses noyaux qui tombent en automne. Cet arbre a quelque ressemblance avec le coignassier; c'est de lui dont on retire le storax dans le Levant. Il demande un climat chaud & à être exposé à l'ombre.

LES SUREAUX.

A-T-ON à clorre un terrein bas, frais & humide, les ſureaux ligneux & dociles (*Sambucus nigra*, & *racemoſa*, *L.*) qui prennent ſi facilement de bouture & qui rebutent les beſtiaux par leur odeur forte, ſont très-appropriés au local.

L'OBIER.

IL en ſera de même de l'obier à boule de neige ou roſe gueldre (*Viburnum opulus*, *L.*); de la viorne ou bourdaine blanche (*Viburnum lantana*, *L.*). Cependant ce dernier arbriſſeau a des racines ſi ſuperficielles, qu'il ne réſiſteroit, ni à la ſéchereſſe, ni à un ſol aride, s'il n'étoit placé dans les bois & dans les haies.

L'aune, le bouleau, les ſaules de 7 ou 8 ſortes qui ont la plus grande aptitude à prendre de bouture & par plantard, ſont les eſpèces de plants les plus convenables aux lieux humides.

Les Colutea.

PARMI les haies d'agrément, je ne dois pas paſſer ſous ſilence la coronille, ſous-arbriſſeau d'un vert glauque, que d'autres nomment *Colutea*, avec laquelle on forme des haies d'appui & des compartimens très-agréables. Nous prévenons qu'elle a de longues racines jaunes traçantes qui épuiſent la terre d'alentour; mais ſes feuilles dédommagent un peu de ce tort. On la trouve dans l'intérieur des bois où elle ſe ſeme d'elle-même. Si on la place en haie, il faut la garantir à ſon tour des beſtiaux ; j'en ai fait la triſte expérience. Des troupeaux de moutons m'en ont dévoré pluſieurs fois une qui n'a pas laiſſé de repouſſer ; mais elle devient alors toute chifonne. C'eſt donc encore une reſſource pour nourrir le bétail pendant l'hiver, qui n'a pas été connue. Cette plante doit ſe trouver aux lieux maritimes.

J'ai éprouvé auſſi que le grand *colutea*

ou le baguenaudier à gouſſes balonnées, étoit fort du goût des animaux herbivores. Cette belle plante s'élève preſque ſans culture par ſes ſemences ; elle monte juſqu'à ſix pieds & donne un beau feuillage; on peut la paliſſader. Quoique plante d'Italie & de la France méridionale, elle viendroit par-tout au riſque de lui voir perdre un peu plutôt ſes feuilles.

Les grands lotiers fruitiers ſerviroient au même uſage. Enfin, pluſieurs cytiſes imitant les genêts (il en eſt un argenté qui eſt de toute beauté), formeroient de jolies haies, dont la dépouille engraiſſeroit pendant un tems les beſtiaux. J'en dis de même de l'*émerus*, autre ſorte de coronille, ou ſené bâtard, qui aime l'ombre, qui lève facilement de graine, qui pouſſe des rejets, & qui a des racines traçantes bien importunes.

Mais je m'apperçois que les haies d'agrément me font anticiper ſur ce que j'ai à dire des haies productives ; il eſt tems de s'en expliquer.

DES HAIES PRODUCTIVES.

La négligence & une fausse économie ont pu mettre le premier obstacle à l'établissement des haies ; mais ce qui a le plus contribué à éloigner le cultivateur de cette pratique, c'est la crainte de perdre une lisière de terrein qu'occuperoit, ce leur semble en vain, une haie stérile, & dont le préjudice s'étendroit en proportion de l'ombrage & de la voracité des racines. Ces objections peuvent être solides en quelques circonstances, elles ne sont pas sans réplique ; nous y répondrons dans les réflexions sur la construction des haies. On obviera à tout si l'on a l'art de rendre les haies productives, soit en fruits ou en feuillages pour la nourriture des bestiaux & pour l'engrais de la terre, soit en bois de chauffage, soit en bois de service dont l'utilité est toujours plus reconnue à mesure qu'ils deviennent l'un

& l'autre plus rares & plus chers. Voyons donc ſur quelles ſortes de plants notre choix doit tomber pour former des haies plus ou moins productives. Nous en avons déjà fait connoître pluſieurs parmi ceux qui ont attiré notre attention par leurs piquans, par leurs fleurs ou leur verdure. Nous en trouverons encore un bon nombre parmi les mort-bois & les arbres à fruits ſauvages.

LA POURRETTE.

JE propoſerai d'abord la *pourrette* ou *porette* , ſans prétendre lui donner un rang de primauté. On appelle de ce nom dans quelques provinces le mûrier de ſemis & non encore enté. On le ſeme d'une façon particulière qu'il eſt bon de faire connoître à cauſe de ſa ſimplicité. On frotte avec de bonnes mûres une groſſe corde rude & on l'enterre dans un ſillon. On pourroit en faire de même pour les mûres des ronces, pour les framboiſes, les fraiſes, les arbouſſes & autres

fruits analogues. On tranſplante la pourrette de la pépinière à ſa ſeconde ou troiſième année : plus elle eſt jeune, mieux elle reprend & forme des haies à ſouhait. On ne plantera pas ces plants auſſi près les uns des autres que je l'ai vu faire. Lorſqu'on ne leur donne que huit ou dix pouces d'intervalle, ce n'eſt pas aſſez, on les eſpacera au contraire à plus d'un pied, même à deux, pour les raiſons que nous expliquerons ci-après, & l'on conſervera autant du pivot qu'il ſera poſſible. La plantation étant faite, on taille le plant preſque rez-terre vers le collet, ou à deux ou trois pouces au-deſſus. On le pince, on l'ébourgeonne dans ſes jeunes pouſſes pour le diſpoſer à ſe ramifier. Il ne ſe laſſe point de donner des jets montans qu'il faudra toujours tondre, plier & courber juſqu'à ce que la haie ait acquis la hauteur convenable. En la tenant enſuite toujours aſſujettie à la même hauteur, elle s'élargira, s'épaiſſira enfin, & deviendra impénétrable. Les

montans étant aſſez flexibles, on pourra les faire enjamber les uns ſur les autres, les croiſer, les courber en arc, en former des voûtes, des portiques & des berceaux, ſelon la diſpoſition du lieu. La tendance qu'a la pourrette à devenir arbre, fait que ſes montans qu'on doit retrancher, deviennent tous les ans plus conſidérables, plus forts & plus longs. Ce ſont des verges, des perches qui, dreſſées en faiſceau, peuvent ſervir au clayonnage, au jardinage, à ramer des pois & à d'autres uſages. Son écorce déchirée en lanières & rouie, peut ſervir de lien, fournir de matière à la corderie. Son bois court & les broutilles du recépage ſont bons pour le chauffage. La feuille donne une bonne nourriture pour les beſtiaux qui tous l'aiment; c'eſt pourquoi il faut garantir les jeunes haies de la dent meurtrière du cheval, du bœuf, du mouton, & ſur-tout de la chevre impitoyable. Ce ſera aſſez que de leur fournir la tonte & la dépouille fraîche de la pourrette.

On auroit encore une grande reſſource pour l'éducation des vers à ſoie dans la feuille tendre & précoce de cette eſpèce de mûrier. Je ſais que pluſieurs particuliers mettent ainſi à profit la feuille de leurs pourrettes pour ſubvenir à l'éducation première de leurs vers à ſoie. Et j'ai eu moi-même à garantir ſouvent une belle paliſſade de jardin pendant la primeur, de la main indiſcrette de ceux qui venoient en enlever les premières feuilles tendres pour en nourrir leurs jeunes vers à ſoie. Les magnaguiers ont éprouvé que la feuille du mûrier ſauvage, qui eſt celui dont nous parlons, étant plus délicate, convenoit mieux aux vers juſqu'au ſortir de la ſeconde mue, après quoi on leur donne d'autres feuilles de mûriers greffés, qui eſt plus ſubſtantielle & qui rend les vers plus vigoureux. On prétend que ceux qui ne ſeroient nourris qu'avec la ſeule feuille de pourrette groſſiroient moins, fileroient moins de ſoie & une ſoie moins forte ; mais elle ſeroit plus

fine & plus belle ; ce qui eſt quelquefois à préférer.

Ne voulût-on former des haies de pourrette que pour clorre & défendre l'entrée d'un champ, on eſt aſſuré d'en jouir plutôt que d'aucune autre ſorte d'arbre ou d'arbuſte. On tondra cette haie aux ciſeaux ou à la ſerpe : on évitera de l'employer autour des bons champs à blé. C'eſt le propre du mûrier de filer de longues racines qui ſouvent outre-paſſent d'un champ à l'autre, ou atteignent le centre de celui qu'elles entourent. On trouvera parmi les réflexions qui termineront ce Mémoire, un moyen de prévenir en partie cette excurſion préjudiciable des racines.

On multiplie déjà beaucoup aux environs de Paris un mûrier exotique qui feroit des plus propres à former des haies & des plus utiles, c'eſt le *morus papyrifera*, *L.* porté dans nos provinces, nous avons vu avec joie qu'il ſe fait à tous les climats. Il prend très-facilement de

bouture. Puiſſe-t-on bientôt le mettre entre les mains des artiſtes & des fabriquans !

L'AMANDIER.

L'AMANDIER (*Amygdalus communis*, *L.*) eſt un arbre des plus agreſtes, quoique fruitier; il vient ſans culture & dans les plus mauvais terreins, comme auſſi ſur les hauteurs où il eſt battu des vents, & au nord où il lutte contre les frimats. Il s'annonce victorieux avant le printems. Les cantons fertiles en amandes ne dénotent pas, à la vérité, les meilleurs fonds. Ils atteſtent toutefois l'induſtrie du colon. Eh ! pourquoi ſe priveroit-on de l'amandier là où la terre eſt toute occupée par diverſes productions néceſſaires qui ſe ſuccèdent ? Eſt-ce que les haies ne peuvent ſervir à répandre cet arbre par milliers ? Des amandes ſemées pendant l'hiver, dans des trous alignés en haie ou dans un ſillon préparé, peupleront en peu de tems les plus vaſtes

possessions, en fixant leurs limites. De telles haies ne seront pas les moins utiles, ni les plus difficiles à former. L'amandier sauvage croît naturellement dans le Levant ; des voyageurs assurent que les haies des environs de Tripoli en sont pleines, & que les pauvres gens en vont ramasser le fruit. La culture & la greffe ont produit & perpétué plusieurs bonnes espèces ou variétés qu'on multiplie de préférence à cause de leur meilleur produit. Mais pour l'usage que nous voulons en faire, on pourroit, si l'on vouloit, n'employer que les petites amandes amères, celles à coque dure, sans se donner la peine d'en greffer les plants : rien ne s'opposeroit d'ailleurs à ce qu'on le fît. Par la taille on assujettiroit ces amandiers à rester buissons; ce à quoi cet arbre ne se refuse pas ; il pousse beaucoup de brindilles & non de longs rameaux. Il faut observer que cet arbre ne souffre la taille sur ses grosses branches qu'aux dépens de sa durée, la gomme l'attaque bientôt. Tout l'art consisteroit

ſiſteroit à faire croiſer ſes jeunes branches, à les lier entr'elles avec des joncs, de l'oſier, ou des écorces d'arbres. On auroit en peu de tems de belles haies & très-productives, propres ſur-tout pour les lieux élevés, pour les terres graveleuſes, les vignes en côteaux & les terreins arides. On pourroit auſſi, ſur le nombre de ces amandiers, en laiſſer quelques plants monter en arbre, ſans les enlacer. Dans la ſuite ſon bois qui eſt très-dur ſerviroit à mille uſages en économie.

Le Pistachier.

Le vrai piſtachier (*Piſtacia vera*, *L.*) ſi l'on a l'attention d'aſſocier des plants mâles avec des plants femelles dans la même haie pour faire fructifier ces derniers, eſt un arbre à multiplier de la ſorte à cauſe de ſon amande agréable. On peut le greffer ſur les faux piſtachiers (*P. trifolia*, & *narbonenſis*, *L.*) & ſur le térébinthe, plus communs que lui.

LE TÉRÉBINTHE.

POUR ce qui concerne ce dernier (*Piſtacia terebinthus, L.*), quoique tous les climats ne puiſſent lui convenir, nous ne le laiſſerons pas à l'écart, parce que nous l'avons ſous les yeux. Il eſt agreſte, négligé, trop avili ; il ne demande que les plus mauvais terreins, ſecs & pierreux. Avec combien plus de raiſon nous en tirerions, par quelques ſoins, un produit, comme on fait dans le Levant. On ſait que la belle térébenthine de Chio découle de cet arbriſſeau. Son fruit, qui mûrit auſſi dans nos provinces méridionales, ſert dans le Levant à la nourriture du peuple ; on le ſale comme les olives. Le bois eſt bon à brûler & pour le ſervice des fours ; néanmoins il eſt trop négligé.

LE FIGUIER.

POURQUOI ne gouvernerions-nous pas auſſi comme on fait dans le Levant,

le figuier ſauvage (*Ficus caprificus*, *L.*) qui croît ſpontanément dans les vieilles murailles & les décombres? N'en euſſions-nous pas beſoin pour la caprification, cette opération ſingulière par laquelle on féconde dans l'Archipel au moyen de quelques inſectes, les figuiers cultivés, en les rendant en même-tems plus abondans en fruits ; le figuier ſauvage, dis-je, peut ſervir à clorre des terreins montueux, & ſon écorce fournit des liens ; je la crois ſuſceptible d'être rouie & d'être filée. Je ne ſache pas qu'on ait tiré parti du ſuc laiteux & cauſtique de cet arbre ; ne pourroit-il pas entrer dans les vernis, dans la teinture comme mordant ? Enfin le figuier cultivé tel que ceux de nos vignes, pourroit être paliſſadé en haies, il ſe prête à cette forme, & les figues ſeroient livrées au peuple qui les conſerveroit ſeches.

Le Coignassier.

Il eſt d'autres arbres fruitiers qui ſe

rencontrent ſouvent d'eux-mêmes dans les haies où le haſard les a placés ; leur réuſſite eſt un titre pour les y multiplier avec plus d'art. J'ai déjà parlé de pluſieurs, il nous en reſte un à faire connoître plus particulièrement, quoique déjà cité. C'eſt le coignaſſier (*Pyrus cydonia, L.*) qui eſt ſi beau quand il eſt en fleur, ſi agréable par ſa verdure tendre & printannière, par ſa feuille molle & ſon bois docile à la tonte. Il eſt plus utile encore, quand il donne ſon fruit cotonneux & parfumé qui redoute tant la pluie du printems. On fait avec ce fruit ſtomachique & aſtringent, des pâtes, des robs, des compotes, &c. On en auroit ſans doute tiré une boiſſon, un eſprit ardent, ſi nous n'avions aſſez de brulots pour nous détruire.

Le coignaſſier lève facilement de pepins ; il donne des rejets qui ſervent de ſujets aux pépiniériſtes pour greffer de bons fruits à pepins ; on le greffe lui-même. Le coin de Portugal eſt certai-

nement un des plus beaux fruits de nos vergers ; on en forme dans les terreins gras & un peu humides des haies les plus productives.

Le Neflier.

On peut mettre à côté du coignassier, le neflier (*Mespilus germanica*, *L.*) dont le fruit singulier n'est bon à manger que quand il mollit ou pourrit.

Il en est de même de celui du cornier ou sorbier (*Sorbus domestica*, *L.*), mais le bois de celui-ci qui monte en arbre a de plus le mérite d'être recherché dans plusieurs arts, à cause de sa dureté & de son poli. On le rendroit plus commun par le moyen des haies auxquelles il prêteroit son secours. Il y seroit mieux placé que dans les vignes où on l'élève dans nos cantons.

Le Cochene.

Le sorbier des oiseleurs ou cochêne (*Sorbus aucuparia*, *L.*) très - distinct du

précédent par ses feuilles qui ne sont point tomenteuses, & par son fruit ramassé en corymbe, mérite d'être tiré du centre des forêts pour orner les grandes routes, les avenues, & rendre les haies plus intéressantes. Semez-le en automne, après sa maturité, il levera au printems d'après.

LES PRUNIER, CERISIER ET POIRIER.

LE prunier, le cerisier, le poirier, d'où sont sorties des variétés sans nombre, sont des arbres fruitiers qu'on rencontre assez communément dans quelques contrées épars dans la campagne, & dont les fruits sauvages sont à la merci des passans. Avec quelque soin ces arbres seront mieux placés sur le bord des champs cultivés, en cordon autour des vignes où l'on aime à les trouver. Lorsqu'ils feroient partie des clôtures, leurs fruits en seroient meilleurs que dans les bois; & leur abondance ne tenteroit point la cupidité du peuple, parce qu'ils seroient sous la main de tout

le monde : chacun en auroit dans ſon propre fonds ſa cotte-part. C'eſt ainſi que dans les campagnes, les villages & les hameaux éloignés des villes, les mœurs étant plus ſimples & l'abondance des fruits ſe préſentant par-tout, on ſe met peu en peine de les garantir de la rapine; on ne croit pas dérober à autrui un fruit qu'on peut lui donner à ſon tour.

Le pommier, l'abricotier, &c. pourroient, pour les mêmes beſoins, ſe trouver plus répandus dans la campagne. S'ils ſervoient quelquefois d'appeaux aux gourmands, aux voyageurs, ce ſeroit un moyen, en les raſſaſiant, de les empêcher d'atteindre à des fruits plus précieux qui ſeroient enfermés ſous la haie, & une reſſource bien ſimple pour étancher la ſoif & ſoulager le paſſant fatigué.

L'Amelanchier.

L'Amelanchier (*Meſpilus amel. L.*); le mahaleb ou bois de Sainte-Lucie (*Prunus mah. L.*) font des fruits plus

ſauvages que cultivés, dont on pourroit remplir certaines haies à cela diſpoſées. Quelques-uns aiment à leur trouver ce goût agreſte qui les diſtingue; & les liqueuriſtes ſavent bien les préférer dans cet état.

Le Merisier.

Le meriſier (*Prunus avium*, *L.*) entre dans cette famille. Il eſt auſſi une ſorte de ceriſier ſauvage que d'autres prennent pour un prunier ſauvage, (peut-être le meriſier *Chamæmeſpilus*, *L.*) qui croît dans les haies de Picardie & qu'on nomme *crequier* & ſon fruit *creque*. Ce fruit champêtre & naturel aux haies, mérite d'y être multiplié & amélioré par la greffe. Il en eſt de même du *canot* de Bourgogne qui eſt une eſpèce de ceriſier. Enfin les ceriſiers des bois & le ceriſier à grappe, qu'on connoît auſſi ſous le nom de bois de Sainte-Lucie (*Prunus padus*, *L.*), peuvent entrer dans nos haies comme dans nos bois.

Le Pultier.

On nomme auſſi *pultier* ou meriſier à grappes, une eſpèce de *padus* à fruit noir, qui eſt très-commun dans les montagnes des Voges en Alſace. Nous devons à M. le Baron de Tſchoudi de l'avoir fait connoître plus particulièrement dans l'Encyclopédie.

Je ne tarirois point ſur l'article des arbres fruitiers dont les eſpèces & les variétés d'autant plus grandes qu'elles proviennent de pepins ou de noyaux, pourroient être tranſportées des lieux perdus & déſerts, dans les haies ; y être entretenues & multipliées à cauſe de leur ſervice.

Je paſſe à l'énumération d'autres arbres & arbuſtes dont les productions ne ſont pas toutes alimentaires, mais qui ont leur utilité économique. Outre ce que j'ai dit en ſon lieu du chêne vert, qui ne voit que ſon produit en bois, rendroit les haies très-intéreſſantes & doubleroit la valeur

de certains fonds ? Quelques particuliers s'eftiment heureux d'avoir un bouquet de bois de cette forte, dans un coin de leur domaine, tandis qu'ils pourroient en étendre la furface en entourant leurs héritages, des mêmes plants. J'ai une vigne qui en eft en partie entourée avec d'autres brouffailles, que les fagoteurs viennent de tems en tems dégarnir. Si ce bois étoit plus commun, on ne s'en prendroit pas aux haies pour les détruire. L'yeufe a quelques variétés toutes utiles ; & le genre du chêne avec toutes fes efpèces, que nous ne poffédons pas, devroit former la majeure partie de nos bois.

Les Chenes.

Le grand chêne ou chêne blanc (*Quercus robus*, *L.*) a plus de force qu'aucun ; lorfqu'il a vieilli, il eft capable de réfifter aux plus grands efforts, il eft plus fouvent employé dans la mécanique ; il réfifte long-tems à l'eau & à la pourriture ; c'eft ce qui le fait entrer dans la

conſtruction des ponts, des barques & des navires. Il eſt moins profitable à brûler dans les foyers que le chêne vert, mais il eſt préféré pour les grands feux de réverbère, comme dans les fourneaux des verreries qui ſont les gouffres des plus vaſtes forêts. Heureuſes les fabriques qui trouvent un emplacement favorable au centre d'une chenaye qu'elles ne réduiront en cendres qu'après un long eſpace de tems! La deſtruction des forêts de chêne & d'autres arbres en général qu'engloutiſſent différentes forges & fonderies, les verreries, les manufactures à four & à chaudières; la quantité extraordinaire qu'il en faut pour alimenter les charbonnières, doivent faire deſirer de plus en plus la culture des bois & l'établiſſement des haies qui ſuppléeroient en quelque façon à des bois détruits qu'on ne renouvelle plus, & à ceux qu'on néglige de planter.

LE HETRE.

APRÈS les chênes, je placerois le hêtre, ou fau ou foutau (*Fagus ſylvatica, L.*), ſi je n'en avois fait mention ci-devant. On connoît aſſez l'utilité particulière des glands & des faînes; celles-ci donnent encore une huile douce.

LE CHATAIGNIER.

JE ferois auſſi mention du châtaignier (*Fagus caſtanea, L.*) qui eſt tout utile & qui ſemble plus propre à couvrir les pays montagneux & froids qu'à être gouverné en paliſſade; quoique l'eſpèce ſauvage pourroit fort bien ſervir de haie par ſes cepées aux châtaignerayes mêmes.

LE LIEGE.

JE ne dois pourtant pas négliger de nommer le chêne liege (*Quercus ſuber, L.*), arbre d'un prix ineſtimable & toujours vert, que nous pourrions envier à l'Eſpagne. Il eſt poſſible de l'avoir auſſi

commun en France. On le trouve dans quelques cantons de la Provence & du Haut-Languedoc. Les côteaux & les montagnes de nos provinces méridionales lui offrent précisément le même sol & le même ciel que dans la région espagnole. Son écorce spongieuse n'est pas son seul produit; ses glands plus doux ont servi en tems de disette; ils sont toujours bons pour les cochons & la volaille.

Les Frenes.

Le frêne (*Fraxinus excelsior, L.*) l'un des meilleurs bois de charronage, borde admirablement quelques grandes routes, & beaucoup mieux encore des chemins de traverse où des fossés sont pratiqués pour l'écoulement des eaux. Il seroit mieux placé sur le franc bord des rivières & des canaux de navigation. Il faut à cet arbre un terrein humide pour qu'il prospère. On peut l'entremêler avec une variété qu'on nomme frêne de Montpellier qui est plus bas de tige.

Le frêne à fleur (*Fraxinus ornus*, *L.*), le même qui donne la manne de Calabre, pourroit auſſi figurer noblement ſur nos voies publiques & s'élever d'entre les haies.

Je cultive une belle eſpèce de frêne d'Amérique qui a levé de ſemence.

L'ÉRABLE ET AUTRES ARBRES.

LE grand érable, le faux ſycomore, l'altier platane qui forment des bois de longs traits, pourquoi ne ſeroient-ils pas auſſi quelquefois placés parmi les haies, ſur les avenues des châteaux & les grands chemins?

Je ne m'arrête point au cèdre, au melèze & à d'autres grands arbres qui enchaînent la terre & dominent dans les airs; c'eſt aſſez de les voir couronner les montagnes du Liban, des Alpes, des Pyrénées, du Dauphiné, &c. où ils comptent les générations des hommes. Laiſſons-les vieillir dans les forêts, appellons dans nos champs des arbres moins altiers & plus dociles.

L'Orme.

Le ſervice infini que nous rend l'orme (*Ulmus campeſtris*, *L.*) eſt trop connu pour que je faſſe ici l'éloge de ce bel arbre, le témoin du conſeil de nos ayeux. Il étoit d'uſage autrefois de s'aſſembler ſous ſon vaſte ombrage pour s'entretenir des intérêts des communautés & des affaires publiques. Le grand Sully en avoit ordonné auſſi la plantation dans les places publiques & devant les égliſes de campagne. On en voit encore qui ſont immenſes par leur corſage & par la rondeur de leur tête. Pendant long-tems on a vu l'orme en honneur en France, on le plantoit dans les cours, ſur les promenades, les avenues des châteaux & les grandes routes. Quelqu'intérêt particulier les a fait proſcrire, & l'intérêt public a été ſacrifié. On a perſuadé au miniſtère que par ſon ombre & par l'atmoſphère humide qu'il entretenoit, cet arbre cauſoit la dégradation des chemins, & qu'il étoit nuiſible

à l'agriculture. On a été cru, & l'orme a cessé d'embellir les routes de France. Ceux qui subsistent en quelques lieux avec tant d'avantage, réclament à haute voix en faveur de leur rétablissement. Si l'orme est incommode aux champs, aux prairies, &c, il faut le reléguer ailleurs & lui céder tant d'espaces perdus qu'il occuperoit au profit du cultivateur. D'ailleurs l'ormeau palissadé ou assujetti en haie n'étend pas autant ses racines que le grand orme qui les a en proportion de la hauteur de sa tige & de l'ampleur de ses rameaux. L'orme se comporteroit-il différemment qu'en France, dans les pays froids? On est porté à le croire d'après ce qu'a dit un savant du nord : *Ulmus ..... nihil damni sentit fertilitas graminum ex hujus plantatione. Linnæi iter westr. 66.* L'orme à petites feuilles peut être placé dans les haies & dans les palissades ; & ceux à grandes feuilles peuvent être mis en plein vent. L'orme, dit M. le Chevalier de Jaucourt, l'auteur de tant d'articles aussi bons que variés de l'Encyclopédie,

l'Encyclopédie, eſt excellent à mettre dans les haies, autour des héritages : on en coupera les branches pour le chauffage. Ce retranchement ne lui laiſſant qu'une petite tête, empêchera ſes racines de s'étendre & de nuire aux grains, &c.

Il eſt de belles variétés d'orme, l'ypreau eſt la principale & à grandes feuilles.

Le Murier.

On a fait le même reproche au mûrier d'empiéter par ſes longues racines ſur tout le terrein qui l'environne ; on en a cependant joui pendant pluſieurs années ſans s'appercevoir du dommage ; & ſi l'on a calculé le produit annuel de ſa feuille & celui enfin de ſon bois, on avouera qu'il a bien payé ſa place. Ce bois eſt bon pour le chauffage & très-beau pour les meubles. J'en ai des chaiſes depuis 25 ans qu'on croiroit être faites de quelque bois étranger. Les tonneliers en font auſſi un grand uſage.

L'ARBOÛSIER.

DANS quelques-unes de ces haies que je nomme productives à cause de leur double utilité, on voudroit sans doute trouver plusieurs de ces arbres qui sont épars dans les bois. L'arbousier par exemple (*Arbutus unedo*, *L.*), qui est toujours vert & presque toujours en fleur ou en fruit. Il donne un bois dur & jaunâtre ; son écorce & sa feuille pourroient servir à la tannerie. Son fruit mou & douceâtre n'est pas indifférent au goût de quelques-uns. On l'élève de graine & par éclats de sa souche.

Il est un peu dur à la reprise, il n'est pas accoutumé à être soigné. Il est très-commun dans certaines landes. On en voit un bois entier de plus d'une lieue d'étendue sur la route de Perpignan à Tuchan.

LE DROUILLIER.

LE drouillier (*Cratægus aria*, *L.*) ou

alisier, à feuille drapée & blanche dans une de ses faces, qui est l'inférieure, pourroit être inséré dans les haies pour en marquer le toisé & les distances, & servir de signal. On néglige trop cet arbre qui pourroit servir à la charpente, à la menuiserie, &c. de même qu'un autre alisier ou plutôt le sorbier torminal (*Cratægus torminalis*, *L.*), arbre de belle tige.

Le Micocoulier.

On ne confondra pas comme font quelques-uns, le véritable alisier (*Cratægus aria*, *L.*), avec le micocoulier (*Celtis australis*, *L.*), l'un des plus grands & des plus gros arbres que nous ayons dans le midi de la France. Celui-ci est moins commun dans quelques cantons, il est bien utile à d'autres. C'est l'arbre dont on fait dans les Cévennes les fourches à remuer le foin & la paille, par la disposition qu'ont ses branches à s'enfourcher. Son bois est doux & pliant, blanc & so-

lide, il eſt de long trait. Il pourroit être ouvré, ſcié en planche & ſervir à la charpente, &c. Il eſt de mille uſages pour les arts. La micocoule eſt un petit fruit rond, ſec & tout noyau, avec une peau ſucrée, que recherchent beaucoup les enfans. Rien n'eſt ſi facile à multiplier que le micocoulier par ſes fruits; il eſt preſque importun par ſa fécondité. Je connois des arbres nés ſur le lieu même où ils ont crû, les uns ſur des terraſſes, les autres au pied d'un mur, qui ſurpaſſent néanmoins les plus beaux marroniers d'inde en hauteur, & que deux hommes embraſſeroient à peine dans leur tronc. Ceux qui ornent les allées du jardin-royal de Montpellier ſont aſſez connus de ceux qui ont fréquenté ces lieux; il en eſt de prodigieux. On comprend que lorſque cet arbre eſt mutilé pour ſervir à faire des fourches, il n'acquiert, ni la même ſtature, ni la même groſſeur que ceux que nous citons. On peut n'employer à cet uſage que les branches, ou bien le former à être tout

jet & tout branche ſans tronc ; c'eſt à quoi ſerviroient principalement ceux des haies.

Le Noisettier.

Le noiſettier (*Corylus avellana*, *L.*) à larges feuilles, forme de belles paliſſades, des tonnes, des haies, qui ſont en même-tems de quelque produit par leur bois & par leur fruit. J'ai vu dans l'enclos d'une riche abbaye une très-longue allée couverte toute en noiſettier, qui étoit d'une beauté & d'une fraîcheur admirable. On donne plus communément le nom de coudrier au noiſettier ſauvage. On le sème de noiſettes, on le plante de jeunes plants tirés des cepées. Le ſauvage ſert à multiplier le franc. Cet arbre ſe plaît dans les terreins incultes, on en fait des hares. Il eſt très-printannier, il fleurit avant d'expliquer ſes feuilles.

L'Ebénier des Alpes.

L'Aubours ou l'ébénier des Alpes

(*Cytisus laburnum*, *L.*) qui vient dans les montagnes du Dauphiné & du Bugey, & sans doute ailleurs, seroit un arbre à multiplier s'il étoit moins revêche. Je le cultive depuis long-tems, à la vérité, en rase-campagne & dans un terrein sec qui ne lui convient pas, sans accroissement sensible. Il fleurit & il fructifie; je suis assuré qu'il mène bien ici ses légumes à maturité & qu'il lève facilement de semence. Je l'ai élevé de bouture & de semence. Il le dispute par la beauté de ses fleurs papillonacées en grappe, au faux acacia, il les a jaunes, & celles-ci sont blanches.

LE FUSAIN.

LE fusain ou bonnet de prêtre (*Evonymus europæus*, *L.*), ainsi dit à cause de son joli fruit, est un arbre presque toujours vert, ou qui se garnit avant le printems; il n'est pas sans utilité dans les arts, à cause de son bois dur. Il y en a à feuilles larges & à feuilles étroites. Il se

plaît le long des ruiſſeaux; quoique j'en aie quelques pieds en haie autour d'une vigne & dans un terrein fort ſec. Il eſt ſujet à être dévoré des pucerons & par des chenilles fileuſes. On le multiplie par ſemences & par drageons enracinés. C'eſt véritablement une plante des haies, on l'y trouve naturellement, ainſi que dans les taillis.

Les Saules.

Tant d'autres arbres qu'on peut nommer aquatiques, parce qu'ils aiment les bas-fonds & les lieux inondés, uligineux, offrent leur ſecours pour entourer les prairies, abſorber l'eau ſuperflue & être de quelque reſſource pour le chauffage! On en tireroit des lattes, des merrains, des douves, des cerceaux, des liens pour les ouvrages de cliſſage & l'art du vannier. Telles ſont pluſieurs eſpèces de ſaules & leurs variétés qu'on plante à la fiche, par bouture, en barre & par tronçon, tels que les oſiers qu'on peut placer

autour des vignes; on les recépe comme elles tous les ans; ils servent à les accoller, à faire des hares pour lier les fagots & les bourrées.

Le marceau (*S. Capræa, L.*), le pressin (*S. Roris marinifolia, L.*) sont autant d'espèces utiles qui ne demandent point de soins, qui se plaisent dans l'eau & qui s'en passent.

LE BOULEAU.

LE bouleau (*Betula alba, L.*) dont il est inutile de rappeler les services, mérite d'être distingué sur tant d'autres. Il suffiroit de l'espacer sur la berge des fossés humides, il y tiendroit lieu de haie vive. Le bouleau ne s'étonne pas pour cela d'un terrein sec & sablonneux; c'est l'arbre par excellence, des pays froids.

L'AULNE.

L'AULNE ou verne (*Betula alnus, L.*) doit être remarqué comme un arbre des lieux marécageux, & en cela comme trop

peu prifé en France où il eft moins connu qu'en Flandre. Le moindre ruiffeau fuffit à fon entretien & à fon plus grand accroiffement. Mais il ne peut fe paffer d'eau, en cela plus difficile que le faule. On le gouverne en paliffade, ou on le laiffe avec toute fa tige. Sa feuille luifante refpire la fraîcheur ; elle a l'avantage de n'être pas affaillie par les infectes qui dévorent les plus beaux arbres. Son bois léger fert à mille ouvrages où l'on n'en veut pas d'autres, & fes ramilles chauffent les fours. La teinture en noir en trouve une en lui qui eft des plus fimples. L'aulne s'élève de graines, fes plants font alors de plus belle venue ; on le laiffe croître auffi par cepées ; on le plante peu de marcotes ; on l'éclate quelquefois de fa fouche. Mais il eft plus sûr de le planter enraciné. Il eft d'une grande reffource dans les lieux inondés.

La Bourdaine.

Il eft un aulne noir, dit bourdaine ou

bourgen (*Rhamnus frangula, L.*), qui se plaît aussi dans les lieux humides & dans les bois. C'est lui qui fournit le meilleur charbon pour la fabrication de la poudre à tirer. Pourquoi donc ne pas le rendre plus commun ? Et quel moyen plus facile que d'en former des haies ?

Les Peupliers.

Les différens peupliers, le blanc ou aube, le noir, le tremble, l'ypreau & autres variétés, sont les arbres qui réussissent le mieux dans les islots & qui présentent une barrière de résistance à l'impétuosité des eaux ; lorsqu'ils sont, sur-tout, secondés par les petits saules qui, avec leurs branches entrelacées écartent les ondes & garantissent la terre ferme, des dégradations qu'y feroit inévitablement l'eau rapide. C'est par cette industrie que quelques insulaires & des propriétaires riverains gagnent insensiblement du terrein ; il en est qui l'usurpent sur leurs voisins, ils agrandissent leur domaine en

feignant de l'enceindre. Le bord du Rhône, ſi impétueux dans ſon cours, nous en a fourni ſur-tout mille exemples.

Parmi les eſpèces de peupliers, j'aurois à recommander celui de la Caroline (*Populus hæterophilla*, *L.*), à très-larges feuilles, portées ſur de longues queues plattes, & dont les tiges & les rameaux ſont anguleux. Cet arbre n'eſt encore qu'entre les mains des curieux; mais rien n'eſt ſi facile à multiplier par bouture. Il s'élève moins haut que les nôtres, il vient facilement par cepées; ce qui le rendroit plus propre aux haies des lieux humides. Son bois eſt blanc & léger comme celui des autres peupliers. Les propriétaires des Iſles où croiſſent des peupliers connoiſſent le prix de ces beaux arbres.

Cependant l'eſpèce ou variété dite d'Italie eſt celle qui a pris quelque faveur en France, à la recommandation de M. Pelée de Saint-Maurice, dont on pourra conſulter le Mémoire. J'en ai vu en effet des plantations admirables en quinconce, en

ſile, en avenue, qui ont grandi en peu de tems. Si l'on veut qu'il réuſſiſſe, il faut qu'on le plante le long des foſſés ou ſur le franc bord des rivières & des canaux navigables à la diſtance requiſe. Rien ne ſera plus agréable pour le voyageur que la belle forme en pyramide de cet arbre, & le bruit ſourd de ſes feuilles luſtrées qui toujours murmurent, & ſans ceſſe répondent à la moindre agitation du vent. L'ouvrage que je viens de citer apprendra la culture & les qualités du peuplier d'Italie à ceux qui pourroient encore l'ignorer. Mais cet arbre n'eſt pas propre à tous les pays, ni aux terreins arides ; on lui reproche auſſi de ne pas donner aſſez d'ombre : ce ſeroit une raiſon pour le placer en haie, en paliſſade ſur certaines terres.

Le Tamarisc.

Il eſt une ſorte de terrein, tantôt ſec & tantôt humide, qui, par ſa nature, ne

permet aucune plantation d'arbre. Le ſeul tamariſc s'y plaît & y proſpère. Cet arbriſſeau nous paroît en cela bien digne de l'attention du cultivateur. Je veux parler d'une terre ſalée que couvrit autrefois la mer, & qui, par les inondations accidentelles & les crémens fertiles qu'y dépoſe ſouvent le Rhône aux approches de ſon embouchure, eſt convertie en champs à blé. Cette nature de terre ſe couvre de moiſſons les plus abondantes, au moyen d'une culture particulière qui en abſorbe le ſel, & qu'il eſt inutile de décrire ici. Dans quelques domaines de ce canton que j'ai eu occaſion de parcourir, j'ai appris qu'on y avoit eſſayé de tous les arbres ; tous y périſſent à cauſe de cette ſaumure nuiſible qui s'étend auſſi dans les vaſtes marais d'alentour. Le ſeul tamariſc (*Tamarix Gallica*, *L.*) (& non tamarin comme diſent bien des gens) s'applaudit d'avoir toutes les marges à lui, il entoure les champs, il borde les chemins, remplit les foſſés

& pullule dans les pacages ; il n'excite jamais le courroux du laboureur qui n'eſt point tenté de l'extirper, quelque propageant qu'il ſe montre dans tous les environs ; il en connoît l'utilité. Le tamariſc eſt agréable par ſa fleur en panache & par ſa verdure tendre ; il ſe charge de la ſalure de la terre ; il lui rend par ſes feuilles grêles & craſſes qui tombent pendant l'hiver, un terreau qui l'ameublit ; il aſpire beaucoup d'eau, il eſt capable de réſiſter aux chaleurs les plus brûlantes. Jamais trop haut, toujours garni ; je l'ai vu former les plus belles haies naturelles qui empêchent l'incurſion des beſtiaux d'un domaine à l'autre. Le bétail aime pourtant les feuilles de cet arbriſſeau, & s'il n'en fait ſa nourriture principale, il y trouve une pâture ſaine, un remède ſalutaire contre la pourriture & d'autres maladies auxquelles l'expoſent l'humidité du ſol, les brouillards, la chaleur du jour & les trop gras pâturages. Le fermier dépourvu de bois dans ce canton tout en plaine,

trouve dans les branches du tamarifc un bois de chauffage, dans fon tronc & fa fouche affez de matériaux pour quelques uftenfiles ruftiques; les tonneliers même en demandent pour faire de petits barils. Le tamarifc dépouillé de fes courtes feuilles ne tient prefque point de volume, il eft encore joli par fon écorce rouge comme le fanguin. Je penfe qu'on pourroit planter le tamarifc fur le bord des étangs falés pour les rétrécir à la longue. Qu'on ne croye pas au refte que cet arbriffeau ne demande que le terrein falant; nous en avons vu fort loin de là, clorre des vignes & fervir d'appui à des champs en terraffes, à des fentiers rehauffés, &c.

Je fais que dans un canal fréquenté & fujet à être altéré, on tranfplante quantité de branchages de tamarifc qu'on place fur les bords, afin de retenir par fes fafcines les terres qui s'éboulent. Ne feroit-on pas mieux d'y planter le tamarifc lui-même en revêtement ? Pour-

quoi en Hollande & dans toutes les Provinces-unies ne fait-on pas plus de cas du tamarifc, le feul peut-être des arbriffeaux d'Europe qui réfifte à la falure des eaux ? Pourquoi n'en renforce-t-on pas les dunes & les digues artificielles qu'on eft obligé d'entretenir à grands frais & avec tant de follicitude ? On peut le planter comme le faule ; il réuffit de bouture & par marcotte, s'il eft en terre fraîche & légère.

Il y a auffi un tamarifc d'Allemagne qu'on trouve en France, près de quelques rivières. La pharmacie tire de notre tamarifc un fel particulier.

Le Rhamnoïdes.

Le faule épineux dont le fruit fauvage donna tant d'inquiétude au philofophe de Genève, qui crut en être empoifonné, (*Hippophaë rhamnoïdes*, *L.*), arbriffeau qui tient du faule & du *rhamnus*, ne refufe pas auffi de s'élever dans les lieux maritimes & fablonneux, fur les dunes,

dunes, ni dans l'eau douce. Je me rappelle l'avoir trouvé autrefois en traversant l'inconstante Durance ; il étoit dispersé dans l'ancien lit de cette rivière, & il étoit encore chargé de broussailles, de paille & de vase sèche, restes de quelque inondation. Il croît aussi le long de l'Isère. Cet arbrisseau peut donc servir à défendre les champs exposés aux ravages des eaux ; ce qui le rend précieux pour certaines haies aquatiques. On le multiplie facilement par bouture & par marcotte, & même par ses baies qui sont acidules. Les lappons en font un rob.

La Coriaire.

La coriaire ou herbe aux tanneurs (*Coriaria myrtifolia*, *L.*), bien différente du sumac dont nous avons déjà parlé, aime aussi les lieux humides & les bords des rivières. Elle peut être placée avantageusement au bord des fossés, des digues, des canaux, &c. Son nom annonce son importance ; mais son fruit en baie est

nuiſible au bétail; il le ſeroit aux hommes qui auroient l'imprudence d'en manger; on en a vu de dangereux effets ſur des enfans.

LES ROSEAUX.

IL eſt tems de parler des roſeaux & de la canne. (*Arundo phragmites*, *L.*) le roſeau des marais; (*Arundo donax*, *L.*) le roſeau des jardins; ce ſont des plantes d'une nature particulière, avec leſquelles on formeroit des haies ſans fin, des barricades impénétrables, & dont on tireroit plus d'un profit. Ce qui a pu en diſſuader le cultivateur, c'eſt qu'on ne retient pas facilement dans de juſtes limites ces plantes vagabondes qui tracent & ſe reproduiſent à l'infini par leurs racines noueuſes, horiſontales & bulbeuſes. J'apprendrai au cultivateur non prévenu, à les contenir. Qu'on les plante ſur le talus d'un champ, ſur le bord d'un foſſé où l'eau ſe ramaſſe pendant une partie de l'année; elles gagneront plutôt l'intérieur du foſſé que la

ſurface du champ ; ſur-tout ſi celui-ci eſt beaucoup plus élevé. Coupez-leur de ce côté communication, par un petit retranchement ou par un double foſſé ; de manière que la haie en roſeaux ſe trouve iſolée & comme ſur un tertre, ou toute enfoncée dans le foſſé ; & quand vous verrez un drageon, un caïeu menacer de paſſer outre, qu'il ſoit auſſi-tôt mutilé, tranché d'un coup de pêle, de pioche ou de louchet.

Je ne décrirai point les uſages des roſeaux, ils ſont connus dans l'art du vannier, pour la tiſſeranderie, le dévidage, les claires-voies des jardins, les échalas, le faîtage des toits ruſtiques & les ouvrages en torchis, &c. La racine eſt encore une matière combuſtible ; c'eſt le dernier uſage qu'en a fait le jardinier habile dont je parlois ci-deſſus à l'article du cyprès.

Le Bambou.

Le bambou (*Arundo bambos, L.*) ;

eſpèce de roſeau des Indes & d'Afrique, transſporté avec ſuccès en Amérique, dont les Sauvages ſont autant de ſortes d'ouvrages qu'ils connoiſſent d'eſpèces de cette plante féconde, & ils en ont de plus de 20 eſpèces ou variétés ; les bambous, dis-je, quoiqu'étrangers réuſſiroient chez nous, dans nos provinces méridionales ſur-tout, comme la canne ordinaire. Ils ont tout de même des racines genouillées & prolifères qui bourgeonnent facilement ſous terre & qui donnent une infinité de drageons. Ce qu'il y auroit à craindre de leur part, pour l'uſage que nous en ferions, ſi jamais leur culture s'introduiſoit en Europe, c'eſt leur étonnante multiplication & la groſſeur extraordinaire à laquelle quelques-uns parviennent, juſques à remplir bientôt le champ que l'on voudroit clorre & défendre. On obvieroit à cet inconvénient par les précautions que j'ai indiquées dans l'article qui précède. Il ſe peut que la température du climat & d'autres circonſtances fuſſent moins

favorables à développer leur force végétative. Je ne vois d'ailleurs nul inconvénient à laiſſer courir le bambou dans des lieux incultes, dans des marais qui précèdent les lieux habités & cultivés ; ils en favoriſeroient ſans doute le deſſéchement & le défrichement. C'eſt ainſi que les Sauvages, en incendiant une forêt de bambou, ſe procurent des terres fertiles où ils ſement leur maïs, des fèves & autres légumes. A Amboine, à Java & aux autres Iſles Moluques, n'en fait-on pas de véritables haies, des remparts, des citadelles ? Des pieux de bambou y prennent racine. Au Cap de Bonne-Eſpérance, on s'en ſert préciſément pour former des clôtures, des ſéparations & pour briſer les vents furieux qui ſe déchaînent avec tant de violence, & auxquels rien ne pourroit réſiſter, ſi ce n'eſt des touffes de bambou. Dans les colonies, on ſait tirer mille avantages des bambous, & on en fait toutes ſortes d'ouvrages.

La culture des bambous & des roseaux, là où elle seroit possible, seroit au moins utile pour procurer le desséchement de tant de lieux aquatiques & marécageux, incultes, insalubres, qui restent perdus & qui sont nuisibles à plusieurs provinces maritimes de la France : ils releveroient, ils ameubliroient la terre. N'aurions-nous pas encore à faire ici un reproche aux Hollandois sur ce qu'ils n'ont pas répandu en Europe ces plantes indiennes qui y seroient d'un meilleur usage que tant d'autres qu'ils y ont apportées. Ou plutôt n'est-il pas surprenant qu'ils n'en ayent pas fait un certain usage bien plus essentiel pour eux que pour aucune autre nation ; je veux dire des digues naturelles & toujours renaissantes pour remplacer ou garantir les digues en pilotis si coûteuses & si peu solides qui ne les rassurent jamais assez contre les dangers de l'irruption de la mer & des grandes rivières qui investissent & traversent leur plat pays ; danger qui est augmenté encore par la

piqûre des vers qui font tomber en pourriture le bois de conſtruction & leurs pilotis.

LES RHIZOPHORES.

A ce même uſage ſerviroient les mangles, mahot, raiſiniet, & autres plantes rhizophores dont nous parlions ci-devant, parce que leurs branches flexibles ſe recourbent juſqu'à terre ſur les côtes maritimes, elles y prennent racine & pouſſent ſans ſe ſéparer du tronc, de nouvelles tiges & une infinité de jets. Un ſeul de ces arbres ſuffit pour former avec le tems une forêt impénétrable, dans laquelle on ne diſtingue, ni ſouche, ni tronc, ni branche; tout eſt confondu.

Mais à quoi vais-je donc m'arrêter? A des haies inextricables produites par des arbres étrangers à nos climats, & dont on dira qu'il faudroit plutôt les bannir ſi nous les y avions, afin de rendre la terre plus cultivable. Ce pourroit être là la remarque d'un critique trop ſévère

qui ne voudroit rien de trop & rien qui ne pût être facilement utile à ſon pays. Si cette objection eſt ſérieuſe, & s'il ſe trouve beaucoup de gens qui penſent de même, je leur demande grace pour un objet de curioſité auquel je me ſuis peut-être trop arrêté dans cet article, & qui peut-être ne déplaira pas à tout le monde. Je ne puis même m'empêcher, avant de rentrer dans mon ſujet, de prolonger cet acceſſoire, par quelques apperçus ſur le moyen de deſſécher les marais, les étangs & les marres peu conſidérables, par les plantations de quelques nouvelles plantes fiſtuleuſes, c'eſt-à-dire, à chalumeau ou à culme, à tige creuſe ou pleine de moelle, & qui conſument de grandes quantités d'eaux. Tels ſeroient, outre celles ſur leſquelles je me ſuis arrêté, la canne à ſucre, le riz & le maïs. On s'étonnera bien davantage de ma propoſition. La canne à ſucre, dira-t-on, introduite en France; la culture du riz qui y fut propoſée & défendue; la multiplication du maïs

dans un pays à grains, où le commun des hommes peut se nourrir de froment !

La Canne a sucre.

Je prie qu'on écoute au moins mes raisons, si l'on ne veut s'y rendre ; si elles ne sont pas trouvées applicables à certains cantons, elles le feront pour d'autres. Laissons au Colon de l'Amérique le soin de nous fournir le sucre, le café & l'indigo ; fermons les yeux sur les moyens peu humains par lesquels on force dans ces climats excessifs en tout, la terre & de malheureux esclaves à nous enrichir d'une substance qui flatte tant le goût ; cela se passe loin de nous & dans un autre hémisphère ; mais la canne à sucre est un roseau (*Saccharum officinarum, L.*), roseau des plus utiles, dont le suc, sans être épuré, cristallisé, rafiné, suppléeroit au miel déjà trop commun, trop cher, & trop sophistiqué. La canne à sucre inviteroit quelques cultivateurs à faire le desséchement & le défrichement de cer-

tains terreins, pour lesquels les encouragemens de toute espèce ont été jusqu'ici inutiles. Lorsque des lieux incultes sont rendus à l'agriculture, ils étendent d'autant le territoire & favorisent la population. Auroit-on rempli son objet, par la multiplication des cannes, des bambous, &c ? La combustion les feroit disparoître & les anéantiroit dans un sol qui seroit pour lors destiné à d'autres plantes. Il faut noter encore que les feuillages de ces cannes & roseaux sont agréables aux bestiaux.

Mais ne calculons-nous point sur de fausses suppositions ? La canne à sucre réussiroit-elle réellement en France ? Cela est très-possible dans quelques cantons de son midi. Plusieurs curieux la cultivent dans leurs jardins ; on en connoît à Paris ; j'en ai vu à 50 lieues en deçà de Lyon, un nombre de plants chez un botaniste cultivateur, aussi patient qu'éclairé (c'est à Nîmes, chez M. Baux, docteur en médecine) qui les avoit obtenus & multipliés

par cayeux d'une ſeule ſouche. Il en eſt parvenu à Montpellier de cette même mère, & j'en ai acquis un plant enraciné. J'apprends que la canne à ſucre eſt ſur le point de devenir commune en Corſe. On l'a déjà livrée en pleine terre. On avertit que pour la préſerver des gelées, il faut la planter bas & au-deſſous de la couche de terre que pénètre la gelée. Dans combien d'heureuſes expoſitions de la France la glace ne ſe forme-t-elle pas à plus d'un ou deux pouces d'épaiſſeur? Dans quelques cantons il eſt rare d'y voir tomber de la neige. Eh! quelles plus fortunées contrées que celles où croiſſent l'olivier, l'oranger, le citronnier non moins délicats que peuvent l'être les roſeaux Indiens. Au rapport d'Olivier de Serres, on voyoit de ſon tems des cannes de ſucre en Provence qui y avoient été apportées des Iſles Canaries & Madère. Il en a même donné la culture. Auroit-on attendu cela d'un cultivateur Languedocien, habitant le Vivarais?

Du Riz.

DANS ces mêmes contrées chaudes & humides, des marais immenſes dépeuplent la terre par leurs exhalaiſons meurtrières : ce ne ſeroit point les augmenter que de former des rizières dans quelques bas-fonds qui, par la culture, pourroient être deſſéchés, eſſorés, enfin rehauſſés. Les atterriſſemens du Rhône, par exemple, qu'on nomme *ſégonaux* dans le pays, me paroiſſent bien propres à cette culture, parce que ce terrein de nouvelle acquiſition eſt gras & frais ; les moiſſons y ſont toujours plus tardives que dans les plaines voiſines. Il eſt d'ailleurs pluſieurs ſortes de riz qui demandent plus ou moins d'eau ; ils pourroient ſe ſuccéder l'un à l'autre, & être remplacés à leur tour par de bonnes prairies qui feroient place aux grains. On peut cultiver auſſi le riz dans les lieux qui ne ſont du tout point malſains & marécageux. On ſait qu'en Italie on forme des rizières ſur les rives du Pô

dont on détourne avec art les eaux, pour les arroſer. On éleveroit le riz ſur les terreins les plus élevés ſi le ciel y étoit pluvieux.

Du Maïs.

Enfin le maïs dont nous attendons bien d'autres avantages, puiſqu'il eſt déjà entre les mains des cultivateurs de preſque toutes les parties du monde, ſans qu'il ſe ſoit étonné de la différence du climat & de la variété du ſol, le maïs eſt la plante en qui nous fonderions plus d'eſpérance pour l'amélioration de l'agriculture, en tant qu'elle peut contribuer à l'épuiſement des étangs & des marais qui occupent de bons fonds & qui rendent l'air des plus pernicieux. En ſemant, ou en replantant le maïs germé, d'abord ſur les rives des bas-fonds & l'y renverſant après la récolte, on formeroit ſur le lieu même une ſorte d'engrais, une eſpèce de tourbière qui ſeroit la baſe ou le fondement d'un terrein nouveau qui ſe for-

meroit pour les ſucceſſeurs de ces héritages. Je ne dis point ce qui doit nous rendre le maïs précieux, quoique nous récoltions de meilleurs grains pour notre ſubſiſtance. La Breſſe fait mieux qu'aucune autre province, quelle utilité on retire de ce blé d'Inde pour engraiſſer la volaille. La Bourgogne en fait une branche eſſentielle de ſon commerce : le montagnard & le payſan de pluſieurs autres provinces de France en font ſans inconvénient leur principale nourriture en gâteau ou en bouillie (*a*). Ce qui nous in-

---

(*a*) Je me ſuis occupé de la culture du maïs, & j'en connois tous les avantages : il n'eſt aucune plante économique qui offre autant d'utilité & qui puiſſe être d'un uſage auſſi général. C'eſt ce que j'avois expoſé dans un Mémoire qui a ſoutenu le parallèle avec celui de M. Parmentier ſur la même matière. (Voyez le programme de l'Académie de Bordeaux, du 25 Août 1784.) Ce Savant ayant conſidérablement augmenté le ſien, je lui ai cédé toute la gloire. Son Mémoire a été imprimé ſeul, quoique l'Académie en eût délibéré autrement. Cette déférence étoit due à un Savant d'un mérite auſſi diſtingué que M. Parmentier.

téreſſe le plus pour la queſtion préſente, c'eſt de ſavoir qu'on peut annuellement faire ſervir le maïs, de haie pendant le tems de certaines récoltes ; pour les jardins ſur-tout, pendant la ſaiſon des fruits & des légumes. Cette plante ſe ſeme en Avril, elle fleurit en Juillet, en s'élevant à cinq ou ſix pieds de hauteur ; elle fructifie en Août ; on en recueille l'épi au mois de Septembre ou d'Octobre. On peut, ſi l'on veut, laiſſer ſubſiſter en haie ſa canne & la renouveller ainſi tous les ans. Il eſt des jardiniers qui n'entourent pas autrement leurs vergers & potagers, & qui ſoutiennent les maſſes de maïs entr'elles en les liant par leurs longues feuilles ou avec de l'oſier. Quelques-uns ſe ſervent aux mêmes fins du chardon à bonnetier (*Dipſacus fullonum*, *L.*).

Les Joncs et les Leches.

Je n'oſe nommer les joncs & les leches (*Juncus cadex*, *L.*) dont pluſieurs ſont pourtant utiles. Si on les extirpe des prés, des

rivières & canaux navigables, ils pourroient ſervir à mettre des bornes à des marais, à les retrecir, à les combler. Quoique les joncs ſoient en général des plantes mépriſables & redoutables aux yeux du cultivateur, ils peuvent cependant ſervir à pluſieurs uſages économiques, même à la nourriture des beſtiaux. S'ils n'étoient conſervés que ſur les bords des foſſés, des étangs, des marais, & diſpoſés en haie, ils pourroient entrer encore mieux dans nos vues. Nous avons été prévenus ſur le premier point par un ſavant étranger qui a preſque toujours dirigé ſes travaux & ſes connoiſſances vers l'utilité publique. On pourra conſulter à ce ſujet la diſſertation phyſico-économique de M. Gleditſch ſur la manière de tirer parti de quelques eſpèces de la plante dite en allemand *ried-gras* (*Carex, Linnæi*), & en particulier pour faire de médiocres ou de petites chauſſées ſur des lieux marécageux; laquelle fait partie du XXIV^e^ volume de l'Académie de Berlin, année 1768; inſérée auſſi dans la

la collection académique, partie étrangère, tome XII^e^.

Je crois avoir à-peu-près indiqué les plantes qui, sur le grand nombre de celles qui se présentent à nous, seroient les plus propres à former des haies dans différentes positions, dans différens climats & sur différens fonds, pour clorre toutes sortes de possessions & les améliorer tant en les garantissant, que par l'agrément, l'utilité & le produit dont elles pourroient être. Il me reste pour terminer ma carrière, à confirmer les avantages que cet objet présente à tous égards au public & au particulier, sauf quelques exceptions, en établissant des règles & certains principes d'où l'on pourra déduire des conséquences pratiques.

RÉFLEXIONS

Sur la Conſtruction, l'Entretien & les uſages divers des Haies.

Les plantations & les ſemis des haies doivent ſe faire avec certaines précautions qui aſſurent la réuſſite de tous les plants enſemble. Ceux qu'on remplace ſont toujours retardés dans leur croiſſance, & ceux qui les ont gagnés de vîteſſe les offuſquent par leur ombre, ou s'emparent du terrein par leurs racines.

Regles de pratique.

En général, les plus belles haies ſont celles qu'on diſpoſe ſur le bord d'un foſſé où elles trouvent une certaine humidité toujours néceſſaire à la végétation. Les foſſés ſont lá première circonvallation des champs; ils protègent la haie; ils ſuffiſent quelquefois s'ils ſont aſſez larges; ils forment eux-mêmes un retranchement

naturel. On obſervera qu'ils ne doivent pas ſuivre la pente du terrein lorſqu'il eſt trop inégal. Comme ils ſont principalement deſtinés à ramaſſer les eaux d'écoulement & à les contenir dans leur courant trop rapide, on en retient la chûte par des réſervoirs placés de diſtance en diſtance. Les foſſés ſont indiſpenſables dans les bas-fonds & dans les lieux où les eaux ſe ramaſſent.

Quelque part que l'on veuille planter ou ſemer une haie, il faut ouvrir la terre par une petite tranchée, par un foſſé ou un ſillon, pour leſquels on emploie la pioche, la pêle, la houe, le louchet, ou des coups de charrue. Cette ouverture ſera plus ou moins profonde, ſelon la nature des plants, l'étendue de leurs racines, & l'eſpace qu'on veut que la haie occupe ; enfin, ſelon qu'on la voudra ſimple ou à double rang.

Veut-on former une bonne haie épaiſſe, on diſpoſera les plants en échiquier ou en ſautoir ſur deux lignes, plus ou moins

féparées, & fans qu'ils fe rencontrent vis-à-vis les uns des autres ; on inclinera ces plants à droite & à gauche.

Il eft inutile de dire qu'en dreffant les haies, on doit ranger plus près les arbriffeaux que les arbres, & les fous-arbriffeaux plus près encore. Il y en a qui négligent à tort de donner à leur haie la forme de damier ou de fautoir ; ils préfèrent de mettre deux plants vis-à-vis l'un de l'autre. Plus communément auffi on ne plante que fur un feul rang. C'eft un défaut. Ces haies foibles font plutôt dégradées & plus difficiles à réparer que quand elles font doubles. Alors on plante le plant droit ou un peu coudé dans le trou.

Si l'on fe décide en même-tems à faire des plantations d'arbres qui s'élèvent du milieu de la haie, on marquera les places fur la longueur de la tranchée ou foffé, pour qu'en ces endroits là on faffe des creux plus profonds ou des foffes que le vigneron de l'Auxerrois nommeroit des

augelots, & ceux de Languedoc *caſſots*. Les dimenſions & la forme ronde ou carrée de ces creux eſt déterminée ſelon la groſſeur des arbres & la qualité de la terre qui cède à l'outil avec plus ou moins de réſiſtance. Dans les terres douces, molles, par exemple, en quatre coups de louchet le travailleur enlève quatre groſſes mottes de terre qui font une ouverture convenable ; on la rend profonde à volonté. Dans les terreins plus fermes ou pierreux, il faut plus de tems & plus de peine, on y enfonce la pioche, la bêche & le pic.

Obſervez que les arbres pourroient n'être placés que dans les haies qui bordent les chemins, pour éviter tout litige, par rapport à l'ombrage & aux racines de ces mêmes arbres, avec les voiſins qui ne feroient pas d'humeur d'avoir de grandes haies. De telles altercations ne pourroient naître qu'en Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur-tout, où l'on abhorre les arbres ; & dans quel-

ques pays où les clôtures feroient une nouveauté. Mais ce ne fera point dans la Lombardie où tous les champs font bordés d'arbres ; ce ne fera point dans la Flandre Françoife où les haies répandent dans les champs la plus agréable variété, où les grands arbres forment fouvent les limites de chaque héritage & font rangés en haies. Ce fera encore moins en Angleterre, dans la province de Hartfort & dans le Comté de Norfolk où l'on voit des chênes s'élever du milieu des haies d'épine blanche, à la diftance d'une perche (16 pieds & demi) qui donnent les plus belles efpérances aux fucceffeurs de ceux qui les ont plantés, & un moyen peu difpendieux d'augmenter les forces de la nation. En France il y a eu des ordonnances pour quelques provinces, où les propriétaires de biens-fonds tenans & aboutiffans aux grands chemins font obligés de les planter d'arbres à la diftance de 30 pieds (5 toifes). Les Seigneurs qui ont le droit de Voirie peuvent même les faire planter à leurs

frais & en jouir comme de leurs fonds. Pourquoi dans d'autres provinces s'y oppose-t-on à la construction des haies?

Les plantations ne doivent être faites qu'à la fin de l'automne & pendant une partie de l'hiver, lorsque la végétation est suspendue. Plutôt ou plus tard on risqueroit de planter inutilement & de n'avoir que des bûches & des broussailles: ce qui dépend d'ailleurs de la température du climat. On aura aussi égard à la nature du terrein & à l'exposition. En général la fin du mois de Décembre, celui de Janvier & jusqu'à la mi-Février sont les moins favorables, parce que la gelée ou la neige ou la pluie empêchent de manier la terre; souvent aussi les arbres & les arbrisseaux commencent alors à bourgeonner. C'est ce qui arrive chez nous. Il faut préférer de planter en automne dans les climats chauds, dans les terres légères & sèches & à l'exposition du midi.

Ne plantez pas les haies quand la terre est trop humide; car si on la renverse dans

la tranchée ſans la preſſer, elle ſe crevaſſe, ſe gerce & ſe sèche, l'air y pénétre facilement & sèche auſſi les racines; ſi on la plombe, elle s'empâte, s'affaiſſe, ſe ſcelle & s'appierrit.

Quelques ſemis peuvent ſe faire avec plus de ſuccès en automne; d'autres à l'entrée du printems, & quelques-uns d'abord après le dégel. Mais rarement ſe décidera-t-on à faire des ſemis ſur le lieu même où l'on veut former la haie, parce que ce moyen eſt trop lent, & que beaucoup de graines ne lèvent point; quoique les plants qui réuſſiſſent s'enracinent mieux. Quand on fait les ſemis à la pépinière, on met enſemble les graines d'une même eſpèce, pour leur donner une expoſition & une culture particulière. Dans les ſemis à demeure, on fait quelquefois un mêlange de pluſieurs ſemences. Cependant les plants mêlés ne réuſſiſſent jamais bien; il vaut mieux que la haie ſoit toute d'une ſeule eſpèce.

Nous avons parlé de fruits & de graines

de différente nature ; il faut qu'on fache à préfent que plufieurs demandent des précautions pour leur réuffite. Les fruits pulpeux, par exemple, & les fucculens, comme les baies, pourriffent dans la terre, où ils font dévorés par les infectes, par les rats & les mulots. Il faut féparer les graines de leurs enveloppes pulpeufes, les laver, les faire fécher & les femer à nu dans des caiffes, dans des terrines ou en planches, de la manière dont on le trouvera décrit dans les meilleurs auteurs d'agriculture & de jardinage, parmis lefquels Miller, Duhamel, le Baron de Tfchoudi & le Columelle François M. l'Abbé Rozier doivent être confultés & préférés.

Les fruits & les graines farineufes ne font pas moins expofés au pillage des mêmes animaux & des oifeaux qui favent les fouiller ; c'eft ainfi que les glands, les faînes & autres graines à coque, ou à écorce dure font enlevés ; fouvent ils font piqués de vers avant qu'on ne les mette en terre, ou moifis, ou avortés.

Ce qui prouve la néceſſité des pépinières d'où l'on puiſſe tirer les plants choiſis, tant pour les haies champêtres que pour les haies d'agrément. On ſait que les plants préparés & façonnés dans la pépinière étant tranſplantés en motte, accélèrent la jouiſſance. On pourroit donc les tailler en cube ou en éventail, & diſpoſer promptement une haie comme un édifice, ou comme une pièce d'architecture.

Nous devons faire obſerver que les arbres & les arbuſtes élevés de noyaux & ſemés à demeure, ne tracent point comme ceux qui proviennent de drageons enracinés, parce que dans les premiers, les racines pivotent & ne courent point vers la ſurface de la terre. Nous dirons bientôt de quelle utilité eſt ce pivot. On doit faire tremper quelque tems les graines à coque dure.

Si l'on veut planter par bouture, on obſervera que celles des bois blancs veulent être placées dans une terre hu-

mide; tandis que le coignaſſier, l'aubépine, le grenadier & autres ſe paſſent d'une terre ſi fraîche. Craint-on que les plants ne s'échappent par leurs rameaux & ne grandiſſent trop, on fera les boutures par les branches renverſées; par ce moyen on multipliera les bourgeons à racines par ceux des boutons à feuilles, on châtrera l'arbriſſeau qui par là reſtera nain. Nous n'aſſurons point que cela réuſſiſſe ſur toutes les eſpèces d'arbres. Nous ſavons que cela ſe pratique ſur le grenadier & le figuier, nous l'avons eſſayé inutilement ſur l'olivier.

Les jeunes haies, ſi elles ſont faites ſur la même ſurface que le champ, c'eſt-à-dire de niveau avec le terrein, doivent avoir au moins un ſillon à leur pied, lequel puiſſe retenir les eaux pluviales & ſervir aux irrigations ſi l'on eſt dans le cas de les pratiquer. Si les haies ſont plantées ſur un terrein incliné ou ſur un talus, on leur formera une aſſiſe régulière, plane & horiſontale pour les mêmes

raiſons que je viens d'expoſer. On buttera enſuite les jeunes plants avec la terre du foſſé ou en plaquant artiſtement du gazon qui lie la terre & en empêche l'éboulement.

Il eſt des haies qui ont beſoin d'avoir un égoût, pour prévenir la ſtagnation des eaux. Si l'on creuſe un petit foſſé près de la haie & plus bas que ſes racines, on obligera certainement celles-ci à plonger plus bas encore; elles ſe trouveront par-là au-deſſous du ſol que l'on cultive; elles ne nuiront point aux productions du champ. Cette méthode n'eſt pas à négliger; quelques expériences relatives à cet objet me l'ont ſuggérée.

Les plants dont on a à redouter l'extenſion des racines doivent être plantés autant qu'il ſe peut au-deſſous des terres, c'eſt-à-dire, plus bas que les marges des champs; & pour ceux qui auroient à ſouffrir de la ſtagnation des eaux, il faudra les planter, non ſur le fond, mais ſur la berge du foſſé, dans un plan mitoyen,

entre le champ & le fossé. Les arbres à racines courantes peuvent être réservés pour les bois & les lieux arides.

Il est à propos pour aider l'accroissement des haies, de les façonner pendant les deux ou trois premières années par quelques légers labours, soit à la charrue, soit à bras, selon leur emplacement; ou bien on les béchotera avec une espèce de sarcloir. Une fois grandies, elles n'ont besoin, pour leur entretien, que d'être régulièrement taillées, arrêtées dans leurs pousses inutiles, rangées, redressées, entrelacées pour qu'elles se soutiennent, qu'elles se garnissent également par-tout & qu'elles n'empiètent, ni sur le champ, ni sur le chemin.

Dans la construction des haies on se propose de les rendre abondantes en branches & en rameaux; on veut convertir toute la plante en buisson. Pour cela on doit rabaisser la tige, couper, tailler souvent les branches montantes & les rejetter sur les côtés. Ce qui doit être

fait de bonne heure, c'eſt-à-dire principalement les premières années.

Quelques arbriſſeaux ont plus de diſpoſitions à prendre cette forme; ce ſont ceux qui ont les branches & les rameaux oppoſés, latéraux. Malheureuſement on eſt trop preſſé de jouir; lorſqu'on plante on veut recueillir, & en fait de haies on voudroit être clos ſur le champ. Bien des gens ne peuvent ſe réſoudre à faire tailler la haie qu'on vient de planter. Il eſt cependant très-important de le faire, pour que la haie prenne une bonne forme, qu'elle ſe renforce & ſe garniſſe par le pied. Les plus belles haies bien conduites ont été taillées très-bas pendant trois ou quatre années de ſuite. On les défend elles-mêmes par des brouſſailles, des épines & par leur propre tonte. On peut cependant ſe diſpenſer de tailler la haie nouvellement plantée jusqu'à ce qu'elle commence à bourgeonner; ce qui lui ſert d'abri & de défenſe pendant le premier hiver, & empêche qu'on ne la piétine; ces brouſſailles

qui auront ſervi de couverture, garantiront encore les premières pouſſes.

La taille à la ſerpe, au croiſſant, aux ciſeaux qui ſe fait ſelon la force, l'étendue & l'élévation de la haie, ſert à la contenir, à la paliſſader, à la rendre uniforme & plus forte. C'eſt un des points eſſentiels que les branches & les rameaux ſe croiſent & s'entrelacent. Ainſi la taille ou plutôt la tonte des haies doit bien plus contribuer à la confuſion qu'au dégagement des branches; c'eſt l'inverſe de la taille jardinière, à moins qu'on ait affaire à des arbres fruitiers.

La hauteur d'une haie étant modérée à quatre ou cinq pieds, pour qu'elle ne borne pas la vue ou qu'elle ne répande pas trop d'ombre, tous les jets qui excéderont ſeront abattus, coudés ou repliés ſur eux-mêmes. A ſix & ſept pieds & au-delà elles deviennent paliſſades, garantiſſent du vent & font de l'ombre autant qu'on en a beſoin. Cependant, à force de tailler les haies à la même hauteur, les

dernières branches ſe chiffonnent, viennent en touffe, par tête de ſaule ou par bouquet ; ce qui n'eſt point agréable à voir. Il faut les réceper quelquefois au-deſſous de ces petites branches confuſes. La nouvelle pouſſe reprendra bientôt le deſſus, & on la mettra au niveau qu'on deſire.

On dit dans la pratique que les jardiniers ébarbent les haies avec le croiſſant & les ciſeaux, & que les fagoteurs ébarbent les fagots avec la ſerpe.

L'entrelacement des branches peut ſe faire auſſi avec art & avec preſqu'autant de propreté que ſi la haie étoit montée ſur un échalas. On peut les unir les unes aux autres par la greffe en approche. On trouve cette façon décrite dans Olivier de Serres, lorſqu'il dit que les arbres peuvent s'entrebraſſer par leurs tiges & être entrecroiſés par les branches, formant des lozanges comme les plombs des vitres, en les accollant, les greffant après avoir tiré un peu d'écorce & les arrêtant

arrêtant enſemble par un lien. Ce qui ne peut ſe faire avec ſuccès que dans le tems de la sève, & ce qui ne réuſſiroit même pas ſur toutes les eſpèces d'arbres & d'arbuſtes, ſi l'on ne faiſoit entrer exactement les branches les unes dans les autres par des entailles & des coches de mêmes dimenſions.

Pour empêcher que les plants ne tendent trop à s'élever, & pour les obliger à s'étendre plus latéralement, on aura encore l'attention de ne les planter qu'à une certaine diſtance les uns des autres ; car plus les arbres & arbriſſeaux ſont rapprochés, plus ils cherchent à s'élever & à ſe ſurpaſſer. J'ai remarqué dans des haies & des paliſſades que les plants qui s'élèvent au-deſſus des autres, groſſiſſent davantage du pied à meſure qu'ils grandiſſent. Un arbriſſeau élevé en arbre ſera plus fort de tige que s'il étoit reſté buiſſon. Les arbres & les arbriſſeaux peuvent donc quelquefois ſe trouver enſemble ſans beaucoup ſe nuire. Plus un arbre prend d'am-

pieur par sa tête, plus il jette au loin ses racines, plus il sera gêné, rabaissé par sa tige, plus aussi il aura de l'inclination à se reproduire par les surgeons & les racines.

La principale différence qu'on met entre l'arbre & l'arbrisseau, quoiqu'ils soient ligneux & pérennes, & qu'ils s'alongent l'un & l'autre par des bourgeons, c'est que l'un est porté sur une seule tige qui s'élève dans l'air, & que l'autre pousse plusieurs tiges d'une même souche qui s'étend par touffe sur la terre : c'est ce qu'on appelle buissonner. La culture peut forcer quelques arbrisseaux à prendre la forme d'un grand arbre, & l'inculture ou le tort qu'on a fait à un jeune arbre l'avilissent dans la condition la plus basse. L'arbre & l'arbuste peuvent donc changer de forme ou la recevoir la plus avantageuse possible, selon leur destination & la volonté du cultivateur. Les arbres fruitiers sur-tout, lorsqu'ils sont rendus nains & buissons, plaisent beaucoup ; les

arbuſtes, au reſte différent des arbres & des arbriſſeaux en ce qu'ils n'ont point de boutons, *gemmæ*.

Les eſpèces d'arbres qui ſe garniſſent facilement de bas en haut de branches & de rameaux qui s'insèrent preſqu'à angle droit, ſont plus propres à être paliſſadés en eſpalier & en futaie. Nous en avons indiqué pluſieurs qui ſe diſpoſent naturellement ſous cette forme. On choiſira parmi les arbuſtes ceux qu'on voudra mettre en buiſſon & en haie d'appui.

Si l'on retranche le pivot ou la racine maîtreſſe & verticale d'un arbre qu'on tranſplante, on retarde certainement ſon accroiſſement en hauteur; il languit juſqu'à ce qu'il ait acquis ou renouvellé ſon pivot, ou bien il ramifie ſes racines & les étend en proportion de ſon feuillage. Il eſt donc néceſſaire de conſerver le pivot aux grands arbres, à ceux qu'on plante ſur-tout en haie, parce qu'ils s'enracinent plus profondément, leurs racines plongent & ne vont point chercher leur ſubſiſtance à la

ſuperficie de la terre. J'en fais expreſſément la remarque, parce que l'extenſion des racines doit entrer en grande conſidération dans la formation d'une haie. Par le retranchement du pivot, on oblige donc les racines latérales à tracer, à s'étendre dans les champs que l'on veut clorre : c'eſt vraiment enfermer le loup dans la bergerie. J'inſiſte ſur ce point, parce qu'il eſt trop négligé par les planteurs qui croient devoir écourter & rafraîchir indiſtinctement toutes les racines. Les pépiniériſtes n'y prennent pas plus de ſoins lorſqu'ils enlèvent les plants de la pépinière où ils ont été ſemés immédiatement ; ils caſſent, ils meurtriſſent la plupart des racines & laiſſent preſque toujours le pivot dans la terre, pour n'avoir pas la peine de fouiller trop bas. Cependant, avec cette attention de conſerver le pivot, l'orme & le mûrier feroient ſans doute moins redoutables aux champs, & les arbres de tige & à plein vent croîtroient plus vîte.

On obſervera qu'en levant les ſemis pour les mettre en pépinière, il faut en écourter un peu les racines, pour les obliger à multiplier & à croître plus promptement; tandis qu'on laiſſera le pivot aux plants mis à demeure & à ceux qu'on veut former de haute tige & à plein vent. Si l'on fait attention à l'âge des plants, on trouvera que ceci n'eſt point contradictoire avec ce que nous avons dit ci-deſſus. Je crois devoir ajouter pour l'inſtruction de quelques cultivateurs, (car je vois que nos jardiniers négligent cette pratique) que la bonne manière de ſemer les arbres & arbuſtes, c'eſt de mettre les fruits à noyaux & les graines à coque dure dans le ſable frais ſans être trop humide, & de le ſtratifier avec les graines. Lorſque celles-ci commencent à germer, on leur caſſe l'extrémité de la radicule & on les plante en pépinière pour les y former pendant le temps néceſſaire. Ces plants ne pouſſent point de longs pivots; on les enlève plus facilement de la pé-

pinière ſans les endommager, & ils reprennent plus promptement après leur tranſplantation. Cette façon de préparer les ſemis des arbres dans le ſable & dans des mannequins, ſe fait ordinairement en automne; ce qui accélère la germination pour pluſieurs eſpèces qui ne leveroient qu'un an ou deux ans après, ſi on les mettoit directement dans la terre au printems ſeulement.

Pour ce qui eſt des plantes rampantes & ſarmenteuſes, elles trouvent place partout; elles ſervent à garnir, à ſoutenir, à lier les haies. Les ſarmens de la vigne ſauvage qu'on appelle quelque part *rumpes*, la clématite, la ronce & autres de cette nature que nous avons nommées, ſerpentent & s'entrelacent au mieux dans les haies; ſi on les néglige, elles deviennent trop confuſes & incommodes; on peut les accoler à des échalas, à des treillages.

La nature des plants doit être appropriée à la qualité des terres & à la tem-

pérature ordinaire du climat ou à ses vicissitudes. On suppose les notions générales d'agriculture en ceux qui planteront des haies ; il suffit de leur avoir indiqué les sujets dont ils pourront faire choix. On sait, par exemple, que le grenadier a un avantage dans les pays méridionaux sur l'aubépin, & que dans le nord c'est celui-ci qui l'emporte sur tant d'autres arbrisseaux qui ne supportent pas le froid.

On ne m'imputera pas, j'espère, à blâme, si je n'ai pas compris dans cette longue énumération des plantes propres à entrer dans la construction des haies, toutes celles qui en seroient encore susceptibles, étant ramassées de tous les pays du monde, ou même d'y avoir compris quelques-unes de celles qui ne sont pas connues du peuple & qui croissent dans les pays étrangers. Il n'est aucune de celles que j'ai nommées qui ne puisse s'aclimater hors de leur patrie. Qui ne voit qu'en naturalisant chez nous les arbres étrangers,

c'eſt enrichir notre agriculture d'autant d'eſpèces de plants? Ce n'eſt pas le moindre ſervice à rendre à nos cultivateurs & à nos économes.

On pourra nous objecter peut-être que la plupart de ces plants ne ſont pas aſſez multipliés dans un canton pour pouvoir en former autant de haies qu'il ſeroit néceſſaire. Eh bien, qu'un propriétaire intelligent, qu'un amateur de l'agriculture, qu'un Seigneur qui vit dans ſes terres, donnent l'exemple, on voudra les imiter, & c'en eſt aſſez. Les pépiniériſtes ſeront bientôt pourvus de toutes ſortes de plants. La même difficulté & une bien plus grande encore, n'ont pas empêché l'établiſſement des jardins Anglois imités des Chinois, de prendre faveur. On pourroit appliquer à ces jardins ſinguliers, où le luxe plus que le bon goût regne ſous une fauſſe ſimplicité, ce quatrain d'un homme d'eſprit :

On change les prés en jardins,
En parterres les champs fertiles,

Les arbres fruitiers en ſtériles,
Et les vergers en boulingrins.

Cela convient en effet à ces petits colifichets qui ne ſont que d'inutiles diminutifs des véritables jardins Anglois. Les uns le croient de bon goût, parce qu'on a tâché d'imiter la nature ; les autres les nommeront mieux bizarres, parce que cette irrégularité affectée eſt ménagée avec trop d'art. Quoi qu'il en ſoit, auſſi-tôt que la mode de ces jardins s'eſt répandue en France, les plus riches pépinières ſe ſont formées & ont été abondamment fournies de tous les arbres & arbuſtes qu'on a pu deſirer. Il en ſera de même pour les haies ; on aura encore l'avantage de mettre à profit pour elles, des bois négligés, des communaux, des landes, des *garrigues* qui deviendront elles-mêmes pépinières lorſqu'il ne s'agira pas de ſe procurer à grands frais des objets de luxe & de fantaiſie. Quand on voudra avoir comme les Anglois, des haies de propreté en arbres d'Amérique, en *magnolia*, en tu-

lipiers, &c. on les multipliera comme eux.

Que d'efpèces d'arbres & d'arbuftes n'acclimateroit-on pas fi l'on en prenoit la peine en s'écartant un peu des ufages & de la vieille routine !

Enfin, comme il n'eft point de pépinière bien établie fans enclos, & que pour former des clôtures dans tout un territoire, il faudra néceffairement ramaffer une infinité de plants de toute efpèce en pépinière, les provinces, les communautés pourroient y contribuer chacune pour leur diftrict & diftribuer des plants fous une certaine redevance, ou même gratis au cultivateur fans moyen. Quelle reffource pour le public, quel avantage pour l'état !

Il fera libre fans doute à tout particulier d'enfermer fon héritage par une haie, ou de le laiffer à découvert; nos loix n'interviendront jamais fur un point de cette nature; mais il devroit y avoir des défenfes expreffes & des punitions

exemplaires pour ceux qui auroient coupé, arraché, détruit *les haies* d'autrui, à moins d'en avoir obtenu une permiſſion particulière. Il ne manque pas de gens qui, ſans prendre la peine de cultiver, aiment à s'approprier le bien des autres. Nous voyons plus de deſtructeurs de haies qu'il n'y a de conſtructeurs.

En fait d'agriculture, les regles ſont générales, s'il ne s'agit pas d'une production locale. Nous avons principalement parlé pour notre pays, & nous n'avons pas manqué de noter des exceptions. Pour dire quelque choſe de plus précis encore, nous obſerverons que les arbriſſeaux épineux étant plus agreſtes, s'accommodent mieux des lieux arides. Nous avons fait encore une remarque, & nous la répéterons ici; c'eſt que les bords des chemins ſont les emplacemens les plus favorables pour la formation des haies; les foſſés où ſe ramaſſent les eaux & les immondices, ſervent admirablement à l'entretien des haies; ils ſervent à deſſécher les terres

trop humides, à conſerver une certaine fraîcheur à celles qui ſont arides; ils procurent l'infiltration, l'écoulement, l'évaporation des eaux ſuperflues; ils raniment les eaux mortes ou les font diſparoître; ils retiennent les dépôts, *l'humus*, les dépouilles des haies; ils reçoivent les fumiers & la pouſſière des chemins que la pluie & le vent y entraînent; les curures de ces foſſés ſont renverſées en certain tems derrière la haie, la terre du champ en eſt régalée, amendée, ameublie; le terrein bas en eſt rehauſſé, les enfoncèmens, les inégalités ſont applanis, &c. &c.

Les forêts, les bois taillis anciens, les jeunes & leurs ſemis ont ſouvent beſoin d'être mis en défenſe, ſur-tout après la coupe, pour garantir les repouſſes d'être abrouties par les troupeaux; c'eſt aſſez qu'elles le ſoient par les fauves. Il eſt ordonné de leur laiſſer pendant la coupe une liſière & des baliveaux. Ces bois ſont d'autant plus expoſés à être endommagés, ravagés

& détruits par les bûcherons, & broutés par les beſtiaux, qu'on manque de communaux & de pacages. Un moyen de garantir les jeunes bois, c'eſt d'y mêler de l'aubépine & autres arbuſtes épineux qu'on arrache enſuite pour les placer dans les haies; on ne perd jamais ſes peines à cultiver deux objets pour des vues différentes. Par le même moyen, on peut garnir les clairières & repeupler les anciens bois. Il eſt des pays où le droit d'affouage, celui de couper du bois pour ſon uſage dans la forêt, eſt humainement établi. Il feroit onéreux & injuſte qu'il le fût par-tout; mais on pourroit laiſſer aux pauvres gens l'émondage des haies.

Il faut peu compter ſur les ſemis & les plantations des bois, s'ils ne ſont garantis par une clôture. Nous avons déſigné pluſieurs plantes montagneuſes qu'on pourroit rejetter ſur l'extérieur des bois, les chênes, les hêtres, le genevrier, le buis, &c. Les châtaigneraies peuvent être bordées en cepée de châtaigniers mêmes, qui ſervent de

ſujets pour être greffés, ou dont on forme des merrains à futailles, des échalas, des perches, des cerceaux, comme les grands arbres ſont employés aux charpentes des édifices. C'eſt ainſi qu'on en trouve dans quelques cantons du Limouſin, du Périgord, du Dauphiné, des Cévennes, du Vivarais. Il eſt à remarquer que les arbres qui entourent les forêts ſont ordinairement plus forts que ceux du centre, ils ſe ramifient davantage ; les arbres en haies croîtroient donc avec bien de l'avantage.

Les haies boiſées feroient quelquefois néceſſaires pour ſervir de remiſe au gibier. Il n'en eſt que trop, s'écriera le laboureur. Mais ce n'eſt point ſur les liſières des champs à blé que je propoſe de les établir pour cet uſage. Les haies en remiſe qui entoureroient les jeunes bois feroient les retraites les plus aſſurées du gibier; elles ſerviroient à le fixer, à le multiplier. C'eſt ce qu'on deſire dans les pays de chaſſe. Pluſieurs Seigneurs jaloux de leur droit,

amateurs de cet exercice agréable & utile, quelquefois ruineux pour le cultivateur, cherchent des moyens d'attirer le gibier dans leurs terres ; les haies fourrées composées d'arbustes à baies leur en offrent un bien facile. Les vassaux verroient sans regret le gibier se réfugier dans le domaine propre du Seigneur.

A l'égard des communaux ou pacages communs, il en est tels, qui par leur situation pourroient être garantis pour un tems de l'entrée des bestiaux, afin de les laisser reverdir & reprendre leurs fines herbes toujours broutées, toujours piétinées & de nul produit ; les haies en défendroient l'entrée. Il est nécessaire, sans doute, qu'il y ait en certains lieux des pâturaux, des communes ; leur partage & leur défrichement est plus à la convenance de quelques peuples plus intelligens & plus laborieux. Comme aussi il est assez prouvé qu'il y a des terres ingrates en friche qui devroient rester toujours telles. En effet, ce seroit assez pour

ne pas ſurpaſſer les forces & les moyens de quelques cultivateurs, que de les borner à entretenir, à améliorer les terres productives, ſans qu'ils s'occupaſſent de défrichemens ruineux, & ſouvent ſtériles. Quand j'entends nos agronomes s'enthouſiaſmer ſans trop de réflexions ſur les défrichemens, je demande où ſont les bras pour les opérer. Nos campagnes en manquent; les arts frivoles & le luxe les dépeuplent chaque jour; & le luxe a ſes apologiſtes.

Puiſque les pacages ſont néceſſaires pour la nourriture des beſtiaux, on pourroit, au moyen des haies & des enclos, les rendre plus réguliers, plus herbeux, plus utiles. L'herbe auroit le tems de croître à meſure qu'on feroit parcourir dans un tems déterminé le bétail d'un enclos à l'autre. Il en réſulteroit le même bien, le même profit pour le public qu'en retire le particulier propriétaire dans les coupes réglées de ſes bois taillis. En ſuivant la ſituation des prés hauts ou bas,

ſelon le quartier, la ſaiſon & la qualité des herbages, les troupeaux trouveroient toujours des pâturages frais, nourriſſans, auſſi ſains que bien conſervés, & ne ſeroient point épuiſés en courſes vaines. Il faudroit pour cela que les prés fuſſent diviſés en pluſieurs ſoles, dont les unes pour la conſommation actuelle, & les autres pour celle d'un autre tems. Les uns auroient alternativement la première herbe, les autres la repouſſe & le regain.

Quant aux autres fourrages, il eſt aſſez prouvé qu'il n'y a point de belle prairie artificielle ſans clôture. Je vois ſouvent des luzernes, des ſainfoins qui ſont de peu de durée & détruits par l'incurſion des beſtiaux ; car rien n'eſt plus contraire à ces plantes que le piétinement & le broutis. J'ai vu dernièrement un de nos cultivateurs arracher, renverſer de dépit ſa prairie qui étoit expoſée à être furtivement pâturée ; une haie l'auroit garantie ſans doute.

Mais ce n'eſt point l'économie des

pâturages qui doit nous occuper, je reviens aux haies faites pour les conserver; il suffit d'avoir prouvé qu'elles leur sont applicables comme à tout terrein en culture, qu'elles seront endommagées sans clôture, & que de la diminution des prairies suit celle des troupeaux & des engrais, &c.

Les haies ne contribueroient pas peu à procurer par elles-mêmes de la subsistance aux troupeaux, tant par leur produit en feuillées, que par l'ombre & la verdure fraîche qu'elles procurent à leur pied & sur les bords des chemins, où croîtroient le gazon & l'herbe fine. Ressource d'autant plus nécessaire que la clôture par les haies annonce le soin tout particulier qu'on prend de ses possessions, desquelles on veut défendre l'entrée. Les défrichemens diminuent encore la pâture naturelle des troupeaux, du moins un genre de pâture beaucoup plus saine. Les feuilles des arbres des haies augmenteroient la nourriture du bétail; l'économe ne con-

noît pas encore affez cette reffource. On fe contente de dépouiller les branches de leurs feuilles, pour les donner fraîches aux beftiaux ; tandis qu'on peut en préparer des fagots avant la chûte des feuilles, pour la nourriture d'hiver. Ces bourrées fe nomment alors des feuillées.

Les haies ne feroient pas inutiles pour ombrager les canaux d'arrofage & les conduites des fontaines publiques trop expofées à l'ardeur du foleil.

Qui ne voit enfin qu'à la faveur des haies, on pourroit s'adonner avec beaucoup plus de foin & de confiance à différentes fortes de culture qu'on néglige trop dans quelques cantons où elles feroient le mieux appropriées ; le fol, le climat y invitent ; il ne manque peut-être, pour les voir établir, que d'exciter l'encouragement & d'affurer à chacun la poffeffion libre de fes biens ruraux. C'eft ainfi, qu'outre les différentes fortes de grains moins communs & les prairies artificielles fi productives, on pourroit s'a-

donner plus qu'on ne le fait, ſelon les lieux, à la culture du paſtel, de la gaude, du ſafran, du carthame, de la garance, du tourneſol, de l'orcanette, de la ſoude ou kali, du chanvre, du lin, de l'onate, du ricin, du colſat, du riz, du coton, de l'indigo & du tabac, &c.

Suſpendez votre étonnement, lecteurs, qui habitez les régions boréales, en entendant encore nommer des plantes ſi étrangères à votre patrie. Leurs productions qui nous ſont devenues néceſſaires, & pour la plupart deſquelles nous faiſons paſſer dans le Levant & dans l'Inde une partie de nos richeſſes, excuſeront ſans doute auprès de vous la hardieſſe de ma propoſition, ou le deſir que j'aurois de voir le François s'approprier dans ſes provinces les plus heureuſement ſituées quelques nouvelles branches de culture & de commerce des plus utiles. Ce qui n'eſt pas abſolument impoſſible, puiſque tous les curieux élèvent en leur particulier ſans des ſoins extraordinaires ces plantes exotiques.

En m'arrêtant à ces ſpéculations, je n'ai pas craint de m'éloigner de mon objet ; ſi elles paroiſſent ſuperflues, je les ſacrifie ſans regret. Je puis certifier au moins qu'un peuple méchant ou jaloux a vu ici avec une eſpèce d'inquiétude les premiers ſuccès d'un Perſan qui auroit cultivé le coton en plein champ. Une haie lui auroit permis, ſans doute, de montrer le réſultat de ſon expérience. On ſait que le cotonnier s'élève fort bien à Valence & dans différentes provinces d'Eſpagne ; le tabac à Tonneins dans l'Agenois, ainſi qu'en Alſace, &c.

Plus je réfléchis ſur l'utilité des haies, plus je trouve de raiſons pour en étendre l'uſage. Il n'eſt pas juſqu'à la terre ameublie & preſque toute végétale qui ſe ramaſſe au pied des haies, qui ne puiſſe être profitable ; elle eſt excellente pour les ſemis, pour régaler les racines des jeunes plants que l'on tranſplante, pour amender, fertiliſer la terre du champ & de la prairie, ou pour renouveller celle

de tel autre plant d'arbre ou de la vigne qui feroit tout à portée ; les jardiniers & les pépiniériftes en font ufage.

Que dirai-je de plus en faveur des haies ? Elles font une reffource pour les botaniftes & les herboriftes qui favent qu'ils trouveront telles fortes de plantes parmi les haies : *in fepibus, in dumetis.*

Récapitulation des avantages des Haies.

Enfin, en récapitulant tous les avantages des haies, nous trouverons, 1°. qu'elles affurent à chacun la propriété de fon bien & en affignent invariablement les limites. On a fouvent éprouvé que le bornage ne fuffit pas pour régler les contenances & le compois ; les labours, les amendemens, les inondations, les alluvions les dérangent & en effacent les traces. Les haies qui enfermeroient plufieurs champs dans une même île, ferviroient de limites à tous. L'arpenteur, en partant de la haie, trouveroit la jufte contenance déclarée par les titres, ou les établiroit

irrévocablement ; & personne n'auroit à usurper, à empiéter sur son voisin. En faisant reconnoître plus sûrement les confronts des particuliers, les Seigneurs trouveroient dans l'instant, par le moyen des haies, les limites & les partitions de leur terrier. On prétend que ce sont les inondations fréquentes du Nil qui, en détruisant les bornes & confondant les héritages, donnerent lieu aux Egyptiens de s'exercer dans l'arpentage & à devenir géomètres. Nos arpenteurs seroient naturellement guidés par les haies. Les arbres fixeroient le toisé des chemins.

2°. Les haies peuvent servir à l'agrandissement d'un territoire; par les haies de saules, aulnes, peupliers & autres plants de cette nature, on peut de proche en proche gagner du terrein & le rehausser; procéder au comblement des marres ; changer un marais, un palus, en un bois, en broutières, & successivement en champs à blé, en prairies, &c.

3°. Les haies mettent certainement en

défends les produits de la terre, elles leur servent d'abri contre les vents nuisibles, le froid, la poussière, &c. elles leur préparent souvent un engrais, & forment une terre neuve & végetale de leurs propres dépouilles, elles donnent aussi plus de propreté à la culture. Les haies sont surtout indispensables pour les terreins en pente. Elles brisent & arrêtent le cours des eaux pluviales qui descendent quelquefois avec rapidité du haut des montagnes & des collines, & qui dérangent la culture & l'économie des terres qui sont dans les plaines & les vallons. Combien de côteaux décharnés par le défaut de haies !

4°. Les haies sont de mille usages dans l'économie rurale, pour les hommes & pour les bestiaux. Celles en petits mûriers seroient très-profitables pour l'éducation des vers à soie ; les haies fleuries seroient agréables & nécessaires aux abeilles qui viendroient établir leurs colonies au milieu des buissons, & four-

niroient des peuplades aux ruches domestiques trop négligées parmi nous, quoique d'un bon produit. Les feuilles des arbres & arbustes seroient récoltées pour la nourriture d'hiver des bestiaux.

5°. Au moyen des haies, & sur-tout des haies hautes & boisées, on subviendroit à plusieurs besoins. Le mort-bois qui est infertile procureroit des matériaux pour la corderie, la teinture, la tannerie; pour d'autres arts & métiers qui emploient différentes sortes de bois & qui les tirent souvent des lieux éloignés; tels que le buis, le coudrier, l'alisier, le drouillier, le cochêne, le tilleul, le chêne, le châtaignier, &c. On a observé que les bois des haies sont plus durs que ceux des massifs & des forêts, parce que l'air agit plus sur eux. Le charron & le menuisier qui desirent souvent des bois courbes, en trouveroient dans les arbres tortus des haies; le vigneron, le jardinier en tireroient des échalas, des perches, des tuteurs pour les arbres, &c.

6°. Le peuple trouveroit une partie de sa subsistance dans les fruits des haies qui seroient plus abondans & de meilleure qualité que les non cultivés. Par la greffe on en varieroit, on en amélioreroit les espèces ; on en feroit une nourriture saine. Par les mêmes fruits agrestes & par les feuillées, on pourvoiroit à un plus grand entretien des bestiaux. C'est à l'économe à se pourvoir des arbres qui réussissent le mieux ou qui lui sont plus nécessaires.

7°. Quelle ressource ne trouveroit-on pas dans les haies pour le bois de chauffage dont plusieurs cantons sont déjà dépourvus ? Quel moyen plus sûr de réparer par les baliveaux & par les grands arbres qu'on laisseroit croître dans certaines haies & les avenues, ces antiques forêts qu'on n'a pas su respecter, & pour ménager ce qui en reste ? Sans l'abattis des bois, sans le soin trop décourageant de les renouveller, on trouveroit tout ensemble dans les haies multipliées, des arbres forest-

tiers, des fruitiers, de la ramée & de la brouſſaille. Cette conſidération doit être de grande valeur auprès des économes. Tout le monde ne peut avoir des taillis & des futayes; mais on peut avoir des haies hautes & baſſes, des arbres & des buiſſons.

8°. Dans les pays de plaine & les champs à blé, les haies ſeroient peut-être moins néceſſaires ; mais elles le deviennent par-tout où il y a des chemins & des grandes routes. Ici & aux approches des grandes villes, les haies vives ſont préférables aux clôtures en murailles toujours expoſées à être dégradées, renverſées par les entrepreneurs des chemins & par les paveurs de rue qui ſont à l'affut des cailloux & des pierres froides qu'ils ne font pas difficulté d'enlever pour leur uſage; ils croient pouvoir en diſpoſer pour l'utilité publique, en s'en faiſant pourtant payer la fourniture par les corps qui les commettent aux travaux publics.

Par cette raiſon du paſſage continuel & de la proximité des villes & des villages, les haies épineuſes qui n'ont d'autre utilité que de ſervir de barrière ſans tenter l'avidité & la gourmandiſe, ſont à mon avis préférables à d'autres plus agréables ou un peu plus productives. Les arbres & les arbriſſeaux à fruits feroient mieux placés dans l'intérieur des terres, dans les haies des lieux moins fréquentés.

Les haies feroient enfin, pour bien des cantons, un moyen de diminuer le tort que fait à l'agriculture cette largeur exceſſive des grandes routes & cette multiplicité de chemins qui coupent & traverſent de petits territoires.

Après tous ces avantages, qui feront, j'eſpère, avoués par la plupart des cultivateurs exempts de prévention, & non ſoumis à l'aveugle routine, il ſemble qu'il n'y auroit plus à balancer ſur la formation des haies. Si aux motifs que j'ai indiqués comme défenſe, comme objet d'économie, comme agrément, on joint l'utilité

dont peuvent être pour la pharmacie & pour les arts nombre d'arbres & d'arbuſtes, on s'empreſſera-ſans doute à multiplier les haies dans tous les lieux qui en ſeront ſuſceptibles.

Inconvéniens des Haies, & réponſe aux Objections.

Tant d'avantages peuvent-ils être contrebalancés par quelques inconvéniens? Tout a ſon mode & ſes exceptions : les haies ſi néceſſaires pour défendre l'entrée des champs, des bois, des vignes, des vergers, ſi utiles pour ſervir d'abri à certaines productions, ſi productives quand il le faut par elles-mêmes, pourroient, ſelon l'expoſition & le climat, être déſavantageuſes & nuiſibles à la réuſſite des grains, ſi elles étoient trop multipliées. Il ne faut point ſe faire illuſion ſur l'utilité ſans bornes des haies. De vaſtes plaines à blé n'ont pas beſoin d'être entrecoupées, ſéparées par autant de clôtures qu'il y a de poſſeſſeurs ou de tenan-

ciers. Les grains aiment à jouir d'une aire libre où le vent puiſſe circuler ſans obſtacle & diſſiper les brouillards ; où le ſoleil dardant ſes rayons en plein puiſſe faire mûrir également tous les épis. Il ſuffira donc qu'une haie ſimple, point trop haute, plutôt défenſive que propre à ombrager, forme l'enceinte extérieure & entoure tous les champs enſemble, d'un chemin à l'autre. On peut clorre par arrondiſſement ſans trop multiplier les haies. M. Hale a prétendu cependant que les haies garantiſſoient les blés, du vent, dans leur maturité, & des vents froids au printems. Ces effets ſont reconnus par les cultivateurs Anglois qui s'applaudiſſent de l'uſage qu'ils font des haies. Dans quelques provinces de France, on croit devoir s'en abſtenir. C'eſt ainſi que les plaines de la Brie & de la Beauce, ſi riches en grain, ſont toutes à découvert. Après la moiſſon, c'eſt un vaſte déſert tout nu, où l'œil ne ſait où ſe repoſer.

Bien loin que les haies nuiſent toujours

aux moiſſons pour la croiſſance du blé, on voit ſouvent des épis entrelacés dans les haies mêmes qui ne ſont ni moins grands, ni moins fournis de grains que ceux du champ. Ce ſont des grains perdus, dira-t-on, parce que la faux ne peut y atteindre. Non, ils ne le ſeroient point pour le peuple qui va glâner les épis négligés, ni pour les beſtiaux auxquels vous livrez le chaume. Et quant à l'excurſion des racines, on ſait que les racines fibreuſes des grains ne pénètrent point dans la couche de terre que parcourent les racines ligneuſes des arbres qui eſt toujours plus profonde; le labour & le herſage détruiſent celles qui ſe montrent plus ſuperficiellement.

J'accorderai s'il le faut, que dans les pays humides, ſujets aux brouillards, là où les chemins ſont étroits, où les vents ſecs ſoufflent rarement, les haies pourroient contribuer à entretenir cette humidité trop conſtante & nuiſible à quelques récoltes, qu'elles pourroient retenir

les brouillards ſur les champs, faire jaunir l'herbe, verſer, chancir les épis, &c. Mais je citerai l'exemple des Chinois, auxquels on ne peut refuſer de ſe bien connoître dans la culture des champs ; ils mettent tout le terrein à profit, ils entourent les champs de blé & de riz avec l'arbriſſeau du thé.

Je ne diſcuterai point les autres déſavantages des haies, trop exagérés, ſans doute, par ceux qui n'ont pas cru devoir les approuver, ou qui aſſurent qu'elles ſeroient nuiſibles dans leurs provinces. On pourra trouver quelques-unes de ces raiſons appréciées dans le *préſervatif contre l'agromanie*, ou l'agriculture réduite à ſes vrais principes. Il s'en faut de beaucoup que l'Auteur de cet ouvrage concis ait tout dit & bien peſé ce qu'il avoit à dire en faveur de ſon opinion.

Un autre Auteur qui a écrit *l'art de s'enrichir promptement par l'agriculture*, a mis en queſtion, en traitant des enclos, s'ils étoient utiles ? Il décide ſans rémiſ-

ſion

ſion que les haies ſont toujours meurtrières, & l'enclos dangereux. Peut-il l'être lorſqu'il s'agit de fermer l'entrée à des troupeaux deſtructeurs ? Peut-on ſe flatter d'être auſſi heureux que M. Deſpommiers, l'auteur cité, qui s'étant trouvé dans ce cas comme nous le ſommes malheureuſement ici, préſerva cependant ſa prairie artificielle, ſeule au milieu des champs, ſans haies & ſans foſſés? « Je » menaçai, dit-il, je fus généreux à pro» pos avec les bergers, j'intimidai les » vachers, je vins enfin au point de » rendre ces endroits inviolables ». La reſſource eſt au moins coûteuſe, ſi elle n'eſt haſardeuſe & déſagréable.

Il eſt des pays où les terres ne ſont point affranchies du parcours, & un certain public aveugle croiroit avoir droit de s'oppoſer aux clôtures des champs; mais il eſt permis quelquefois d'acheter ce droit par une autre ſervitude. Cependant s'il eſt des coutumes particulières qui s'oppoſent à cette pratique, il faut

les respecter ; les coutumes sont loi ; à moins qu'il ne plaise au Prince de les abroger pour l'avantage des colons. Or les parcours sont un obstacle à l'amélioration des champs, à leur plus grand produit, à leurs récoltes variées. Disons plus, les parcours sont la ruine de l'agriculture. Tous les cultivateurs ont donc intérêt de voir leurs terres closes. Il n'y a que la servitude & le préjugé qui fassent rejetter les haies.

En Espagne, on part d'un autre principe, le Gouvernement auroit quelque raison de s'opposer à la multiplicité des haies. « Le systême établi en Espagne, » nous dit M. l'abbé Carlier (Journal de » physique, mars 1784) de regarder les » pâturages comme la principale richesse » de l'état est fondé sur plusieurs loix. » L'on a, entr'autres, une ordonnance du » Roi Philippe IV en date du 4 Mars » 1633, dans laquelle ce Prince déclare, » qu'afin que l'abondance des pâturages » puisse en faire le bon marché, il ne

» ſera déſormais permis à qui que ce » ſoit d'enclorre, de labourer ou de » cultiver aucune portion de terrein, » ſans une permiſſion expreſſe; elle ne » peut s'obtenir que dans le cas d'une » néceſſité bien prouvée, après l'examen » le plus exact : déſenſes de planter de » nouvelles vignes », &c. Avec de telles prohibitions, l'agriculture peut-elle être floriſſante? Elle ne peut être que ce qu'elle eſt. Cependant s'il eſt un pays où les haies feroient les plus utiles, il nous paroît que ce devroit être préciſément l'Eſpagne qui manque dans pluſieurs provinces, d'arbres & de bois de chauffage.

L'une des grandes objections qu'on allègue ordinairement contre l'établiſſement des haies, c'eſt la perte du terrein & l'épuiſement de la terre d'alentour. C'eſt en tout cas perdre bien peu pour conſerver le tout. Tel particulier a plûs à perdre du ſentier que ſe frayent les payſans dans ſon champ, que de la liſière qu'occuperoit une haie pour le mettre à couvert. D'ail-

leurs les arbres & les arbriſſeaux des haies rendent aux plantes cultivées, par l'abri qu'elles leur donnent, par leur fraîcheur, par leur atmoſphère, par le débris des feuilles, à-peu-près ce qu'elles peuvent enlever de nourriture à leurs racines. Elles ne ſont donc point ſi à charge qu'on le penſe. Après tout, l'entretien des haies & leur élaguage les tiennent dans de juſtes bornes ; leur produit en fagots, en feuilles, en fruit remplaceront le dommage qu'on ſuppoſe qu'elles peuvent faire.

Mais le voiſin, dira-t-on, ſera oppoſant à ce qu'on le barre par une haie, ou s'il y condeſcend, ne pouvant l'empêcher, il ne veut être pour rien dans l'entretien de la haie ; il ſera toujours inquiet ſur l'extenſion des branches & des racines. Je réponds que dans le cas où le voiſin ne voudroit point contribuer à la plantation ni à l'entretien de la haie, il eſt un arrangement à prendre pour le mettre d'accord, & dans le vrai, il ſera fort aiſe d'être défendu. Que celui qui

plante la haie la place toute dans ſon fonds, en laiſſant un intervalle juſqu'à la borne, pour y pratiquer un petit foſſé, mais profond. Le récurage de la haie & la curure du foſſé lui appartiendront en entier comme de droit, & il ne perdra rien à cet arrangement. Que ſi le voiſin veut entrer en part dans cette clôture, elle peut être mitoyenne ; l'entretien de la haie de ſon côté ſera à ſa charge, le récurage lui appartiendra pour cette moitié ; & s'il y a un foſſé, qui pourroit être alors dans ſon fonds, la curure lui en appartiendra en entier. Cette curure paye bien la façon & l'emploi du terrein qu'on croiroit devoir être perdu pour les récoltes. Les conventions bien motivées & clairement expliquées mettent les voiſins en paix.

On pourroit dire encore que les haies conviennent moins aux terres labourables, parce qu'elles gênent le mouvement de la charrue ou de *l'airan*, & l'empêchent de tourner. Nous répondrons qu'on peut

reprendre les fillons dans un fens tranfverfal, & que l'on peut fouir à la bêche cette lifière jufqu'au pied de la haie fans en être incommodé.

On compte encore pour beaucoup les frais de foffoyement pour les foffés, pour la plantation & l'entretien des haies. Nous ne difconvenons point qu'ils ne fuffent confidérables, fi on vouloit en entreprendre beaucoup à la fois dans un vafte domaine. Pourquoi s'épuiferoit-on d'abord en clôture ? Si une ferme eft fituée au milieu des champs, les haies de défenfe feront moins néceffaires. On peut ne point tant les multiplier, en élever fur les côtés les plus foibles & les plus expofés à la rapine.

Nous ne faurions fixer pour tout le monde les frais de plantation d'une haie quelconque ; chacun l'évaluera felon le toifé, felon le prix des journées de fes manouvriers & felon la nature du plant qu'il veut employer. Mais déduction faite du prix de la plantation & de l'entretien,

l'avantage qui en résultera pour la valeur du bien fonds & pour la conservation des productions, surpasse infiniment le travail & le coût que demande la construction d'une haie. D'ailleurs les propriétaires des biens-fonds qui accensent leur métairie, leurs prés, leurs bois, leurs vignes, &c. pourront par des conventions expresses, au renouvellement des baux & arrentemens, engager les fermiers à planter des haies sur tant de toises ou de perches d'étendue de terrein, à enclorre chaque année la portion la plus ouverte de la ferme, ou tel champ isolé. C'est un travail d'hiver que la plantation des haies, que de les tondre & de les façonner ; c'est une saison morte où l'on n'est pas pressé par des travaux importans, & les haies ne demandent ni beaucoup de tems, ni de grandes avances; on n'y mettroit, ni graines, ni plants précieux, quand il ne s'agiroit que d'une haie rustique & épineuse. L'élaguage des haies, la coupe des têtes & des cepées

des arbres & buiſſons qui en ſont ſuſceptibles, comme ſaules, peupliers, aulnes, frênes, ormes, &c. appartiendroient de droit pendant un certain tems à l'amodiateur qui en auroit la régie ; ou bien ils ſeroient à partager. A chaque mutation de propriété & à chaque accenſement, le bien-fonds auroit augmenté de valeur réelle par ſon plus grand produit & par ſa ſûreté en clôture. D'ailleurs les haies ne deviennent-elles pas néceſſaires lorſqu'il s'agit de diviſer les terres entre des co-partageans, entre ceux ſur-tout qui ne vivroient pas en bonne intelligence, ſi la ſéparation par des haies ne les éloignoit, eux, leurs valets, leurs beſtiaux & juſqu'à la volaille de la baſſe-cour, qui chaque jour font naître des procès entre des voiſins peu amis ?

Enfin, dans la conſtruction des haies, on craint de voir ſe former par toute la campagne des coupe-gorges, s'attrouper des brigands toujours prêts à ſurprendre les voyageurs, & l'on ne redoute pas

les maraudeurs qui entrent hardiment dans tous les champs pour enlever les fruits de la terre avec l'espérance du malheureux cultivateur. Que, dis-je, on souffre impunément que des misérables pâtres sans aveu fassent des incursions dans le bien d'autrui, qu'ils y causent par le piétinement de leurs troupeaux affamés, & par le broutis, mille ravages & des maux souvent irréparables! C'est avec douleur que nous en sommes souvent témoin.

On ne manque pas d'objections quand on se refuse à reconnoître les avantages multipliés des haies; elles ne peuvent que disparoître devant les répliques de ceux qui sont persuadés de leur utilité. J'aurois pu m'étayer de l'autorité bien respectable de l'ami des hommes, si dans le tems que je présentois ce foible Mémoire à l'Académie de Lyon, j'avois connu le Mémoire lumineux & plein de grandes vues sur l'agriculture, envoyé à la très-louable société d'agriculture de Berne par cet illustre Auteur. Il y a plaidé par oc-

casion la cause des haies & des enclos avec toute la force que donne la vérité & l'amour de l'humanité dont il est animé ; il a répondu victorieusement aux objections qu'on peut faire naître contre cette pratique ; il a combattu & détruit des raisons plus spécieuses que solides ; il n'a pas craint de dire que la défense des clôtures étoit une tyrannie, une loi barbare, nuisible à la culture. J'aurois été tenté de transcrire ici ce qu'il dit en douze pages à ce sujet, si je n'avois prévu que cette parure auroit pu faire trop ressortir mes défauts : son expression, son éloquence naturelle & persuasive ne peuvent être associées qu'avec elles-mêmes. Il relève d'ailleurs les avantages des haies pour la Suisse, où elles étoient défendues ; & j'ai supposé ces avantages évidens pour la France, où elles sont très-permises. Nos meilleurs agriculteurs les ont toujours recommandées. Si l'on est curieux de savoir à ce sujet l'avis d'Olivier de Serres qui connoissoit bien le prix de la cul-

ture & la néceſſité de conſerver les fruits de la terre, le voici. Il a conſacré un chapitre aux *cloiſons des jardinages & autres propriétés.* Il n'en excepte aucune, il s'explique ſur cela aſſez clairement. « Ceci ſoit dit, non-ſeulement pour les » jardinages, ains auſſi pour les vignobles, » qui ſymboliſans enſemble, eſt requis de » même conſerver : voire comme j'ai » monſtré ailleurs, feroit à ſouhaiter pour » le proufit & plaiſir des jardins & vignes, » n'en eſtre fait qu'un grand enclos. Tou- » tes autres propriétés pour la meſme » cauſe, convient qu'on les ferme : & » ſoient terres à grains, prairies, paſtu- » rages & bois, rapportent plus de re- » venu cloſes qu'ouvertes. Spécialement » le pré, qui fermé, eſt appellé la pièce » glorieuſe de la maiſon, ſurpaſſant d'au- » tant l'ouvert, qu'il y a de différence » entre les choſes qu'on conſerve ché- » rement, & celles qu'on abandonne à la » négligence ».

Malgré cette liberté de planter des

haies & de clorre ſes poſſeſſions, on en uſe rarement, on ne s'y décide qu'avec peine. En veut-on ſavoir la raiſon? C'eſt qu'on croit éviter une trop forte dépenſe, on ſe méfie d'une nouveauté, on eſt tenu en ſuſpens par les avis différens des meilleurs cultivateurs; enfin, parce qu'il en eſt à-peu-près de cette queſtion comme de celles qu'on a ſouvent élevées ſur la grande & la petite culture, c'eſt-à-dire, celle qui ſe fait par les chevaux ou par les bœufs, ſur l'avantage & le déſavantage des prairies artificielles, ſur la préférence que méritent les labours fréquens ſur les engrais; ſur le ſyſtême des jachères; ſur l'inconvénient ou l'utilité des communaux, &c. queſtions preſqu'interminables, en faveur deſquelles & contre leſquelles on peut apporter de grands exemples, des raiſons valables, des obſervations bien vues, des expériences préciſes, des autorités qui entraînent, & qui néanmoins ne peuvent être décidées que conditionnellement, en ayant égard aux climats,

aux coutumes, aux besoins, à l'état particulier de l'agriculture dans une province, dans un canton, à l'étendue, à la situation du domaine, aux convenances territoriales. Les uns rejetteront les haies, les autres les voudront basses; dans la Normandie, on les aime fort hautes.

En fait de culture, il est peu de généralités qui soient entièrement applicables en tous lieux. Il faut par-tout, pour que la terre produise, la labourer, l'amender, semer, planter ; mais par-tout on ne peut & on ne doit labourer, amender, semer & planter de même. Les productions sont différentes, selon la nature du sol & la température du ciel; les principes d'agriculture doivent être conséquens avec ces agens puissans de la végétation & de la fertilité.

Questions agitées sur les Haies.

Les oppositions à la clôture des héritages n'auront donc point force de loix, tant qu'on ne les combattra que par les

raiſonnemens, & qu'on ne pourra obvier par d'autres moyens au tort que le cultivateur reçoit de ſon voiſin ou du premier malfaicteur qui s'introduit à mauvaiſe intention dans ſes poſſeſſions.

La ſociété de phyſique de Zurich ſembloit avoir pris un bon parti pour faire décider, par les faits, la queſtion des enclos (*a*); encore même cette déciſion n'auroit-elle prévalu que dans les cantons Suiſſes. Il ne ſera pas hors de propos, je penſe, de retracer ici quelle fut l'occaſion ou le motif qui fit agiter ſi authentiquement cette queſtion importante; quelques lecteurs qui pourroient l'ignorer ſeront bien aiſes, ſans doute, de le trouver ici. Ce fut à l'inſtigation d'un payſan vraiment philoſophe, connu dans le canton ſous le nom de Kliyogg, que la ſociété de Zurich voulut bien être le témoin

(*a*) La ſociété de Gottingue a auſſi propoſé dans le tems une queſtion ſur les clôtures des champs à blé. Je ne ſais comment il en a été décidé, ni s'il exiſte des Mémoires à ce ſujet.

& le juge de la discussion entre des paysans choisis, intelligens & réputés bons cultivateurs, sur la question des haies ou enclos. Le paysan philosophe est celui dont M. le docteur Hirzel, premier médecin de la République de Zurich, a décrit d'une manière si intéressante la conduite économique & morale dans son *Socrate rustique*, ouvrage qui a tant fait de sensation en Allemagne, & dont la traduction françoise a été si bien accueillie qu'elle a eu trois éditions déjà épuisées.

Kliyogg avoit désigné le sujet des haies ou enclos, parce qu'il pensoit qu'on en abusoit dans son canton : « il en croyoit, » dit M. Hirzel, le plus grand nombre, » non-seulement inutiles, mais nuisibles » à la fertilité des terres ; outre que » toutes ces haies sèches, toutes ces » palissades privoient les forêts de beau» coup de bois & enlevoient au laboureur » un tems qu'il pourroit employer bien » plus utilement ».

Jusques-là, le bon paysan avoit gran-

dement raiſon ; il s'agiſſoit de détruire un abus qui, en portant préjudice aux taillis, aux communes, fait perdre en effet beaucoup de tems, & qui oblige encore à renouveller tous les ans des haies auſſi peu ſtables que peu défenſives. Cette ſorte de clôture, toute défectueuſe qu'elle eſt, fait ſentir, au moins, on ne peut le nier, la néceſſité de clore & de fermer les champs aux approches des récoltes. C'eſt du moins ce que nous voyons arriver fréquemment chez nous. Le raiſin tourne-t-il, c'eſt-à-dire, prend-il couleur ? Une prairie eſt-elle en vigueur ? Le grain monte-t-il en épi ? On ſe met en campagne, on arrache çà & là, brouſſailles & épines, on fagotte les branches des premiers arbres qu'on trouve ſous la main ; les bois, les garrigues & les haies vives, tout eſt mis à contribution & dépouillé par ceux qui veulent garantir leur vendange ou leur moiſſon ; & pour ſe mettre en défens, on laiſſe ſon voiſin à nu. A peine la récolte eſt-elle faite, que d'autres viennent s'emparer

s'emparer de ces haies poſtiches ; les femmes & les enfans courent les champs pour enlever & ſe diſputer les brouſſailles qui ſervoient de clôture. On les voit traînant de grands fagots d'épines dont ils balayent tous les chemins. Nouveaux ſoins, nouvelles peines, c'eſt à recommencer tous les ans.

La ſociété de Zurich, en applaudiſſant donc aux propoſitions du payſan philoſophe, crut devoir uſer d'une voie plus sûre ; ce fut de propoſer aux cultivateurs d'élite de lui adreſſer par écrit leurs raiſons & leurs avis particuliers. Trois queſtions ſur les haies leur furent preſcrites en ces termes :

1°. Dans quel cas les haies ou enclos ſont néceſſaires, & dans quel cas l'on peut au contraire s'en paſſer, de façon qu'on pourroit alors les enviſager comme ſuperflues ou même nuiſibles ?

2°. Au cas qu'il fallût enviſager les haies ou enclos comme nuiſibles, comment l'on pourroit garantir les poſſeſſions

d'une manière plus sûre & plus commode ?

3°. Au cas que les haies ou enclos fussent jugés nécessaires, de quelle manière on pourroit, suivant les différentes circonstances, leur donner le plus haut degré d'utilité, ou tout au moins les rendre le moins dommageables qu'il fût possible ?

La société reçut alors seize Mémoires, dont trois méritèrent les prix. Nous apprenons par l'ouvrage de M. Hirzel, qu'ils furent rendus publics par extrait avec un précis de ce qu'on put recueillir de la conférence qui eut lieu pour le même objet. On convoqua ensuite une assemblée de villageois pour les faire répondre à ces mêmes questions; quinze comparurent & satisfirent, à ce qu'on assure, pleinement la compagnie savante. Ceci se passoit en 1762 & 1763. Nous regrettons infiniment de n'avoir pas eu connoissance du résultat de ce concours & de ces conférences rustiques; on doit en avoir rendu

compte dans le recueil de la ſociété de Zurich, qui eſt en Allemand.

Quoi qu'il en ait été de la déciſion des payſans Suiſſes, les détracteurs des haies la croiront-elle ſans appel ? Elle pourroit même n'être pas ſatisfaiſante pour tous les pays agricoles. En ſuppoſant qu'elle ait été défavorable aux haies de la Suiſſe, elle ne déterminera pas les Anglois à détruire les leurs ; elle n'infirmera pas le ſentiment de M. Hale, l'Auteur du Corps complet d'Economie ruſtique qui a tant remarqué d'utilité dans les haies, ni celui de l'Auteur de l'Eſſai ſur l'amélioration des terres, ni ceux de tant d'autres bons cultivateurs de la même nation, qui ne ſe détracteroient certainement pas de tout ce qu'ils ont dit pour recommander la clôture des champs. On ſait que l'Angleterre eſt preſque toute croiſée par des haies ; cet uſage a pu prendre ſon origine dans les conſtitutions du pays, & l'obſervation du cultivateur l'aura maintenu. Le Comté de Norfolk

a principalement changé de face depuis les défrichemens considérables qu'on y a faits. Les haies ont été employées avec le plus grand succès pour entourer ces nouvelles terres ; elles ont sur-tout servi de défense aux terres exposées aux inondations rapides des rivières.

Coutumes en faveur des Haies.

L'arrêt de ces mêmes paysans, en supposant toujours qu'il ait été absolument contraire à toutes sortes de haies, (s'ils ont saisi l'esprit du proposant) ne dissuadera pas les habitans de la Bresse, de la Normandie, de l'Angoumois & de plusieurs autres cantons de se servir de clôtures & de haies : elle n'a pas empêché la Chambre souveraine de Metz de faire enregistrer avec le plus grand empressement un édit du Roi qui permet les clôtures : elle n'a pas découragé le fermier, Auteur des nouveaux Essais d'Agriculture, à la faveur des enclos comparés avec l'ancienne culture soumise au parcours,

de ſolliciter les Elus généraux de Bourgogne à protéger & à répandre cette pratique dans leur province. Celui-ci apporte quelques raiſons preſſantes qui militent en faveur des enclos ; il fait entrer, par exemple, en grande conſidération la multiplication des bois ; mais il n'a guère en vue que les plantations de haies en peupliers d'Italie, qui, à la vérité, à cauſe de leur forme pyramidale, portent moins d'ombre ſur la terre & s'oppoſent moins à la végétation des plantes qu'ils protègent ; mais un bois ſi léger ne ſauroit ſuffire à tous les beſoins, & le peuplier d'Italie, nous l'avons déjà obſervé, n'eſt pas l'arbre de tous les lieux, ni de toutes les expoſitions.

Le même Auteur anonyme dit auſſi que « la pratique de tenir le bétail renfermé pendant les chaleurs brûlantes » des jours d'été, & de le conduire la » nuit dans les pâtures, ne peut avoir » lieu qu'à la faveur des clôtures, tant » pour mettre le bétail à couvert des

» animaux voraces, que pour l'empê-
» cher de s'égarer dans les ombres de
» la nuit ».

Quelqu'utile & néceſſaire que fût cet emploi des haies, ce ne ſeroit pas, ſelon nous, la raiſon la plus déterminante pour en conſtruire, parce qu'on peut renfermer les troupeaux dans des parcs portatifs & les faire camper dans les pacages & ſur les jachères, en les entourant de clayes. Nous réclamerions plutôt l'uſage des haies pour un autre motif plus preſſant, qui concerne les prairies artificielles, les champs emblavés, les vignes, les jeunes bois, les olivettes & les vergers qui ſont autour des villes, où l'on a moins à lutter contre les bêtes fauves que contre des hommes méchans, contre ces pâtres vagabonds, ces indignes goujats de bergers-bouchers & contrebandiers qui menent à l'aventure le jour & la nuit, & en toutes ſaiſons, leurs troupeaux errans, dans le premier champ qui ſe préſente, au grand préjudice du cul-

tivateur. Les haies garantiroient ſur-tout du dommage que cauſent ces malheureux gardiens de petits troupeaux deſtinés à frauder les droits de la boucherie & celui de l'équivalent (cette viande ſe vend en contrebande), contre leſquels on ne ceſſe de ſe plaindre ici, ſans qu'on remédie à un abus qui fait gémir le cultivateur & languir l'agriculture.

Je n'ai pu quitter ce ſujet ſans déplorer le ſort de nos campagnes ſi mal protégées, ſi mal ſecourues, malgré la loi & l'autorité de ceux qui, par leurs titres & les droits qu'ils perçoivent ſur leurs vaſſaux, en ſont déclarés les défenſeurs & les ſoutiens; s'ils veulent prêter l'oreille, ils entendront le cri de l'agriculture offenſée. Puiſſe la liberté publique, armée d'indignation, montrer au doigt ceux qui, pouvant & devant faire le bien à cet égard, refuſent ou dédaignent de le faire! Et vous, ſages magiſtrats, qui êtes prépoſés dans différents diſtricts pour maintenir les loix & la juſtice, & qui ne

ſemblez deſirer que de trouver l'occaſion de ſignaler votre zèle, rendez-vous acceſſibles & ſenſibles aux juſtes plaintes des cultivateurs ; vous ne ſerez jamais plus dignes de l'eſtime publique & de la confiance dont le plus humain des Princes vous honore.

Vœux de l'Auteur.

J'ai oſé en plus d'une occaſion élever ma foible & inutile voix pour l'intérêt de l'agriculture ; puiſſé - je enfin être écouté d'une compagnie ſavante, à qui je m'adreſſe aujourd'hui directement ; elle qui ſe déclare l'amie de l'humanité, qui par ſes vues patriotiques & les lumières qu'elle répand, a véritablement acquis le droit de la repréſentation & mérité la reconnoiſſance publique.

L'agriculture dégradée au point où nous la voyons dans quelques cantons de nos provinces, a beſoin d'un regard favorable de la part du miniſtère, & de l'attention de ceux qu'anime le bien public,

pour être ſecourue, rétablie, encouragée, protégée. Les haies offrent un des grands moyens ; l'Académie de Lyon en a reconnu tous les avantages ; j'ai tâché de les expoſer & de les développer dans ce Mémoire. Je viens de paſſer en revue ſous trois ordres différens une multitude d'arbres & d'arbuſtes de complexions diverſes, & qui réuniſſent en eux toutes les qualités pour former des haies. J'ai indiqué à ce ſujet quelques regles ; je me ſuis étayé de pluſieurs faits ; j'ai appelé en témoignage les exemples que j'avois eus ſous les yeux ; quelquefois j'ai cité mon expérience & l'obſervation des autres ; j'ai ajouté mes réflexions ; la déciſion ſur le mérite de cet enſemble appartient à des juges auſſi éclairés qu'équitables.

FIN.

TABLE
DES ARTICLES.

Exposition du sujet, page 1
Des Haies épineuses, 9
L'Aubépine, 11
La Ronce, 16
Le Rosier sauvage, 18
Le Grenadier, 19
Le Prunellier épineux, 22
Le Grosellier épineux, 23
Le Vinetier, 25
Le Framboisier, 27
Le Genêt épineux, ibid.
Autres Genêts épineux, 29
L'Asperge sauvage, 32
Le Smilax aspera, ibid.
Le Houx frélon, 33
Le Houx épineux, 34
Le Chêne kermès, 36
Le Caprier, 38
Les Genevriers, 41
Les Rhamnus, 43
L'Alaterne, ibid.
Le Nerprun, 45
Le Paliure, 47

Le Jujubier, page 49
Le faux Acacia, 51
Le Fêvier, 56
Le Bois puant, 57
L'Arbre d'Argent, 58
Le Lycium, 60
Le Buiſſon Ardent, 61
L'Azerolier ſauvage, 62
L'Aubépine rouge d'Amérique, 63
Plantes épineuſes, 64
Aloès & Figuiers d'Inde, 65

DES HAIES D'AGRÉMENT, 68

La Vigne-Vierge, 70
La Vigne de Judée, ibid.
Les Clematites, 71
Les grands Liſerons, ibid.
Le Houblon, 72
La Grenadille, ibid.
La Bignogne grimpante, 73
Les Chevre-Feuilles, ibid.
Plantes à exclure, 75
Les Filaris, 77
Le Troêne, ibid.
Le Myrte, 78
Le Laurier-Tin, 79
Le Laurier franc, 80
Le Laurier-Roſe, 81
Le Laurier-Ceriſe, 82

Les Pins, Sapins & Pesses, page 83
L'If, 84
Le Cyprès, 85
Le Savinier, 89
Le Buis, 90
Le Lentisque, 92
L'Yeuse, 93
La Charmille, 95
L'Erable de Montpellier, 96
Différens Arbustes, ibid.
Les Lilas, 98
Le Seringa des jardiniers, 99
Autres Arbustes, 100
La Rose de Cayenne, ibid.
L'Aliboufier, 101
Les Sureaux, 102
L'Obier, ibid.
Les Colutea, 103

DES HAIES PRODUCTIVES, 105

La Pourrette, 106
L'Amandier, 111
Le Pistachier, 113
Le Térébinthe, 114
Le Figuier, ibid.
Le Coignassier, 115
Le Neflier, 117
Le Cochêne, ibid.
Les Prunier, Cerisier & Poirier, 118

L'Amelanchier,	page 119
Le Merisier,	120
Le Pultier,	121
Les Chênes,	122
Le Hêtre,	124
Le Châtaignier,	ibid.
Le Liege,	ibid.
Les Frênes,	125
L'Erable & autres Arbres,	126
L'Orme,	127
Le Mûrier,	129
L'Arbousier,	130
Le Drouller,	ibid.
Le Micocoulier,	131
Le Noisettier,	133
L'Ebénier des Alpes,	ibid.
Le Fusain,	134
Les Saules,	135
Le Bouleau,	136
L'Aulne,	ibid.
La Bourdaine,	137
Les Peupliers,	138
Le Tamarisc,	140
Le Rhamnoïdes,	144
La Coriaire,	145
Les Roseaux,	146
Le Bambou,	147
Les Rizophores,	151
La Canne à Sucre,	153

Du Riz, page 156
Du Maïs, 157
Les Joncs & les Leches, 159
Réflexions sur la Construction, l'Entretien & les usages divers des Haies, 162
Regles de pratique, ibid.
Récapitulation des avantages des Haies, 198
Inconvéniens des Haies, & réponses aux Objections, 205
Questions agitées sur les Haies, 221
Coutumes en faveur des Haies, 228
Vœux de l'Auteur, 232

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit qui a pour titre : *Mémoire sur les Haies, par M. Amoreux*. Cet ouvrage ne contient rien qui doive en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Février 1787.

Signé, LE BEGUE DE PRESLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur CUCHET, Libraire, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un *Mémoire ſur les Haies, où l'on traite de leurs différentes eſpèces, de leur conſtruction & de leurs avantages, couronné par l'Académie de Lyon, le 31 Août 1784, par M. AMOREUX*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arret de notre Conſeil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE LAMOIGNON ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Biblio-

thèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON : le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empechement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le vingt-cinquieme jour du mois d'Avril l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſept, & de notre regne le treiziéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1091, *fol.* 228, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente Permiſſion, & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par l'arrêt du Conſeil du* 16 *Avril* 1785. *A Paris, le* 4 *Mai* 1787.

Signé, KNAPEN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue de la Harpe.